

L'homme bien mis s'habille chez
Lucien Hébert
 Spécialiste en vêtements
 pour hommes et garçons
 HABITS SUR MESURE
 198 PRINCIPALE 372-4911 GRANBY

La Voix de l'Est

La Météo
 NUAGEUX
 Neige lég.
 Minimum: -5
 Maximum: 25

avec
Coke
 ya d'a joie!
 Coca-Cola et Coke sont des marques
 déposées de Coca-Cola Limitée

32e ANNEE - No 58

GRANBY, MARDI, LE 14 FEVRIER 1967

DIX CENTS

La crise scolaire

Impasse à Québec

M. Lévesque supplie le gouvernement Johnson de retirer le bill 25

QUEBEC PC - Le député de Laurier à l'Assemblée législative, M. René Lévesque, a supplié le gouvernement Johnson de retirer le bill 25 et de tenter, au cours des prochaines heures, un effort suprême pour régler le conflit par la voie de la négociation alors qu'il en est encore temps.

Le mettant en garde contre les désastres qui pourraient survenir advenant l'adoption de la loi d'urgence, l'ancien ministre de la Famille a suggéré au gouvernement de mettre d'autorité à la table de négociations les parties en cause.

La suggestion de M. Lévesque s'appliquait notamment à l'endroit de la Commission des écoles catholiques de Montréal "qui n'est plus du tout disponible depuis que les premières rumeurs concernant le projet de loi ont commencé à circuler.

Le bill 25, M. Lévesque le considère excessif et injustifié en ce qu'il constitue une négation exorbitante des droits les plus fondamentaux d'un des groupes les plus importants de la société québécoise.

Au cours de son intervention en Chambre, hier, intervention que M. Johnson a qualifiée de maudite démagogie, le député de Laurier, a comparé l'action du projet de loi en discussion, à ce geste de l'ours d'une fable de La Fontaine qui, en voulant chasser une mouche sur le front d'un homme lui fracassa en même temps le crâne.

Retrait du bill

Selon M. Lévesque, la profession de l'enseignement, par ses membres, est la profession la plus jeune du Québec. Il est normal, tenant compte de cet élément jeunesse, que les enseignants soient pressés de sortir d'un statut inférieur qui a trop longtemps été leur seul héritage.

M. Lévesque a finalement demandé à l'Union nationale de résister à la tentation de tirer des avantages faciles de la situation présente, "en traitant la question en perspectives d'élections générales, par exemple".

Par ANTOINE LADOUCEUR
 QUEBEC PC -- Les pourparlers au sommet qui se sont poursuivis pendant six heures hier entre le premier ministre Daniel Johnson et les représentants syndicaux des enseignants du Québec ont abouti à une impasse.

Le premier ministre refuse de retirer le Bill 25 tandis que le président de la Corporation des instituteurs catholiques, M. Raymond Laliberte, déclare ne pas être satisfait des résultats à date et maintient toujours ferme sa recommandation en six points qui selon lui, apporterait un règlement à l'amiable de la crise scolaire que traverse présentement le Québec.

Une rencontre est cependant prévue aujourd'hui entre le ministre d'Etat à l'Education, M. Marcel Masse et le président de l'Alliance des professeurs de Montréal, M. Aimé Nault.

M. Johnson a dit qu'il avait demandé à son ministre de cerner le problème de Montréal. De son côté, M. Nault a affirmé que le gouvernement semblait très mal renseigné sur la situation à Montréal et que sa rencontre avec M. Masse était motivée par cet état de choses.

Rencontre au sommet

C'est le premier ministre lui-même qui a pris l'initiative, dimanche, de convoquer une rencontre au sommet avec les représentants des commissions scolaires et ceux des enseignants syndiqués.

La rencontre avait pour but de discuter de la situation de la crise scolaire dans la province et du projet de loi présentement en discussion devant l'Assemblée législative.

Le bill 25, loi assurant le droit de l'enfant à l'éducation et constituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire, propose au Parlement de suspendre le droit de grève et le droit de négociation des enseignants jusqu'au 30 juin 1968.

Dimanche, la Corporation des instituteurs catholiques a fait une dernière offre amiable au gouvernement lui demandant de suspendre ou de retirer le bill 25 en échange d'une trêve de 30 jours de toutes les grèves en cours. Les enseignants se sont donnés un délai de 72 heures pour obtenir une réponse favorable du gouvernement.

Conseil général

Hier soir, M. Laliberte a indiqué qu'un conseil général de la CIC serait convoqué aujourd'hui, probablement à Québec, pour aviser des mesures à prendre à l'issue des pourparlers d'hier.

M. Laliberte a cependant fait remarquer que les portes n'étaient pas complètement fermées. "Le délai de 72 heures n'est pas terminé et j'entretiens un peu d'optimisme."

Le premier ministre a révélé de son côté avoir lancé un nouvel appel aux enseignants pour qu'il profite de la magnifique occasion qu'ils ont de retourner en classe et de montrer à leurs élèves qu'ils respectent le principe de l'autorité.

M. Johnson a ajouté que le principe de l'autorité avait grand besoin d'être revalorisé ces temps-ci.

En ce qui a trait au bill 25, le chef du gouvernement a dit qu'il ne pouvait être remis. "Il faut que ça passe; il faut que les enfants retournent en classe."

Indiquant que de nouveaux amendements venaient encore d'être consentis, amendements qui ne mettent pas en cause le principe du bill 25, le premier ministre a indiqué que le gouvernement cherchait toujours à rendre son projet de loi le moins odieux possible. "C'est un bill retour des enfants à l'école, mais que le gouvernement préférerait prendre l'occasion pour tenir les enseignants "poignardés" dans la situation actuelle".

Aucune rencontre n'est prévue aujourd'hui ou dans les jours qui suivront entre la CIC des professeurs. On a, dans ce cas et le gouvernement. De part et d'autre cependant on estime d'aujourd'hui, de dire M. Kierans, c'est définitivement rompu.



M. Raymond LALIBERTE



M. Daniel JOHNSON

Une motion présentée par M. Laporte est jugée irrecevable

QUEBEC (PC) - Le président de l'Assemblée législative, M. Rémi Paul, a déclaré irrecevable la motion présentée samedi par le leader de l'opposition, M. Pierre Laporte, à l'effet de scinder le bill 25 en deux parties.

M. Paul a rendu sa décision une heure après la reprise des travaux de la Chambre, après que le premier ministre M. Johnson, eut annoncé l'intention d'apporter deux amendements mineurs à son projet de loi "assurant le droit des enfants à l'éducation et instituant un nouveau régime de convention collective dans le secteur scolaire."

Le président a conclu que le bill 25 pouvait être divisé dans les mots de son titre mais qu'il ne pouvait l'être sur le fond même, l'opposition libérale n'ayant pas accepté la décision de l'orateur mais a évité d'en appeler au moyen d'un vote.

La motion était irrecevable, les débats se sont poursuivis sur le principe du projet de loi déjà voté en première lecture.

Dès l'ouverture de la Chambre, à 2h30, hier après-midi, le chef du gouvernement a expliqué la portée de deux amendements qui seront soumis lors de l'étude du bill en comité plénier.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

M. Pierre LAPORTE

Le second amendement veut préciser que toute clause qui n'est pas considérée comme étant de portée provinciale pourra faire l'objet de négociations entre les parties sur une base locale. Devant l'impossibilité d'une entente, le règlement de ces clauses pourra être soumis à l'arbitrage obligatoire.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

Le second amendement veut préciser que toute clause qui n'est pas considérée comme étant de portée provinciale pourra faire l'objet de négociations entre les parties sur une base locale. Devant l'impossibilité d'une entente, le règlement de ces clauses pourra être soumis à l'arbitrage obligatoire.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

Le second amendement veut préciser que toute clause qui n'est pas considérée comme étant de portée provinciale pourra faire l'objet de négociations entre les parties sur une base locale. Devant l'impossibilité d'une entente, le règlement de ces clauses pourra être soumis à l'arbitrage obligatoire.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

Le second amendement veut préciser que toute clause qui n'est pas considérée comme étant de portée provinciale pourra faire l'objet de négociations entre les parties sur une base locale. Devant l'impossibilité d'une entente, le règlement de ces clauses pourra être soumis à l'arbitrage obligatoire.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

Le second amendement veut préciser que toute clause qui n'est pas considérée comme étant de portée provinciale pourra faire l'objet de négociations entre les parties sur une base locale. Devant l'impossibilité d'une entente, le règlement de ces clauses pourra être soumis à l'arbitrage obligatoire.

Le premier amendement propose de clarifier l'article 9 du projet de loi afin d'indiquer d'une façon non équivoque que le gouvernement a bien l'intention d'accorder une augmentation de traitement à tous les enseignants "qu'ils aient ou non dépassé l'échelle de salaires du cadre limite annexé au projet de loi".

EST-CE UNE SOUCOUBE VOLANTE? - C'est la question que s'est posée M. Ralph Ditter, un barbier de Zanesville, Ohio, lorsqu'il a aperçu cet objet mystérieux au-dessus de sa maison. Il a aussitôt saisi la photographie ci-dessus avec son appareil Polaroid.

Le président Ho-Chi-Minh parle de justice et de paix au pape Paul VI

HANOI (AFP) - "Je désire remercier votre Sainteté pour son message du 8 février dans lequel elle exprimait le vœu de voir intervenir un règlement pacifique de la question vietnamienne", a écrit le président Ho-Chi-Minh dans un message au pape Paul VI, cité par l'agence nord-vietnamienne d'informations.

"Notre peuple, ajoute M. Ho-Chi-Minh, aime sincèrement la paix et souhaite développer son pays dans l'indépendance et la paix.



Ho-Chi-Minh

"Toutefois, les impérialistes américains ont envoyé au Sud-Vietnam 500,000 soldats des Etats-Unis et des pays satellites et utilisent plus de 600,000 soldats fantoches pour livrer la guerre à notre peuple. Ils ont commis des crimes monstrueux. Ils ont utilisé les armes les plus barbares et notamment le napalm, des produits chimiques et des gaz toxiques pour massacrer nos compatriotes et brûler nos villages, pagodes, églises, hôpitaux et écoles. Leurs actes d'agression ont grossièrement violé les accords de Genève de 1954 sur le Vietnam et sérieusement menacé la paix en Asie et dans le monde".

"Le peuple vietnamien pacifique, poursuit le président de la RDVN, lutte résolument contre les agresseurs pour défendre son indépendance. Il est persuadé que la justice triomphera".

"Les impérialistes américains, déclare M. Ho-Chi-Minh, doivent mettre fin à leur agression au Vietnam, mettre fin inconditionnellement et définitivement aux bombardements et aux autres actes contre la RDVN, reconnaître le FNL sud-vietnamien et laisser le peuple vietnamien régler lui-même ses propres affaires. C'est à ces conditions que la paix pourra être restaurée au Vietnam".

Conclusion

"Je formule l'espoir, conclut M. Ho-Chi-Minh, que votre Sainteté, au nom de l'humanité et de la justice, usera de sa haute influence pour insister afin que le gouvernement des Etats-Unis respecte les droits nationaux du peuple vietnamien et notamment la paix, l'indépendance, la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriale, principes reconnus par les accords de Genève de 1954 sur le Vietnam".

Après-midi.

Advenant une grève des professeurs de la régionale de Missisquoi, environ 1,500 enfants du secondaire seraient privés de leurs cours réguliers.

Pas de négociations?

Le président du Syndicat des professeurs du comté de Missisquoi qui groupe également les enseignants de la régionale, M. Réal Lasnier, a laissé entendre qu'il n'est pas impossible de suspendre les négociations en cours à la suite de la présentation par le gouverne-



Une première pour le pays

GIRAFE CANADIENNE - La première girafe née au Canada a vu le jour au zoo de Calgary. C'est une femelle de 100 livres qui mesure cinq pieds et demi de hauteur. Le père et la mère du nouveau-né, Charlie et Katie, sont âgés de 4 ans.

ment provincial du Bill 25. Comme il l'a souligné, à quoi bon négocier si on nous reconnaît plus ce droit.

Par ailleurs, M. Lasnier a mentionné que les professeurs de la régionale de Missisquoi débrayeront le 16, soit jeudi, à moins d'un changement extraordinaire de la CSRM. Cependant, les enseignants attendront les ordres du conseil général de la C.I.C. avant de déclencher cette grève.

Face au Bill 25

Commentant le Bill 25 qui enlève le droit de grève aux enseignants jusqu'au mois de juin 1968, M. Lasnier a déclaré que ce dernier était inconcevable du fait que l'on gèle les salaires. "Il met en carence les professeurs", de préciser M. Lasnier.

Enfin, il a laissé sous entendre que son association refuse catégoriquement le Bill 25, présenté par le gouvernement Johnson, afin de mettre fin aux nombreuses grèves des enseignants qui sévissent actuellement à travers la province.

Les professeurs de Missisquoi se préparent à débrayer le 16

COWANSVILLE -- Les 93 professeurs de la régionale de Missisquoi débrayeront jeudi matin, le 16 février, si les négociations qui débuteront ce soir entre la Commission scolaire régionale de Missisquoi et le Syndicat des professeurs, n'aboutissent pas à un règlement.

Les négociations à la régionale de Missisquoi entrent dans leur phase finale avec les heures à venir. En effet, les négociations débuteront ce soir, mardi, à 8 heures, pour se poursuivre mercredi avant-midi, et peut-être même, dans l'

Les E.-U. ont repris leurs bombardements au N.-Vietnam

WASHINGTON AFP - Les Etats-Unis ont repris leurs bombardements d'objectifs militaires au Nord-Vietnam après une suspension de six jours expliquée officiellement par la trêve du Tet et les conversations de Londres entre le premier ministre britannique et M. Alexis Koussyguine.

La brève déclaration faite lundi au début de l'après-midi par le Pentagone constitue la première indication officielle que le président avait décidé de prolonger au-delà de quatre jours - durée fixée par le Sud-Vietnam - la trêve du Tet en ce qui

concerne les raids aériens contre les objectifs nord-vietnamiens.

Peu avant cette déclaration du département de la Défense, le porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat s'étaient refusés catégoriquement à faire le moindre commentaire sur des questions opérationnelles, pas plus que sur les réactions de l'administration aux entretiens anglo-soviétiques à la réponse de Ho Chi-Minh au pape Paul VI ou aux dépêches de presse de Saigon signalant un ralentissement des infiltrations d'hommes et de matériel du Nord vers le Sud-Vietnam depuis 24 ou 48 heures.

Silence de Washington

Le secrétaire d'Etat Dean Rusk avait levé un coin du voile de silence imposé par Washington sur la situation actuelle en affirmant, en substance, au moment de prendre l'avion pour se rendre à la conférence ministérielle de Buenos Aires, que les Etats-Unis ne pouvaient agir unilatéralement et qu'ils espéraient que Hanoi ferait un geste qui pourrait être considéré comme la contre-partie d'un arrêt des bombardements du Nord-Vietnam.

Le porte-parole de la Maison Blanche, M. George Christian, longuement interrogé, avant l'annonce du Pentagone, sur la suspension des raids, avait refusé d'indiquer si le président Johnson avait eu un contact quelconque avec le premier mi-

nistre britannique, si Ho Chi-Minh avait invité le président Johnson à se rendre à Hanoi, l'arrêt des bombardements, les vols de reconnaissance s'étaient poursuivis au-dessus du Nord-Vietnam. Finalement, ce porte-parole avait indiqué que M. Christian avait refusé de commenter la réponse de Ho Chi-Minh au pape Paul VI.

Déclarations de Wilson

Le porte-parole du département d'Etat, de son côté, avait refusé de commenter les déclarations de M. Harold Wilson aux Communies qui, tout en reconnaissant l'échec de sa dernière tentative auprès de M. Koussyguine pour engager des conversations de paix, avait laissé poindre une faible lueur d'espoir sur la possibilité de parvenir à un proche règlement négocié.

M. Robert Moccloskey avait seulement reconnu que, pendant l'arrêt des bombardements, les vols de reconnaissance s'étaient poursuivis au-dessus du Nord-Vietnam. Finalement, ce porte-parole avait indiqué que M. John Dean, membre de l'ambassade des Etats-Unis à Paris, se trouvait actuellement au Caire en congé. On sait que le nom de M. Dean avait été cité récemment à l'occasion des conversations du sénateur Robert Kennedy à Paris au cours desquelles il avait été accompagné de ce diplomate américain spécialiste des questions du Sud-Est asiatique. Le Caire serait l'un des points de contacts directs entre représentants américains et nord-vietnamiens.

La Voix de l'Est

MARDI, LE 14 FEVRIER 1967

La CIC et le sort de la population étudiante

L'intervention de la CSN et de la FTQ dans le conflit des enseignants donne une nouvelle dimension à la lutte de la CIC contre l'Etat. Ces deux centrales et la CIC font front commun pour retarder l'adoption du bill 25 déposé vendredi dernier à l'Assemblée législative.

A moins d'un accord de dernière heure entre le ministère de l'Éducation, les commissions scolaires, les parents et la CIC, un accord conforme aux conditions posées par les instituteurs, on ne sait trop ce qui se produira. On parle déjà de déshérence civile, de boycottage, de démissions en bloc.

Il ne serait nullement étonnant que, pour assurer la victoire de la CIC, les deux centrales proposent des mesures draconiennes. Quant à la CIC, si ses dernières propositions sont rejetées—on les étudie au moment où nous écrivons ces lignes—on peut s'attendre à une violente réaction de ses membres. Le conseil général de la corporation se réunira pour décider de la conduite à suivre.

On ne trouve pas de mots assez durs pour qualifier le bill gouvernemental destiné à assurer le droit de l'enfant à l'éducation et à prohiber, pour cette raison, le droit de grève et de négociations jusqu'en juin 1968. Ce projet de loi est, dit-on, arbitraire, injuste, discriminatoire et injustifiable. Il place les enseignants sous la tutelle de l'Etat.

Certes, cette loi est-elle radicale. Elle est aussi radicale que l'est l'attitude des enseignants. Nous convenons de la nécessité d'y apporter des modifications qui, sans trop en changer le sens, la rendra acceptable. Mais de là à dire que la loi est injustifiable, c'est déplacer le débat. C'est ignorer l'extrême gravité de la situation créée par les grèves des enseignants. C'est ne pas tenir compte du danger qu'elles suscitent pour le succès de l'année scolaire. Refuser d'accepter l'intervention du gouvernement dans le conflit actuel, lui nier le droit de mettre fin à ces grèves, c'est accepter le désastre actuel, avec toutes les conséquences qu'il entraîne.

Les enseignants ont certes des

droits. Personne ne les leur nie, s'ils n'en abusent. Mais les parents en ont aussi dont on ne fait pas grand état. Il est assez curieux de voir les principaux responsables des centrales ouvrières et de la CIC si peu intéressés.

La perte d'une année scolaire dont sont menacés des centaines de milliers d'enfants ne compte plus depuis quelques jours. La CIC vaincra ou rien ne marchera. Le ministère acceptera ses conditions, ou les enseignants feront des élèves leurs premières victimes.

Des milliers perdent déjà leur année, et d'autres milliers seront dans le même cas, si le gouvernement ne le fait pas. Ce sera, si nous comprenons bien, une sorte de "grève sur le tas", que l'on attribuera à la tension, à l'anxiété, au mécontentement, créés par l'attitude de l'Etat.

Une telle perspective est loin d'être réjouissante pour les parents dont les droits sont ainsi brimés.

Est-il possible que la CIC adopte une telle attitude et la recommande à ses membres? Est-il concevable qu'elle soit si peu consciente de ses responsabilités? Les instituteurs n'ont-ils pas eux-mêmes des enfants auxquels ils veulent assurer un brillant avenir?

Nous ne pouvons admettre, en d'autres termes, qu'aucune entente ne soit possible dans les circonstances. D'un côté comme de l'autre, la situation exige un peu de compréhension. Ce ne sont pas des menaces qui régleront le problème, mais des propositions concrètes, des mesures constructives. Si le gouvernement doit être compréhensif, les enseignants doivent l'être eux aussi. Autrement, aucun accord ne sera possible.

Or l'avenir des jeunes est trop important pour qu'il soit sans cesse menacé par les grèves des enseignants. Il faut régler le problème et le plus tôt possible.

Roland Gagné

Pour encourager les Canadiens à demeurer au pays

Le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration annonce que l'entrée des immigrants s'est accrue de 33 pour cent. Le Canada a admis l'an dernier 194,743 personnes, contre 146,758 en 1965. Un tel succès souligne l'amélioration des méthodes de recrutement du pays, dit M. Marchand, en précisant l'intention de son ministère de recruter, non seulement des étrangers qualifiés, mais des Canadiens qui se sont établis en d'autres pays.

On ne saurait trop insister sur l'importance d'encourager le retour au pays des Canadiens qui l'ont quitté. Ils sont très nombreux, et ils jouent ailleurs un rôle souvent important. Les rapatrier serait accroître la qualité de notre main-d'œuvre.

Mais il faudrait aussi songer à instaurer une politique susceptible d'encourager les Canadiens à demeurer au pays. D'année en année, des milliers s'expatrient pour trouver de

meilleures conditions de vie: un meilleur emploi, un salaire plus élevé, un poste de commande, etc. Or ces Canadiens sont souvent des spécialistes de grande valeur dont nos entreprises ont besoin pour assurer leur expansion.

Faire venir au pays des étrangers est excellent, mais chercher à garder chez nous ceux que le Canada élève, éduque, forme est encore mieux. Or, jusqu'à maintenant, nous sommes très négligents en ce domaine. Une fois leurs études terminées, des milliers de jeunes acceptent des emplois aux Etats-Unis ou en Europe, avec le résultat que nous ne bénéficions aucunement de leurs connaissances.

Il serait opportun de définir une politique constructive à ce propos, avec l'aide de nos entreprises qui sont certes intéressées à utiliser les services de ces jeunes spécialistes. A notre sens, ces Canadiens pourraient contribuer à leur progrès et aussi s'assurer un avenir brillant.

R.G.

La rizière est leur univers

APRES 1947

Au lendemain de son indépendance, en 1947, le Pakistan Oriental demeura sans organisation, et, disons-le, sans vrais responsables pour occuper tous les postes désorganisés par suite de l'exode anglaise. Plus rares encore étaient les hommes d'initiative pour mettre sur pieds des organismes aptes à solu-



On discute...

tionner le problème économique le plus pressant: donner à manger à tout un peuple. Ce problème socio-économique est essentiellement relié à l'agriculture. Plusieurs tentatives de solution échouèrent. En mai 1959, sous la direction de M. Akhter Hameed Khan, une Académie est fondée; et à l'automne de la même année, on commence les expériences. Environ jusqu'à 1961, le travail se résume à la recherche sur le terrain: on prend le temps qu'il faut pour réfléchir. Au début de 1961, les résultats satisfaisants des recherches commandent l'application pratique. C'est ce que je tenterai de vous expliquer un peu.

Pour mieux comprendre le champ d'application des méthodes nouvelles, faisons un peu de géographie. Le Pakistan Oriental se divise en "Thanas", ce qui correspond aux comtés de la Province de Québec. L'Académie s'élève presque au centre du "Comilla Kotwali Thana". Ce Thana se divise en 12 "Union Councils" très inégaux. Pour appliquer son programme de développement, le conseil de l'Institut sélectionnera trois Union Councils qui semblent être à la jonction de tous les problèmes agricoles de cette province du Pakistan Oriental.

DIFFICULTES:

Dans l'expérience-pilote de l'Académie, considérons un peu le mur de difficultés qui fait écran, et qu'il faudra, non pas démolir, mais FAIRE démolir. C'est toute la vie du Pakistanais qui s'oppose de façon inconsciente à un relèvement.

1. Les fermiers sont en très grande partie des illettrés. Leur rizière, c'est leur univers: c'est tout ce qu'ils connaissent du monde - avec le marché voisin, et les boeufs qui labourent.
2. La plupart des chefs de villages sont des incapables, parce qu'ils n'ont aucune compétence et sont captifs d'une foule de traditions féodales.
3. Les terres cultivables sont nulles durant les six mois de sécheresse. Pendant les six autres

mois, elles sont pratiquement inondées.

4. Il n'y a plus de terres à vendre; et si, par hasard, il s'en trouve quelques-unes elles sont d'un prix exorbitant.

5. La plupart des fermiers sont obligés de vendre leur surplus de récolte quand les prix sont au plus bas. Pour beaucoup d'entre eux, c'est là leur seul revenu de l'année.

6. A peu près la moitié des fermiers n'ont pas de boeuf pour labourer leur terre.

7. Ils ne croient pas en l'efficacité des mécaniciens ni aux propositions des "leaders" du Centre. Ils ne croient pas à des jours meilleurs. "Nos ancêtres, disent-ils, ont vécu sans mécanique; pourquoi s'embarasser de cela?"

METHODE DE TRAVAIL: D'abord, le Centre n'impose rien, ne donne rien, ne suggère rien de ce qu'il faut faire, car les gens sont très méfiant: ils ont peur de se faire escroquer, comme par le passé. Alors, le Centre ne fait rien! me direz-vous. Patientez-un peu: vous verrez. Au lieu de travailler du haut en bas, il procède de bas en haut. Au lieu d'aller à l'individu par le groupe, il va au groupe par l'individu. Travail, lent, mais sûr.

Le premier pas en est un de contact. C'est perdre du temps, direz-vous, se résigner à un échec: attendez. Les "leaders" du Centre visitent le village au questionnement comme on le fait entre amis.

Les "leaders" reviennent au Centre avec un bagage d'idées sur le problème précis du village. Ils discutent, et se préparent à recevoir les invités, qui ne tarderont pas à venir car le Pakistanais est curieux de nature. Un bon jour, quelques fermiers arrivent et visitent la ferme expérimentale, dont une partie est dirigée par des experts japonais. Là, ils peuvent voir, en pleine saison de sécheresse, de belles rizières vertes encadrées par les terres crevassées des voisins. "C'est la troisième récolte", leur explique le guide. Ça fait élever ces pauvres fiers: neurs qui attendent les pluies pour se mettre à l'oeuvre. Regardez-moi ça! ces immenses carrées de patates, de blé, de tomates, de choux, et quel encore, pour stimuler l'envie des visiteurs. Dans les remises, ils découvrent et admirent les tracteurs au repos, pendant que dehors une pompe fournit l'eau dans les canaux d'irrigation très bien ordonnés de façon à distribuer l'eau nécessaire à chaque culture. Après la visite, les "leaders" s'enquerront de leurs impressions, et s'approprient à donner le coup de pouce.

- Est-ce que je peux avoir une pompe pour enlever ou mettre de l'eau dans mon champ? demande un fermier.

- Qu'est-ce qui t'en empêche?

- Combien ça coûte?

- Environ 5,000 roupies (\$1,000).

- Vous pensez bien que cette réponse fait reculer notre homme, lui qui se suffit à peine d'un jour à l'autre.

- Impossible! Je n'ai pas d'argent...

- Ecoute mon vieux, Toi seul, tu ne peux pas: je le sais. Mais

le Centre va t'aider. Toi et d'autres, vous vous groupez pour acheter une. Une pompe, c'est bon pour une trentaine de champs et plus. Le Centre vous en vend une. Avec le surplus des deux récoltes supplémentaires, vous payez lentement votre pompe. Et voilà! Tout a marché. Un groupe s'est formé: on appelle ça maintenant une coopérative. Dans ce coin du village, une pompe pétrarde à la journée longue près d'un beau champ de riz.

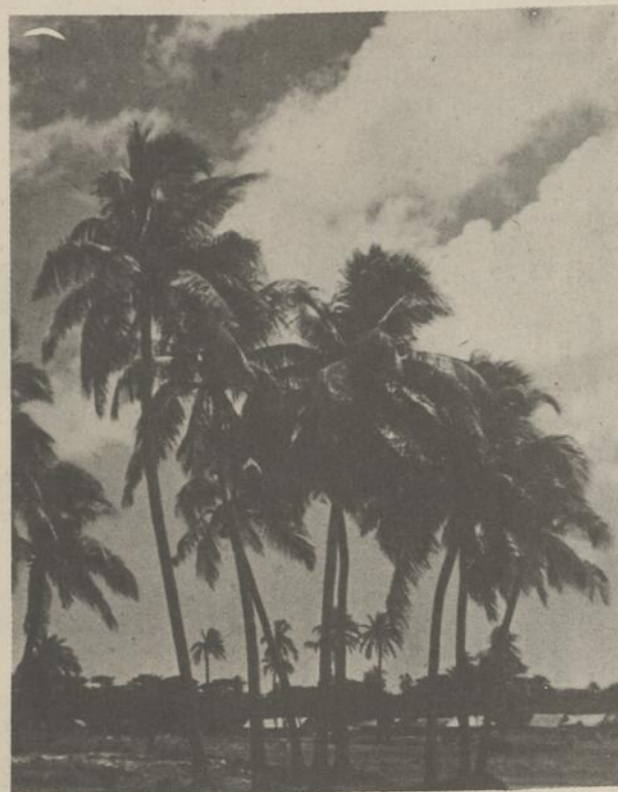
RESULTATS: Quand le travail est amorcé dans un village, c'est la victoire assurée qu'il s'annonce. Par le fait même, le problème séculaire de l'individualisme, de la répugnance à l'égard de la mécanique, de la méfiance absolue envers le voisin, tout cela tombe d'un seul coup.

Peu à peu, devant le succès des fermiers MODERNES, les autres demandent leur admission dans la jeune coopérative. La grande vague-tourme d'autres villages demandent le support du Centre, d'autres coopératives se créent:

Dans un village que j'ai visité lors d'une semaine d'étude à Comilla sur 90 familles, il y en avait 63 organisées en coopérative.

A l'exemple du Centre, la jeune coopérative se construit de petits entrepôts pour conserver le riz et vendre le surplus à la hausse des prix. L'argent étant devenu plus abondant, les dettes s'éteignent enfin, et la création d'une caisse s'impose. Les pompes créent un besoin de mécaniciens de centres de réparation. Pour parler aux grandes sécheresses saisonnières, l'on procède au forage de puits artésiens. La grande production demande des débouchés de consommation: des marchés plus vastes se construisent.

Les coopératives s'affirment et introduisent le tracteur, qui arrive avec sa suite obligée: mécaniciens plus expérimentés,



Sous les palmiers

je peux te donner un conseil qui devrait t'aider. Toi et d'autres, vous vous groupez pour acheter une. Une pompe, c'est bon pour une trentaine de champs et plus. Le Centre vous en vend une. Avec le surplus des deux récoltes supplémentaires, vous payez lentement votre pompe. Et voilà! Tout a marché. Un groupe s'est formé: on appelle ça maintenant une coopérative. Dans ce coin du village, une pompe pétrarde à la journée longue près d'un beau champ de riz.

centres de réparation, magasins de pièces de rechange, sans parler de l'initiation générale à cette nouvelle technique.

Faisons le point au sujet de la mécanique, en disant que l'Académie a distribué, jusqu'à maintenant environ 65 pompes et 35 tracteurs. Une pompe peut desservir 100 acres de terrain à raison de 20,000 gallons d'eau à l'heure. Un tracteur peut être utilisé par deux coopératives.

CANAUX ET ROUTES: En préparant leurs terres, les fermiers doivent creuser des canaux pour faciliter l'écoulement des eaux lors des grandes inondations, car si le riz demeure trop longtemps sous l'eau, il périt. Ces canaux servent aussi de réservoirs aux temps de sécheresse, et comme voies de communication. Si le Pakistanais n'a pas une Pontiac à sa porte, il peut du moins avoir une "nouka" sur le canal tout proche.

En creusant leurs canaux, ces fermiers utilisent la terre pour élever des chemins trop bas, ou pour en construire de nouveaux. Ces routes, devenues carrossables, facilitent l'accès aux marchés des villes et des villages, et par conséquent la vente ou l'échange du surplus des récoltes. A vous qui vivez au Canada, on n'a pas besoin de démontrer l'importance des routes. Si vous en étiez réduits à prendre la chaloupe, ou à marcher jusqu'à mi-jambe dans la boue, pour aller faire votre "magasinage" du samedi, vous en découvririez vite la nécessité!

EDUCATION: L'on voit donc clairement que le travail primordial de l'Académie, c'est de "penser" les problèmes des individus, et maintenant ceux des coopératives, et de secondar tous les efforts de relèvement. De plus, l'Académie est une grande éducatrice du peuple. Toutes les semaines, des chefs de villages et des simples particuliers se rendent au Centre pour s'instruire et acquérir de l'expérience.

L'Académie est une oeuvre de formation, et aussi d'information. Formation de "leaders", de chefs compétents, d'administrateurs et de comptables pour les entrepôts et les caisses, de mécaniciens pour les pompes et tracteurs, et, à l'égard de la population en général, formation à l'économie, à la coopération, la responsabilité, la prévoyance. Et dans le domaine de l'information, le Centre publie régulièrement des dépliants, qu'il distribue dans les familles, où il est question de ce qui se fait dans d'autres pays, où l'on explique les techniques modernes, où l'on parle de l'économie du pays, du progrès des coopératives, enfin où l'on montre à ces braves gens que la terre est grande, et qu'il se fait d'autres choses en dehors de leurs champs de riz. Pour finir, je voudrais vous raconter un fait qui illustre bien

l'efficacité des méthodes de l'Académie.

Un de ces visiteurs de villages, accomplissant sa tâche habituelle, arrive un jour pour sonder les positions d'un certain fermier.

Lesondage est vite fait, puisque cet homme n'a de fermier que le nom. Notre visiteur se voit en face d'une situation désastreuse, pitoyable, qui, à première vue n'offre aucune issue possible. La famille est plus que pauvre: c'est la misère noire. Il n'y a que des patates douces à manger- les patates douces sont de grosses racines sucrées. "On n'a pas de riz" dit le chef de famille, "parce que je n'ai pas de boeuf pour labourer mon coin de terre. Je n'ai pas d'argent pour en acheter un, et si j'en avais un je n'aurais pas de quoi le nourrir. Chaque année, je louais celui de mon voisin; mais cette année; et l'année dernière aussi, la pluie est arrivée trop vite, et je n'ai pas eu le temps de labourer..."

Puisqu'il n'avait rien à y perdre, il accepta finalement l'offre du visiteur de faire partie de la coopérative. A l'heure actuelle, il a ses trois récoltes de riz, il paie graduellement ses dettes, il paie sa contribution à la coopérative; il a du riz pour toute l'année, et il peut habiller sa femme et ses enfants. Parti à zéro, ce rebut de la société est devenu quelqu'un qui occupe maintenant une place honorable dans le village. Pour tout dire c'est maintenant un HOMME.

Le travail d'humanisation que poursuit le Centre de recherches, c'est là la grande espérance qui monte sous les palmiers! Je ne veux pas jouer au prophète, mais je suis certain que si cette oeuvre se maintient et se développe avec des dirigeants de la trempe de ceux d'aujourd'hui le Pakistan sortira vite de son impasse économique. L'avenir nous le dira!

Frère Raymond Cournoyer, C.S.C....



Une récolte réussie...

Surplus prévu pour le Pavillon des industries

La construction du Pavillon des Industries du Québec à l'Expo '67 est entièrement terminée.

L'événement a été souligné ces jours-ci par la présentation d'une immense clé symbolique au Commissaire Maurice de Goumols par l'entrepreneur général, M. Lucien Bédard. Le président Sarto Marchand et les membres du comité de construction du Pavillon participèrent à la cérémonie au cours de laquelle le Commissaire fit remarquer que, grâce à l'incassante collaboration de l'entrepreneur, le Pavillon des Industries du Québec est l'un des premiers à être complété.

"Non seulement le Québec est la seule des dix provinces canadiennes à posséder un pavillon industriel à l'Exposition Universelle", a déclaré M. de Goumols, "mais nous sommes probablement le seul pavillon qui ne terminera pas l'Expo avec un déficit".

Le Commissaire a précisé que le Pavillon des Industries du Québec groupe au-delà de 175 participants, dont plusieurs compagnies d'envergure internationale. L'une des conditions de participation est que ces sociétés possèdent des usines de transformation dans le Québec.

Le Pavillon des Industries du Québec possède l'appui du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, mais il est entièrement financé par les maisons qui y participent. Chacune de ses 24 cellules hexagonales et chacun de ses salons est financé par une ou plusieurs entreprises, selon le cas.

"Notre pavillon", a fait remarquer le Commissaire, "témoigne de la vitalité économique du Québec et de son progrès constant dans ce domaine. Lorsque l'Expo '67 ouvrira ses portes, nous serons fiers de présenter au monde ce témoignage magnifique des progrès de l'économie de notre province".

Le Pavillon des Industries du Québec, qui attirera nombre d'hommes d'affaires et d'industriels étrangers, fait l'objet d'une vaste campagne de publicité et de relations publiques tant à l'étranger qu'au Canada. Son objectif est double: l'accroissement de notre commerce avec l'extérieur du Québec et l'implantation chez nous de nouvelles industries.

Le Pavillon des Industries du Québec, qui attirera nombre d'hommes d'affaires et d'industriels étrangers, fait l'objet d'une vaste campagne de publicité et de relations publiques tant à l'étranger qu'au Canada. Son objectif est double: l'accroissement de notre commerce avec l'extérieur du Québec et l'implantation chez nous de nouvelles industries.

Le Pavillon des Industries du Québec, qui attirera nombre d'hommes d'affaires et d'industriels étrangers, fait l'objet d'une vaste campagne de publicité et de relations publiques tant à l'étranger qu'au Canada. Son objectif est double: l'accroissement de notre commerce avec l'extérieur du Québec et l'implantation chez nous de nouvelles industries.

Congrès international des étudiants en sciences économiques à Québec

De très importantes manifestations se dérouleront dans la capitale provinciale du Québec du 5 au 15 mars prochain. En effet, dans le cadre des activités des Fêtes du Centenaire et de l'Exposition universelle de 1967, l'Association Internationale des Étudiants en Sciences Économiques tiendra ses 19e assises annuelles internationales à Québec.

Environ 250 délégués venant de 49 pays membres participeront à ces manifestations. Ces assises, tout en étant une réunion législative très importante pour la régulation de l'association, consiste également en un échange réciproque des stages de perfectionnement prospectés dans les entreprises privées de chaque pays membre.

Rappelons ici que le Canada est appelé à jouer un rôle très important au niveau international en assistant moralement et financièrement l'évolution d'un organisme aussi valable que l'A.I.E.S.E.C. Touchant tous les représentants en sciences économiques et commerciales du monde entier, cette activité permettra de mieux faire connaître le Canada.

Le XIXe Congrès International de l'A.I.E.S.E.C. se déroulera sept jours durant à Québec et 3 jours à Montréal. Le président d'honneur de ce congrès est l'honorable Maurice Bellemare, ministre de l'Industrie et du Commerce du Québec. Différentes personnalités du monde professionnel ont accepté de participer activement aux

assises de ce congrès. Signationnaires autres messieurs Michel Sharp, Robert Winters, Marcel Massé, Monsieur Louis A. Vachon, Gilles Lamontagne, Jean Drapeau, Charles Bronfman, Rosario Couture, Paul Desmarais, Louis St-Laurent, Gérard Hébert, Gustave Tardif, Thomas J. Bata, D.W. Stevenson, Ian McDonald et Jacques Vasseur.

Le but de l'A.I.E.S.E.C. est de promouvoir une plus grande compréhension entre les différentes nations du monde sans considération de race et de religion et ce, par l'élaboration d'un programme international d'échanges complétés par des conférences, séances d'études et séminaires touchant les principaux problèmes de la civilisation moderne.

La Voix de l'Est
Journal fondé en 1935

Journal quotidien publié par La Voix de l'Est Limitée, 136, rue Principale, Granby.

TARIFS D'ABONNEMENT		1 an		
Par camelot	Par jour	Par semaine		
	\$0.10	\$0.60		
	\$0.10	\$0.60		
Par la poste	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Canada	\$1.75	\$4.75	\$9.00	\$15.00
États-Unis	\$2.00	\$5.00	\$10.00	\$18.00
Autres pays	\$2.50	\$6.00	\$12.00	\$20.00

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication, de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

"Le ministère des Postes à Ottawa autorise l'affranchissement au numéraire et l'envoi comme objet de première classe de la présente publication".

CINEMA
LE PLAZA
Plaza Granby Tel. 378-2455
3 films en couleurs 3
"LES 2 ORPHELINES"
Roger Hanin, Jean L'ébèvre
"LE SOLITAIRE PASSA
L'ATTACQUE"
Audié Purshie
6 chevaux dans la plaine

FLEURS
FLEURISTE
partout dans le monde
Maison Montcalm
FLEURISTE
votre fleuriste F.T.D.
depuis 21 ans
210 York Granby
372-3925

Voyage en ORIENT
\$1890. 23 jours
tous frais compris
Départ le 2 avril
Visitez: Tokyo, Manille
Hong-Kong, Honolulu
pour renseignements:

VOYAGES GRANBY INC.
376 PRINCIPALE
378-4624

MARDI, LE 14 FEVRIER 1967

Les propriétés de Granby seront évaluées à 75% de la valeur réelle à partir de '68

M. Alcide Racine est en deuil de son épouse

GRANBY - M. Alcide Racine, l'un des fondateurs du journal La Voix de l'Est Ltée, qui en fut d'ailleurs président durant douze ans, et qui siège au conseil d'administration du journal depuis sa fondation, est en deuil de son épouse, née Florestine Bernier.



Mme Alcide RACINE

Outre son époux, elle laisse dans le deuil un frère, M. Félix Bernier, de St-Pie; deux soeurs: Mme Rosalphe Tremblay (Allyette), de St-Paul d'Abbotsford; Mme Adrien Racine (Berthe), de Roxton Pond; ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Adrien Bernier, de St-Hyacinthe; Mme Félix Bernier, de St-Pie; Mme Conrad Bernier, de Granby; M. Adrien Malo, de St-Pie; Mme Jules Couture, de Granby; M. et Mme Hormidas Lussier, de Granby; M. Adrien Racine, de Roxton Pond; M. et Mme René Racine, de Biddeford, Maine; M. et Mme Armand Racine, de Longueuil; M. et Mme Léopold Charbonneau, de Granby; M. et Mme Lucien Racine, de Granby; M. et Mme Gérard Racine, de Québec; M. et Mme Roland Racine, de Granby ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 16 février, à dix heures, en l'église de la paroisse St-Benoît, et l'inhumation suivra au cimetière de la rue Dufferin.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Girardot et Ménard Ltée, du 170 rue Dufferin. Nos condoléances à la famille éprouvée.



COMITES DES PARENTS DES SCOUTS - Les comités des parents et des scouts des paroisses Notre-Dame, St-Joseph, St-Benoît et St-Eugène de Granby, ont tenu hier soir leur assemblée annuelle afin de discuter des projets des scouts. Sur la photo nous remarquons M. J.-A. Roger Bernier, président du comité des parents des scouts de la paroisse St-Joseph; M. Roméo Lequin, président du comité de St-Benoît; M. Aimé Bouliane, chef de groupe de Granby; M. Marcel Delorme, président du comité des parents de la paroisse Notre-Dame; M. H.-Paul Olivier, président du comité des parents des scouts de la paroisse St-Eugène.

Les producteurs de sirop d'érable de la région ne veulent pas d'un 7e syndicat affilié à la Fédération

GRANBY - (Jean Le Beau) Les producteurs de sucre et sirop d'érable du diocèse de St-Hyacinthe, la plupart membres de la coopérative de sucre d'érable du Québec, réunis hier après-midi, au sous-sol de l'église St-Eugène, n'ont pas accepté l'offre de former un syndicat de producteurs de sirop d'érable pour la région. C'est la conclusion qui ressort de la réunion du plan conjoint et des producteurs de sirop d'érable de la région de St-Hyacinthe. L'assemblée s'est nommée un président en la personne de M. Laurent Beauchemin, membre de la coopérative des producteurs de sirop d'érable du Québec. MM. Maurice Mercier, directeur du service de la mise en marché à la Confédération de l'UCC et aviseur technique; Clément Létourneau, président de la Fédération de l'UCC de St-Hyacinthe, dirigeaient l'assemblée. Cette assemblée faisait suite à une autre qui avait eu lieu il y a une quinzaine de jours

et remise à cause du peu de membres présents. L'invitation avait été tout spécialement adressée à tous les producteurs de sucre et sirop d'érable du diocèse de St-Hyacinthe, Bagot, Iberville, Missisquoi, Rouville, Riche-lieu; une partie de Bromes, une partie de Shefford et une partie de Verchères. Six syndicats de producteurs de sirop d'érable sont actuellement en existence au Québec et font partie d'une Fédération. Ces syndicats membres sont: Québec sud, Côte sud, Québec, Bois Francs, Joliette et Sherbrooke. Les régions de St-Jean, St-Hyacinthe et Granby ne sont pas représentées dans le plan conjoint de la Fédération. Les statistiques de 1961 démontrent que le comté de Shefford comptait 1,200 producteurs de sucre et de sirop d'érable. Cependant, 500 seulement de ce nombre sont des producteurs véritables. M. Maurice Mercier, qui une fois de plus expliqua aux cultivateurs présents les avantages qu'ils retireraient à faire partie d'un plan conjoint, essaya à maintes reprises le feu des discussions contradictoires, dirigées par deux ou trois membres de la coopérative des producteurs de sirop d'érable du Québec. Il semble bien que les membres des coopératives présents n'ont pas voulu renier leur adhésion aux mouvements coopératifs afin d'appartenir aux plans conjoints. Selon certains, qui par la suite a gagné la totalité, plan conjoint et coopérative ne font pas bon ménage. "Plus le marché est difficile, de dire M. Mercier, plus il doit y avoir nécessité d'institution d'un plan conjoint. C'est d'ailleurs la suite logique de ce qui se pratique depuis 25 ans dans le domaine de la mise en marché des produits." AU MOINS 15 SIGNATURES Un autre membre de la Fédération de l'UCC, M. Montcalm, fit ensuite lecture des ré-

GRANBY - Les propriétés foncières de la cité de Granby seront évaluées à 75 pour-cent de leur valeur réelle dès 1968. Le rôle d'évaluation foncière actuellement en vigueur fut préparé à partir d'une base se situant entre 55 et 60 pour-cent de la valeur réelle. Mais, Granby serait l'une des rares municipalités à s'en tenir encore à un pourcentage inférieur à 70 dans la confection du rôle de l'évaluation foncière.

Toutefois, il convient de souligner tel, l'augmentation du pourcentage et par conséquent de l'évaluation foncière ne signifie pas pour autant une augmentation des comptes de taxes que les propriétaires de Granby recevront. Lorsque le rôle d'évaluation en question entrera en vigueur, il y aura lieu de procéder à un rajustement du taux de la taxe afin que la cité ne perçoive pas plus que ce dont elle aura besoin.

Différents motifs incitent les autorités municipales à accepter que l'évaluation foncière de Granby soit portée à 75 pour-cent de la valeur réelle. D'abord, Granby est l'une des rares municipalités à avoir un rôle d'évaluation préparé suivant un pourcentage inférieur à 70. Partant de là, on peut facilement comprendre que le rôle en vigueur ne rend pas justice à Granby sur le plan publicitaire, en ce sens qu'une ville plus petite peut sembler plus importante pour l'unique et seule raison que son rôle d'évaluation foncière fut préparé suivant un pourcentage plus élevé.

Mais, il y a plus encore. Le conseil municipal a d'importants projets à réaliser et il ne peut en remettre l'exécution indéfiniment. L'aménagement d'une réserve d'eau potable et la construction de nouveaux garages municipaux sont du nombre de ces projets. Le conseil municipal éprouve actuellement des difficultés à faire approuver les règlements d'emprunts nécessaires à la réalisation de ces projets. Au surplus, la dette de la cité atteint maintenant 20 pour-cent de l'évaluation foncière imposable, il faut, pour qu'un projet soit approuvé, lorsqu'il y a référendum, que les propriétaires qui se prévalent de leurs droits se prononcent en faveur dans une proportion de 66 2/3 pour-cent, ceci tant en nombre qu'en valeur.

On comprendra qu'il est maintenant difficile pour le conseil de mener ses projets à bonne fin. Or, une augmentation de l'évaluation foncière imposable de Granby pourrait apparemment aider ou faciliter la réalisation des projets mis de l'avant. UN NOUVEAU RÔLE D'autre part, la cité de

Granby fait préparer un nouveau rôle complet de l'évaluation foncière tous les trois ans. C'est ainsi qu'au cours des prochaines semaines, on commencera la confection du rôle d'évaluation de l'année 1968. Au cours des années où le rôle n'est pas refait au complet, il n'y a que revision du rôle.

La confection d'un nouveau rôle demande presque toute une année de travail et entraîne une dépense de quelque \$16,000 à la cité de Granby. Or, si n'avait pas accepté que l'évaluation foncière soit portée à 75 pour-cent dès 1968, il aurait fallu attendre en 1971, à moins de demander la confection d'un nouveau rôle au complet entre-temps.

Le maire, M. Paul-O. Trépanier, ainsi que MM. les échevins J.-A. Bouchard, Bernard Beaudry, Gill Langlois, Georges Emile Guillette et Orpha Choinière se sont tous prononcés en faveur d'une augmentation de l'évaluation à 75 pour-cent de la valeur réelle dès 1968. Toutefois, M. Choinière aurait aimé qu'on attende un an.

MM. les échevins J.J.B. Payne et Alphonse St-Onge, pour leur part, ne s'objectent pas à l'augmentation du pourcentage, mais ils auraient préféré que ce pourcentage soit de 70 et non de 75.

Le rôle de l'évaluation foncière de Granby fut déjà pré-

(Suite à la page 16)

Le malaise opposant les dirigeants du hockey et des Loisirs sera analysé

GRANBY --- Le malaise qui oppose la direction du hockey senior aux dirigeants des Loisirs de Granby, différend qui met également le conseil municipal en cause, fera l'objet d'une discussion ouverte au cours d'une rencontre convoquée par le maire, M. Paul-O. Trépanier, pour 8 heures, ce soir, à l'hôtel de ville de la cité de Granby.

Outre les membres du conseil municipal, les personnes spécialement invitées à cette rencontre sont: les membres du comité de l'aréna, le gérant de l'aréna, M. Jean-Paul Bernier, la direction du hockey senior, les dirigeants des Loisirs et les journalistes.

Le malaise existe depuis un certain temps déjà, mais il a pris de l'importance depuis qu'il fut question de l'administration de la nouvelle aréna ainsi que depuis l'inauguration de la petite patinoire.

Le maire a fait remarquer que la construction de l'aréna a coûté un million de dollars et qu'il s'agit là d'un outil qui doit bien fonctionner. C'est pourquoi les principales parties intéressées sont convoquées à la réunion de ce soir. On espère ainsi mettre fin au malaise qui subsiste.

L'équipe liturgique précisera ses objectifs le 21 février

GRANBY --- Tous ceux qui s'intéressent à la participation de la communauté au culte liturgique dans la paroisse Ste-Famille, à Granby, sont convoqués à une rencontre qui aura lieu au sous-sol de l'église paroissiale à 8h.30 p.m., mardi le 21 février.

Depuis près d'un an, des efforts furent déployés dans le but de former une équipe liturgique dans la paroisse et ainsi faciliter une participation plus grande de la communauté au culte liturgique. Plusieurs paroissiens ont offert leurs services et accepté des tâches, mais d'autres n'ont pas encore eu l'occasion de réaliser ce qu'ils se proposaient de faire au profit de la communauté paroissiale.

On fera le point et précisera les objectifs à atteindre au cours de la rencontre du 21 février.

M. BOVIN CONFÉRENCIER

GRANBY --- Le conseil 1093 des Chevaliers de Colomb de Granby recevra M. P. Horace Bovin, commissaire du Pavillon Chrétien à l'Expo '67, au cours de l'assemblée générale qu'il tiendra à 10h. a.m., dimanche le 19 février, au local de la rue Dufferin, à Granby. M. Bovin y prononcera une conférence intitulée: "La lumière qui jaillit dans les ténèbres".

Tous les Chevaliers de Colomb membres du conseil 1093 de Granby sont invités. La cause sera de M. Bovin sera suivie d'une réunion. On profitera de cette réunion pour balloter les candidats à la prochaine initiation du conseil 1093 de Granby.

On attend la décision de Québec et on retarderait la négociation

GRANBY --- Il semble que la séance de négociations qui devait avoir lieu aujourd'hui entre les enseignants et les commissions scolaires de la Régionale Meilleur sera remise à plus tard, en raison du projet de loi du bill 25.

Sur le côté patronal le négociateur, M. Jacques Dubois, nous affirmait que les commissions scolaires préfèrent attendre les derniers développements des discussions des membres de l'Assemblée législative, concernant le bill 25 soumis pour mettre fin aux conflits scolaires dans le Québec. On craint qu'une négociation pourrait n'avoir aucune portée positive, puisque la situation relève complètement du gouvernement provincial, dans le contexte actuel.

A l'Association des enseignants de la Régionale Meilleur, on n'a pas voulu se prononcer sur le sujet avant le retour du président, M. Jean-Paul Bernard, qui a passé la journée d'hier à Québec, pour participer à une assemblée spéciale de l'exécutif de la Corporation des instituteurs catholiques du Québec. D'autre part, M. Jacques Du-

bois, administrateur de la Régionale Meilleur, a reçu un télégramme du ministre du Travail, l'hon. Maurice Bellemare, en date du 10 février, et faisant suite à la demande de la Régionale pour obtenir un médiateur extraordinaire dans le conflit qui l'oppose aux enseignants.

Ce télégramme se lit comme suit: "J'accuse réception de votre. J'espère que la législation présentée ce jour sera conforme à l'esprit de justice et aux aspirations du respect des droits de chacun."

Les élèves sans professeurs ont pu retourner à leur foyer, hier

GRANBY - Un service de transport d'urgence a été mis sur pied hier, pour permettre le retour à la maison de tous les étudiants dont les professeurs étaient absents de l'école. Tous les conducteurs d'autobus de la Régionale Meilleur ont en effet été avisés de visiter toutes les écoles, le matin, avant de retourner chez eux. De cette façon ils peuvent reconduire les élèves qui n'ont pas de professeurs. Même si cette méthode ne nécessite pas un voyage spécial de la part des chauffeurs, un rajustement sera fait sur le montant du contrat des propriétaires d'autobus scolaires.

Un total de 1,685 élèves ont dû retourner à la maison, hier, en raison de l'absence de 82 professeurs. Selon le rapport qui nous a été fait par l'Association des enseignants catholiques de la Régionale Meilleur, la grève de rotation s'est appliquée aux écoles suivantes, hier: école primaire Notre-Dame, de Granby, 450 élèves affectés par l'absence de 20 professeurs; collège Mgr Prince, 25 professeurs absents et 375 élèves sans classe; 5 professeurs et 50 élèves touchés aux cours de métiers féminins de l'école Notre-Dame de Granby; 8 professeurs et 180 élèves touchés aux classes

de neuvième année à l'école Notre-Dame de Granby; 24 professeurs absents et 600 élèves affectés aux deux écoles de l'Ange Gardien et à une école de Ste-Cécile de Milton.

La direction générale des écoles nous a appris de plus que six classes ont été fermées à l'école Sacré-Coeur, en raison de l'absence de plusieurs professeurs.

Les enseignants qui demeurent en classe donnent leurs cours réguliers dans un esprit de tension et de nervosité. Par contre ils se refusent à toute surveillance et suppléance.

THEATRE PALACE GRANBY. POIGNANT! Vous ne l'oublierez pas... une histoire poignante et brillante filmée. EXPLOSI! Les continents du réalisateur pour le vie présente sont de suite, tel d'un façon extrêmement captivante. Le film qui nous entraîne dans le monde de l'exploration. CHOQUANT! Un film plein de suspense, une expérience sans précédent pour ceux qui aiment les destins tragiques.

MON COLONEL Kentucky Fried Chicken. Offre en SPECIAL Tous les MERCREDIS seulement De 4h. p.m. à 1h.30 a.m. LE DINER REGULIER. Pour 99¢. Epargnez 36¢ Dans une boîte LE DINER REGULIER. 3 morceaux de poulet servis avec patates, salade de chou, miel, biscuit au beurre chaud.

CUIR SUEDE.KID chez Laflamme FOULBURE 328 Principale, Granby \$89 Le plus grand choix de toute la région. Soyez jeunes, dans le vent. Choix de styles, couleurs.

Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales... Les nouvelles régionales...

Nécrologie

COMEAU -- A Granby le 13 février 1967 à l'âge de 73 ans est décédé M. Roméo Comeau, époux de feu Alice Joly de-

meurant à 530, rue St-François à Granby.

Les funérailles auront lieu le 16 février, jeudi.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltee, du 223 rue Principale pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 3 heures et de là au cimetière de Farnham lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

DAIGLE -- A Granby le 13 février 1967 à l'âge de 69 ans est décédé M. Donat Daigle, époux de Rose-Alma Dion de-

meurant à Roxton Pond.

Les funérailles auront lieu le 16 février, jeudi.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Victor Ron-

chon, à Roxton Pond pour se rendre à l'église Ste-Puden-

tième de Roxton Pond où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de Roxton Pond lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

GALIPEAU -- A Granby le 12 février 1967 à l'âge de 76 ans est décédée Mme Richard Galipeau, née Euseline Lemaire de-

meurant à 503, rue Lafèche, à Granby.

Les funérailles auront lieu le 15 février, soit mercredi. Le convoi funèbre partira des salons funéraires J.-A. Lesieur Enr, du 255 rue Principale pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Cowie lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

RACINE -- A Granby le 13 février 1967 à l'âge de 73 ans est décédée Mme Alcide Racine, née Florestine Bernier de-

meurant à 295, rue York à Granby.

Les funérailles auront lieu le 16 février.

Le convoi funèbre partira des salons funéraires Girardot et Ménard Ltee, du 170, rue Dufferin pour se rendre à l'église St-Benoit où le service sera célébré à 10 heures et de là au cimetière de la rue Dufferin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre avis.

SAINTE MARIE -- A ville Sainte Marie, Beauce, à l'âge de 62 ans est décédé, dimanche le 12 février M. Joseph Vachon époux de Mathilda Savoie, industriel en vue, M. Vachon était président de Vachon Inc, de Sainte Marie, les plus grands fabricants de pâtisseries au Canada. M. Vachon était directeur des sociétés suivantes: Oeufs Vachon Inc, Vanix Inc, Biscuits Vachon Inc, Trans Canada Fund, Fonds P.C. Blue Bonnets Racetrack, National Council of Faking Industry, association professionnelle des Boulangers du Québec et la Chambre de commerce du Canada. Il était également gouverneur de l'Association professionnelle des Industriels, Membre du Richelieu Sainte Marie et du Club 200 de l'Académie Saint-Louis d'Edmundston. Il était aussi Grand Chevalier de Colomb au 4ème degré et il fut président de la campagne 1965 du Conseil des Oeuvres et du Bien-être de Québec.

M. Vachon laisse dans le deuil son épouse, née Mathilda Savoie, ses enfants Lucette (Mme Raymond Côté) Doris et Pierre Maurice, son gendre, le Dr Raymond Côté, ses petits enfants Michel et François Côté, ses frères Louis, Paul et Benoît, ses sœurs, Mme Henri LaHaye (Béatrice) et Mme Jean-Louis Bélanger (Simone), ses belles-sœurs et beaux-frères Mmes Louis Vachon (Jeanne Landry) Amédée Vachon (Emerilda Savoie) Paul Vachon (Madeleine Faucher) Benoît Vachon (Rachel Chateaufort) MM. Henri LaHaye, Jean Louis Bélanger et Alcide Savoie, MM. et Mmes Alfred Savoie, Alphonse Rouleau (Emeline Savoie) Henri Jacques (Aimée Savoie) Pierre Savoie, Armando Blouin (Ernestine Savoie) et Eugène Savoie, Mme Miville Labrecque (Anita Savoie) M. et Mme Ephrem Savoie, Mme Odilon Savoie, ainsi que M. et Mme Alonzo Savoie.

La dépouille mortelle est exposée à la résidence du défunt, au 253 avenue Des Erables à Sainte Marie.

La garde des chevaliers de Colomb du 4ème degré se fera mercredi soir de 7h. à 10h. p.m.

Les funérailles auront lieu le jeudi 16 février à l'église de Sainte-Marie et l'inhumation se fera au cimetière paroissial. Jacques Guay, Relations publiques.

J.-A. Lesieur Enr. Directeur de funérailles Service d'ambulance Salons funéraires modernes 255 Principale 411 Notre-Dame Bureau: 1, rue Paré Granby, P.Q. Tél. 372-3309

M. Donat Daigle est décédé à l'âge de 69 ans

ROXTON POND (DNC) -- M. Donat Daigle, époux de Rose-Alma Dion, demeurant à Roxton Pond, est décédé à l'âge de 69 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux filles: Mme Lucien Loignon (Alice), de Roxton Pond; Mme Jérôme Caillé, de Roxton Pond; un fils, M. Victor Daigle, de St-Lambert; ainsi que sept petits-enfants.

Les funérailles auront lieu jeudi, à dix heures, en l'église de Ste-Pudentienne de Roxton Pond, et l'inhumation suivra au cimetière de Roxton Pond.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires Victor Ronchon de Roxton Pond. Nos condoléances à la famille éprouvée.

3 blessés dans deux accidents

COWANSVILLE -- Les accidents de la route ont fait trois blessés légers, en fin de semaine, dans le territoire desservi par la Sûreté provinciale du détachement de Cowansville.

Le premier est survenu à Clareville, où deux personnes d'une même voiture ont subi des coupures légères lorsqu'elles voyageaient dans laquelle elles voyageaient à l'arrière d'une autre voiture qui venait en sens inverse.

Il s'agit de Mme Réal Boucher, âgée de 35 ans, de la route rurale numéro 1, à Clareville, et Mlle Claire Langlois, de Montréal.

Leur voiture a été endommagée pour environ \$1,000.

Le conducteur de l'autre automobile, M. Paul Provost, 47 ans, de Montréal, s'en est tiré indemne. La voiture de ce dernier a subi des dommages estimés à environ \$800.

La collision est survenue pendant une bourrasque de vent qui a déferlé sur notre région, en fin de semaine dernière.

CAPOTAGE

Un quinquagénaire de Freighsburg, M. Adélaïde Labaie, a été légèrement blessé lorsqu'il était passager à capoté, sur la route 100, près de Dunham. Le blessé a été coupé à la tête dans cet accident.

Le conducteur de l'automobile, M. M. Plouffe, de Dunham, s'en est tiré indemne.

Dans les deux cas, ce sont des agents de la PP de Cowansville qui ont fait les constatations d'usage.

M. ALAIN FORAND, âgé de 23 ans, fils de M. et Mme Claude Forand, de Farnham, est un nouveau constable que le conseil de la cité de Farnham a résolu d'engager après qu'il eut réussi avec succès les examens qui lui ont été soumis. M. Forand est entré en fonction le 8 février, et poursuit présentement un stage d'essai qui doit durer six mois. Le nouveau constable possède une 12e année scientifique, qu'il a terminée au Mont St-Louis, à Montréal. Il avait fait les onze autres années d'étude au collège St-Romald de Farnham.

Directeurs de Funérailles Girardot & Ménard Ltee SALONS FUNÉRAIRES 223 PRINCIPALE FUNÉRAIRES 170 DUFFERIN Ambulances -- Lits de malades BUC: 225 Principale -- Granby FR. 2-4498 -- FR. 2-3422 (19-1-64)

Granby Granite enr. ANDRÉ MENARD, prop. Letrage et Réparation Vendeur autorisé Rock of Ages 451 Dufferin 372-7729 Granby



NAISSANCE DE TRIPLETS - Une vache a donné naissance à des triplets à Ste-Brigide. Sur la photo, nous voyons la mère et les trois veaux, ainsi que le propriétaire de la vache, M. Eugène Simard.

Une vache a donné naissance à trois veaux à Sainte-Brigide

FARNHAM (DNC) -- Un fait assez rare s'est produit chez un cultivateur du rang des Irlandais, à Ste-Brigide, lorsqu'une vache a donné naissance à trois veaux. Il s'agit d'une vache appartenant à M. Eugène Simard.

La mère, qui est âgée de sept ans, et qui pèse 1,100 livres, a donné naissance à deux mâles et à une génisse. Les mâles pesaient chacun quarante livres et la génisse pesait 30 livres.

M. Simard possède un troupeau de race Holstein pur sang et emploie la méthode de l'insémination artificielle depuis 18 ans.

Il se dit très satisfait de ce genre de procédé, puisque jusqu'ici le troupeau lui a donné à trois reprises des couples de jumeaux, M. Simard

est cultivateur depuis 39 ans, et ce, toujours sur la même ferme.

La mère des triplets, qui en est à son quatrième vêlage, donne en moyenne 50 livres de lait par jour.

Les veaux pèsent actuellement 143, 135 et 128 livres et sont en excellente santé, tout comme la mère d'ailleurs.

Condamné à payer \$6,492 pour avoir tué une personne dans un accident

WATERLOO -- Le juge Evender Veilleux, qui siègeait en Cour supérieure, a condamné Serge Proulx, domicilié à R.R. 2, chemin de Waterloo, à payer la somme de \$6,492, avec intérêts depuis l'assignation et les dépens, à Mme veuve Lionel Bernier, une ménagère de St-Valérien, pour le décès de son fils mineur Rhéaume, dans un accident de circulation.

M. Rhéaume Bernier a été tué sur la route qui relie la route 1 au village de Ste-Cécile de Milton.

Dans sa déclaration, Mme Bernier allègue que son fils conduisait sa voiture en direction de Ste-Cécile de Milton, et que la voiture vint en collision avec l'automobile conduite par M. Serge Proulx, qui circulait en sens inverse, et que la collision eut au fait et à la faute de M. Proulx, puisque son fils conduisait du côté droit du chemin, et qu'immediatement avant la collision, l'automobile du dit Serge Proulx a failli venir en collision avec un autre véhicule qui circulait en sens inverse. Mme Bernier allègue également que M. Proulx avait précédemment consommé des boissons alcooliques.

Mme Bernier a expliqué qu'elle avait fait des déboursés de \$1,367, en rapport avec les funérailles, qu'elle était mère de dix enfants, dont quatre sont mariés, qu'elle était veuve, et qu'au moment du décès de son fils, celui-ci était étudiant à la Faculté de Commerce de l'Université de Sherbrooke et qu'elle était en droit de compter sur le soutien de son fils. La demanderesse conclut à un jugement pour \$53,367.

Dans sa défense, M. Proulx admet qu'il conduisait sa voiture-automobile à l'endroit et au temps indiqués dans sa déclaration, mais il prétend qu'il était de son côté de la route et que la collision a été causée par la faute et la négligence du jeune Rhéaume Bernier. Il conclut donc au rejet de l'action avec dépens.

Selon le jugement, la preuve a révélé qu'au jour de l'accident, M. Proulx, soit le défendeur, avait travaillé toute la journée et qu'il avait pris quelques consommations alcooliques et qu'il s'était rendu à l'hôtel de Ste-Cécile de Milton en compagnie de sa femme et d'amis, ignie de sa femme et d'amis où il consommait de la bière jusqu'à deux heures du matin, puis se disant "t a n e", il laissa la sa femme et ses amis et se dirigea seul vers la route 1, et c'est en cours de route que la collision eut lieu.

Cinq témoins indépendants ont juré que l'auto de M. Proulx empiétait sur le côté gauche du chemin.

La Cour est donc arrivée à la conclusion que l'accident s'est produit du côté gauche du chemin, c'est-à-dire du côté où circulait Rhéaume Bernier.

Le défendeur a également admis qu'il roulait à une vitesse illégale.

La Cour déduit que la fatigue de la journée et la boisson qu'il avait prise avaient sans doute affecté ses facultés au point qu'il n'avait pas de contrôle sur son véhicule-moteur. En conséquence, il doit être tenu responsable des dommages qu'a subis la demanderesse, soit Mme Bernier.

Le montant réclamé au sujet de la perte de l'enfant est exagéré selon la Cour, puisque M. Rhéaume Bernier pouvait devenir comptable agréé et que sa mère pouvait compter sur le soutien futur de son fils, et de ce chef, une somme de \$4,000 lui est accordée.

Le juge rendit son verdict, condamnant M. Proulx à payer \$6,492 comprenant \$4,000 pour la mort, \$1,367 pour les funérailles. Le montant que devra verser M. Proulx à Mme Bernier comprend les intérêts depuis l'assignation et les dépens.

Il s'agissait de prouver qui a traversé la rue sur feu rouge

ROXTON POND -- N'ayant pu apporter de preuves suffisantes de la culpabilité de l'autre partie, André Demers, de Montréal, ne pourra pas recevoir d'argent de Germain Gagné, de Roxton Pond, par suite d'un accident survenu entre les deux automobiles que conduisaient Demers et Gagné, le 15 juin 1965, vers 10 heures du soir, à l'intersection Sherbrooke et Panet, à Montréal.

Le juge Evender Veilleux, de la Cour supérieure du district de Bedford a donc rejeté la demande de André Demers, qui réclamait la somme de \$950.10 de Germain Gagné.

La collision entre les deux automobiles s'est produite au centre de l'intersection Sherbrooke-Panet, où il y a une lumière de circulation. Les deux parties ont déclaré avoir traversé l'intersection sur feu vert.

Cependant, rappelle le juge Veilleux, "Un témoin indépendant, qui se trouvait près de là, M. Antonio Bériault, nous dit que c'est le demandeur qui est entré dans l'intersection alors que sa lumière était rouge, corroborant ainsi la version donnée par Mme Monique Lachance et par le défendeur lui-même. Ces deux derniers nous disent qu'ils avaient immobilisé leur véhicule-moteur arrivés à l'intersection, vue que la lumière était rouge, et qu'ils ne procéderaient à traverser la dite intersection que lorsque leur lumière fut devenue verte."

Le demandeur André Demers n'a donc pu prouver la responsabilité de Gagné, et son action a été rejetée, avec dépens.

Les revenus du Service des loisirs ont atteint \$17,005

MARIEVILLE (DNC) -- Les revenus du Service des Loisirs de Marieville Inc. ont atteint \$17,005.79 au cours de l'année 1966. D'autre part, les dépenses furent tout aussi élevées.

La plus importante partie des revenus, soit \$8,685, provient de subventions consenties par la ville de Marieville, la Commission scolaire de Marieville et le gouvernement provincial.

Les cartes de membres et souscriptions ont rapporté \$2,625.20, alors que la section culturelle a donné \$2,997.15 et le ciné-club \$42. Les jeux extérieurs ont fourni un revenu total de \$608.84 alors que le revenu des jeux intérieurs fut de \$110.

Un emprunt de \$1,000 apparaît au tableau des revenus. De plus, le Service des Loisirs de Marieville a débuté l'année avec \$528.93 en caisse, \$25 en petite caisse et des sommes à recevoir pour un montant de \$383.67.

LES DEBOURSES Les dépenses de l'année 1966 se détaillent comme suit: section culturelle, \$4,184.22; ciné-club, \$77.75; culture physique, \$565.71; jeux intérieurs, \$476.84; souscription, \$50.67; jeux extérieurs, dont la balle dure, la balle molle, le hockey, le tennis, le croquet, football, etc., \$2,226.99; activités des terrains de jeu au cours de l'été, pour les enfants, \$3,511.11; dépenses diverses, dont le salaire du directeur de la récréation, \$5,605.49.

Au 31 décembre 1966, le Service des Loisirs de Marieville Inc. avait \$22.76 en banque, \$25 en petite caisse, et le solde des comptes à recevoir était de l'ordre de \$325.11.

4,700 âmes à Marieville

MARIEVILLE (DNC) -- Le relevé démographique auquel on vient de procéder indique que la paroisse Ste-Marie de Monroville de Marieville compte 1.0 60 familles pour un grand total de 4,700 âmes.

Il y eut 112 baptêmes en 1966 soit 13 de plus qu'en 1965. Le nombre de mariages fut de 41 alors qu'il avait été de 34 en 1965. On note par contre une diminution dans le nombre des sépultures. Celles-ci furent de 49 en 1965 et de 46 en 1966.

Vente d'arachides aux bénéfices des scouts de Bedford

BEDFORD (DNC) -- Une journée de vente d'arachides aura lieu à Bedford, au profit des scouts locaux.

La vente aura lieu samedi, le 18 février.

La population est invitée à encourager les jeunes scouts qui lui offriront des arachides.

La Cour est donc arrivée à la conclusion que l'accident s'est produit du côté gauche du chemin, c'est-à-dire du côté où circulait Rhéaume Bernier.

Le défendeur a également admis qu'il roulait à une vitesse illégale.

La Cour déduit que la fatigue de la journée et la boisson qu'il avait prise avaient sans doute affecté ses facultés au point qu'il n'avait pas de contrôle sur son véhicule-moteur. En conséquence, il doit être tenu responsable des dommages qu'a subis la demanderesse, soit Mme Bernier.

Le montant réclamé au sujet de la perte de l'enfant est exagéré selon la Cour, puisque M. Rhéaume Bernier pouvait devenir comptable agréé et que sa mère pouvait compter sur le soutien futur de son fils, et de ce chef, une somme de \$4,000 lui est accordée.

Le juge rendit son verdict, condamnant M. Proulx à payer \$6,492 comprenant \$4,000 pour la mort, \$1,367 pour les funérailles. Le montant que devra verser M. Proulx à Mme Bernier comprend les intérêts depuis l'assignation et les dépens.

Le Trio Eriksson au dernier concert des JM à Cowansville

COWANSVILLE -- Le Trio Eriksson seront les artistes qui offriront à la population de Cowansville le prochain concert des Jeunesses musicales, demain soir, mercredi, au théâtre Princess, de Cowansville.

Ce concert sera le quatrième de la saison 1966-67 et par le fait même le dernier de cette série de concerts des Jeunesses musicales, à Cowansville.

Le public et les amateurs de belle musique sont invités à assister à ce concert du Trio Eriksson.

TRIO ERIKSSON Le Trio Eriksson se compose de John Damgard Madsen, pianiste; Claes Eriksson, flûtiste; et Gert von Bulow, violoncelliste.

Ils étaient tous trois étudiants au Conservatoire de Copenhague quand ils ont formé cet ensemble.

Leur programme comprend plusieurs œuvres de répertoires classique et contemporain.

Ces trois musiciens furent chaudement applaudis par les représentants JM lors du congrès International de Paris, en avril dernier.

BIOGRAPHIE Le trio Eriksson se compose d'un flûtiste, d'un pianiste et d'un violoncelliste.

Le flûtiste se nomme Claes Eriksson. Il est né à Copenhague, au Danemark, le 3 janvier 1945. Il a poursuivi ses études musicales à l'Académie royale de musique de Copenhague, avec le professeur Poul Birkelund, de 1962 à 1966. En 1964, il a étudié avec Marcel Moyse. En 1962, Eriksson fut nommé le premier flûtiste de l'Orchestre des Jeunesses musicales du Danemark. Il a donné des concerts en tant que soliste à Copenhague, Oslo, Stockholm et Paris.

John Damgard Madsen est le pianiste de ce groupe. Né à Aarhus, au Danemark, le 31 décembre 1941, Madsen a étudié pendant un an à Eastman School of Music, à Rochester, N.Y. Il étudia ensuite pendant cinq ans à l'Académie royale de musique de Copenhague, avec le professeur Georges Vasarhelyi. A quelques reprises, le pianiste a eu l'occasion d'étudier avec

Nadia Boulanger et Geza Anda. M. Madsen a donné des concerts en tant que soliste invité au Danemark, en Norvège, en Suède, en Allemagne et en France. Il fut nommé, en 1966, professeur à l'Académie royale de musique, à Copenhague.

Enfin, le violoncelliste du trio est Gert von Bulow. Il est né à Copenhague en 1946. Il a commencé à jouer du violoncelle dès l'âge de quatre ans. Il poursuit ses études avec le professeur Erling Blendal Bengtsson, à partir de 1957 jusqu'en 1961, date à laquelle il s'inscrivit à l'Académie royale de musique.

Ce jeune violoncelliste s'est fait entendre à plusieurs reprises au Danemark, en Allemagne, où il eut l'occasion de jouer à Hambourg, à Hanovre et à Berlin. Il s'est également produit à Paris et à Bruxelles.

Ce trio sera du concert des Jeunesses musicales de Cowansville, demain soir, mercredi, le 15 février, à 8h. 15 au Théâtre Princess, de Cowansville.

Les membres de la J. chambre de Sutton visitent une industrie

SUTTON -- La jeune Chambre de Sutton avait dernièrement l'occasion de visiter une industrie peu connue dans les environs, mais qui à Sutton, tient une place prépondérante dans l'économie de la ville: la Compagnie Yarnex.

Cette firme se spécialise dans la fabrication des fils destinés à confectionner de la fine lingerie comme des tricots de nappes et autres. Employant

plus de 160 personnes, elle est de loin l'employeur le plus important de Sutton. M. Sherman le gérant à Sutton, ainsi que quelques autres maîtres ont expliqué les différentes phases des opérations de cette usine.

Les dirigeants de la Compagnie Yarnex comptent bien continuer le programme d'expansion entreprise voilà déjà 10 ans. La première de ce programme d'expansion a consisté en l'achat

d'une usine à Grand-Mère où les travaux de teinture sont accomplis. Depuis à Sutton même des travaux d'agrandissement ont été accomplis.

Les membres de la Jeune Chambre ont été unanimes à féliciter les dirigeants de la Yarnex Corporation sur la façon dont ils ont su rendre intéressante une visite faite dans le cadre des activités normales d'une Jeune Chambre dynamique.

Gilmore est responsable à 75% de la mort du jeune Jacques Bélisle

FARNHAM -- James Gilmore, automobiliste demeurant sur le chemin de St-Césaire à Farnham, a été tenu responsable, dans une proportion de 75 pour cent, de la mort du jeune Jacques Bélisle, survenue le 19 juillet 1965, vers 2 heures de l'après-midi, sur la route 40, près de Farnham.

Gilmore devra donc verser la somme totale de \$2,661 à M. et Mme Hector Bélisle (Paul Ida Conningham), de Farnham, parents de la jeune victime qui aurait été responsable à 25 pour cent de l'accident de la circulation dont il est mort. Les parents réclamaient conjointement la somme de \$9,568, alors qu'ils comparaissaient devant le juge Evender Veilleux, en Cour supérieure du district de Bedford.

Selon les dépositions des témoins, le jeune Bélisle a été heurté alors qu'il circulait à bicyclette, par une auto qui le dépassait et qui était conduite par James Gilmore. Le cycliste, par une fausse manœuvre, avait cependant obliqué vers la gauche, empiétant sur la voie publique. Par contre, de l'avis du juge Veilleux, l'automobiliste, en apercevant le cycliste, aurait dû redoubler de prudence et traverser la ligne blanche à gauche, ce qui aurait évité la tragédie.

Le juge Veilleux a reconnu des dommages encourus par les parents de la victime pour une valeur de \$548. Il a de plus accordé \$2,000 au père et \$1,100 à la mère, pour un montant total de \$3,548, dont Gilmore devra payer 75 pour cent, soit \$2,661, le tout avec intérêts à compter de l'assignation et les dépens.

Le ministre du Travail a répondu: " Je n'ai rien d'utile à ajouter à ce que j'ai déjà donné comme réponse à ce sujet."

M. Craftey a posé une question supplémentaire: "Dans la situation actuelle, surtout à Toronto, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement prendra une décision très prochainement?"

La question est demeurée sans réponse et d'autres députés ont alors abordé la question de la mise en chantier d'habitats domiciliaires dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Assemblée de l'APM de Sutton le 2 mars

SUTTON (DNC) -- La prochaine assemblée de l'Association parents-maîtres de Sutton aura lieu jeudi soir, le 2 mars. Le sujet traité sera la catéchèse chez les adolescents.

Lors de la récente assemblée de l'APM de Sutton, Mlle C. Choynière, attachée à la supervision de la méthode Cuisenaire dans les classes élémentaires de Cowansville, donna une démonstration avec les réglettes.

L'assistante sembla très enthousiaste à l'idée que cette méthode sera mise en pratique dans les écoles de Sutton, dès septembre prochain.

D'ici quelques temps, des cours concernant cette méthode seront donnés aux professeurs d'abord, ensuite aux parents désireux de participer davantage aux études de leurs enfants.

Les retraites paroissiales sont remplacées par des jours d'étude

FARNHAM (DNC) -- Les journées d'études ont commencé à la paroisse St-Romuald de Farnham. Il s'agit d'une nouvelle formule expérimentée, en vue de remplacer les retraites.

Le programme pour les adultes débutera dimanche le 26 février. On songe à convoquer les paroissiens par groupe d'âge et de situations, afin de mieux couvrir les besoins réels.

Ainsi, avec les étudiants, on a discuté de sujets tels que la valeur de la science humaine et celle de la science venant de Dieu, le temps et l'éternité, l'amour et le bonheur, la liberté et les responsabilités, les changements dans l'Eglise et dans le monde.

Le programme pour les adultes débutera dimanche le 26 février. On songe à convoquer les paroissiens par groupe d'âge et de situations, afin de mieux couvrir les besoins réels.

Ainsi, avec les étudiants, on a discuté de sujets tels que la valeur de la science humaine et celle de la science venant de Dieu, le temps et l'éternité, l'amour et le bonheur, la liberté et les responsabilités, les changements dans l'Eglise et dans le monde.

Le feu a pris naissance dans le plafond d'une chambre à coucher, au second plancher d'une maison d'un étage et de

\$1,500 de dommages dans un incendie à Cowansville

COWANSVILLE (R.L.) -- Un incendie qui s'est déclaré hier après-midi, à Cowansville, a nécessité deux alertes. Personne n'a été blessé mais les dommages matériels se chiffrent à près de \$1,500.

L'alarme a été sonnée vers 3h. 25 puis la seconde quelques minutes plus tard. Une quinzaine de pompiers, sous la direction du chef Ernest Deschamps, de Cowansville, ont répondu à l'appel.

Le feu a pris naissance dans le plafond d'une chambre à coucher, au second plancher d'une maison d'un étage et de

Offawa songe-t-il à reviser sa politique?

COWANSVILLE -- Etant donné que le coût de la construction domiciliaire monte en flèche, le député de Brome-Missisquoi à la Chambre des communes, M. Heward Graftey, a demandé au ministre du Travail l'hon. J. R. Nicholson, si le gouvernement songe sérieusement à reviser bientôt le plafonnement des prêts hypothécaires.

M. Craftey a posé une question supplémentaire: "Dans la situation actuelle, surtout à Toronto, le ministre pourrait-il donner à la Chambre l'assurance que le gouvernement prendra une décision très prochainement?"

La question est demeurée sans réponse et d'autres députés ont alors abordé la question de la mise en chantier d'habitats domiciliaires dans la région du Saguenay et du Lac St-Jean.

Soirée paroissiale à Farnham le 19 février

FARNHAM (DNC) -- Tous les paroissiens de St-Romuald de Farnham sont invités à une rencontre sociale et de détente qui aura lieu, dimanche le 19 février, à 8 heures, en la grande salle de la paroisse.

Cette soirée est organisée par les Femmes chrétiennes de la paroisse. Il y aura partie de cartes, chansons et discussions sur différents sujets d'actualité. Le tout se terminera par un goûter servi gratuitement.

Soirée paroissiale à Farnham le 19 février

FARNHAM (DNC) -- Tous les paroissiens de St-Romuald de Farnham sont invités à une rencontre sociale et de détente qui aura lieu, dimanche le 19

M. Gagnon explique ce qu'est l'école active

SAINT-HYACINTHE - Dans une récente conférence, M. Roger Gagnon, directeur général des études au niveau primaire à Saint-Hyacinthe a qualifié l'école active d'une progression selon le rythme d'apprentissage.

C'est un esprit et non une technique d'enseignement scolaire, ou l'éducation est centrée sur l'enfant, ou l'activité intellectuelle prend le dessus par l'apprentissage de la recherche qui favorise le travail personnel et l'épanouissement de l'enfant.

L'école coopérative, qu'on l'appelle école active ou nouvelle reste un nouveau type d'école qui veut la collaboration l'union et le dialogue entre les parents

les professeurs et les élèves. Elle se caractérise donc par une participation active de tous ceux qui sont directement intéressés à l'éducation, soit les parents, les maîtres, les commissaires d'école, le ministère de l'Éducation le gouvernement et même les autorités civiles et religieuses.

"L'enfant de préciser M. Gagnon, est un être essentiellement actif et c'est par l'exercice que ses moyens se développent et que sa personnalité s'épanouit."

"L'enfant à l'école active ou coopérative apprend à se servir de sa liberté prend l'habitude de la recherche et de la démarche personnelle. Cette réorganisation pédagogique,

dans son esprit, sera d'abord centrée sur l'enfant par opposition à l'école traditionnelle ou l'enseignement était plutôt centré sur le professeur. Le système de l'école active, dont l'école "Bois-Joli" à Saint-Hyacinthe doit être un centre, vise deux objectifs.

Le développement équilibré d'un enfant exige qu'il puisse progresser intellectuellement, affectivement et socialement à son propre rythme. Il devra donc faire partie de groupes homogènes de travail, non seulement en tenant compte de ses succès intellectuels, mais aussi de son développement physique, psychique et social.

La création de tels groupes de travail, nous fait remarquer M. Gagnon, entraîne immédiatement des répercussions, telles l'âge uniforme pour l'admission à l'élémentaire; le classement des élèves par âge le progrès continu tout au long de la carrière scolaire; la limitation de l'accélération ou du ralentissement à une seule année.

De cette dernière résultera en général une promotion automatique.

Le deuxième objectif visé vise l'adaptation aux différences individuelles.

"Tous les moyens sont tentés en vue d'assouplir les structures scolaires de manière à ne pas entraver le développement normal des aptitudes individuelles des étudiants, assure le conférencier.

L'âge d'Or s'affilie à l'O.T.J. centrale

SAINT-HYACINTHE --- Le club de l'Age d'Or de Saint-Hyacinthe s'est affilié à l'Organisation des terrains de jeux de Saint-Hyacinthe.

La demande de l'Age d'Or a été soumise à la dernière réunion de la direction de l'OTJ centrale. Le Conseil de l'OTJ a immédiatement donné suite à cette requête.

Cette affiliation permettra une plus grande centralisation des activités de l'Age d'Or et de l'organisation des terrains de jeux.

Etant affilié à l'OTJ central de Saint-Hyacinthe, ce club aura

droit à l'assurance responsabilité et à d'autres avantages. Par la même occasion, le club de l'Age d'Or se lie à la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe et aura ainsi droit aux subventions du ministère des Loisirs.

Dans un temps relativement rapproché, le Fédération, avec la nouvelle organisation du ministère des Loisirs, jouera dans le monde des loisirs un rôle semblable à celui des Régionales au niveau de l'éducation. La Fédération aura alors sous son contrôle, les organisations paroissiales et centrales.



AQUEDUC ET EGOUTS - Des travaux se poursuivent depuis quelques semaines à St-Dominique, en vue de l'amélioration du service d'aqueduc et d'égouts.

Travaux d'aqueduc et d'égouts de \$214,000 dans St-Dominique

ST-DOMINIQUE (DNC) - Des travaux de l'ordre de \$214,000 sont présentement en cours, à St-Dominique, pour l'installation d'un meilleur service d'aqueduc et d'égouts.

Cette réalisation, attendue depuis une quinzaine d'années, a débuté au cours du mois de

janvier, sous la responsabilité de la firme Les Pavages Maska, de St-Dominique. Ils ont été commandés par le conseil municipal soit le maire Roger Loiselle, et les échevins Ferdinand Chagnon, Charles Duveau, Irénée Deslandes, Philippe St-Onge, Lionel Dion et

Albert Deslandes. Le maire s'est dit très heureux de ces travaux qui étaient projetés depuis longtemps et il s'excuse auprès des automobilistes de la fermeture temporaire de quelques rues, nécessitée pour l'exécution de ces travaux.

Les cours de mesures d'urgence seront inaugurés aujourd'hui

SAINT-HYACINTHE --- M. Jacques Lafontaine, maire de Saint-Hyacinthe ou son représentant assistera en compagnie de plusieurs autres dignitaires dont les autorités de l'école concernée, à l'inauguration des cours de mesures d'urgence, cet après-midi au Centre d'apprentissage des métiers de la construction.

La cérémonie aura lieu à 2h. 15.

Les administrateurs de la Commission d'apprentissage MM. Lucien Aubé, président, Jean Bélanger, directeur ainsi que M. J. Lucien Thibault, secrétaire exécutif, ont accordé leur collaboration à l'organisation de la protection civile en remettant à l'organisation de deux cours d'introduction sur les mesures d'urgences aux é-

tudiants du Centre d'apprentissage et au public invité. La salle moderne de conférence du Centre sera disponible pour la réalisation de ce programme d'éducation.

Les séances allouées aux étudiants, durant le jour se tiendront les mardis 14, 21 et 26 février de 2h30 à 4h45 dans l'après-midi. Les présentations du soir sont réservées aux étudiants et au public qui est invité en particulier. Les dates ont été fixées au mardi 14, 21 et 28 février de 8 heures à 10 heures du soir.

Les représentants du ministère de la Santé, du Bien être et un officier spécialisé de la Défense nationale informeront les spectateurs du rôle qu'ils doivent tenir en cas de désas-

tre naturel ou d'éventuelles attaques nucléaires. Des films et diapositives sont inscrits au programme.

M. Denis Richard, chef d'entraînement de la Zone 8 et M. Marcel Breaud, secrétaire du comité de Régie du groupe 832 font partie de l'équipe concernée.

Les étudiants de la Commission d'apprentissage ou le public désireux d'obtenir de plus amples informations peuvent communiquer avec M. Jean Bélanger, au numéro de téléphone 3-7463 ou au Centre administratif de la Protection civile, 925 Boucherville dont le numéro de téléphone est 773-0063. Le service d'information est offert sans frais de la part des participants.

L'école coopérative s'achemine vers la réalité à St-Hyacinthe

SAINT-HYACINTHE - Afin de concrétiser dans un avenir rapproché l'école coopérative à Saint-Hyacinthe, la commission scolaire locale a donné suite à une vingtaine de recommandations du règlement numéro un du rapport Parent.

C'est en ces termes que M. Roger Gagnon s'est adressé à plusieurs Associations parents-maîtres de Saint-Hyacinthe.

On sait que la réalisation de l'école coopérative aussi appelée école active, est la première décision du ministère de l'Éducation pour faire suite aux recommandations du rapport Parent.

A la commission scolaire de Saint-Hyacinthe, une des premières recommandations du règlement numéro un, soit l'âge d'admission des enfants en première année fixé à six ans le premier novembre a été immédiatement adopté.

L'organisation d'un réseau complet de classes maternelles où tous les enfants ayant un an de moins que l'âge d'admission en première année sont acceptés, a été mise sur pied peu de temps après à Saint-Hyacinthe.

En vue de l'organisation complète de l'école active, il fallait une préparation du corps enseignant.

La Commission scolaire a alors établi des cours et des séances d'études, de cours spéciaux et des comités d'études. Cette année, certaines écoles de Saint-Hyacinthe, ont pu bénéficier particulièrement au niveau de sixième et de septième année d'un programme à rythme comprenant trois voies. Ce programme est particulièrement un programme d'enrichissement pour l'enfant. L'introduction des méthodes nouvelles telles "Allons au Bois-Joli" "Cuisenaire" et "Le Français à l'école active" s'est faite progressivement.

D'autre part le service à l'enfant et l'organisation de classes spéciales ont été amorcés.

L'organisation matérielle des écoles de Saint-Hyacinthe est par ailleurs de plus en plus perfectionnée. Professeurs et étudiants ont à leur disposi-

tion un nombre considérable de volumes pour la recherche; le matériel audio-visuel; divers projecteurs; les magnétophones; les films fixes; et les ateliers de travaux manuels.

De plus la Commission a prévu soit l'agrandissement ou la construction d'écoles fonctionnelles.

Le bulletin scolaire a subi, lui aussi de nombreuses modifications. L'enfant est dorénavant comparé à lui-même. Un dossier d'élèves a été institué.

Depuis la promotion automatique des étudiants, auparavant à 3,11 pour cent, se situe maintenant à 13 pour-cent.

Les anciens du Patro se réuniront le 19

SAINT-HYACINTHE - Les anciens du Patronage St-Vincent de - Paul de St-Hyacinthe se réuniront dimanche, le 19 février, pour un déjeuner communautaire, en vue des élections qui se tiendront le troisième dimanche de mars, au Patro.

Ce déjeuner, précédé par une messe, à 8h. 30 sera sous la présidence de M. Fernand Pothier.

Le Révérend Père Paul - Emile Rodrigue, supérieur, chantera la célébration eucharistique.

Le rapport des divers comités des anciens du Patro sera remis à cette occasion.

Ce déjeuner s'adresse uniquement aux membres de l'Association.

Par contre, les dames sont invitées à accompagner leurs époux, à une partie de cartes, le même jour, au Patronage St-Vincent - de - Paul, à St-

Hyacinthe. La soirée débutera à 7 heures.

De nombreux prix de présence seront remis et un goûter sera servi.

L'organisation relève de la direction des anciens du Patro, dont le président est M. Fernand Pothier.

Un Italien est blessé à St-Jude

SAINT-HYACINTHE --- Un citoyen d'origine italienne domicilié à Montréal a été blessé dans un accident d'automobile à Saint-Jude à 5h.30 dans l'après-midi.

Il s'agit de M. Custodia Neto âgé de 35 ans et domicilié au 4678, de la rue Buillon à Montréal. Il voyageait au volant d'une automobile de marque Mustang Hard Top 1963 qui a subi des dommages de l'ordre de \$300.

L'autre véhicule était conduit par M. Gérard Brouillard, âgé de 36 ans et domicilié au 27, de la rue Edmonton, à Valleyfield. Sa voiture de marque Pontiac Sedan 1961 a été endommagée pour \$250.

Capital total d'un million d'une compagnie avec siège à St-Pie

SAINT-PIE -- Des lettres patentes ont été accordées constituant une corporation du nom de "Sanair Inc.", avec un capital total de \$1,000,000 divisé en 1,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de \$1. chacune. 99,800 actions privilégiées classe A d'une valeur nominale de \$10 chacune et en 1,000 actions privilégiées classe B

d'une valeur nominale de \$1. chacune. Le siège social de la compagnie est à St-Pie comté de Bagot, district judiciaire de St-Hyacinthe. Le but est de faire le commerce d'appareils électriques électroniques, et plus particulièrement de purificateurs électroniques d'air et d'eau.

L'OTJ centrale a remis les rapports de comités

ST-HYACINTHE - La direction de l'OTJ centrale de St-Hyacinthe s'est réunie pour prendre connaissance du rapport des divers comités des terrains de jeux de la ville et des environs.

En raison de la saison froide, le hockey a occupé la majeure partie de la réunion.

En effet, 500 garçons de 10 à 17 ans ont participé cette année aux équipes de hockey. Ceux-ci ont formé au total 32 équipes, parmi lesquelles une Pee-Wee et une Junior B.

L'équipe d'élite Pee-Wee a participé au tournoi de Québec tandis que celle de Junior B a pris part au Championnat de la ligue Richelieu, à Sorel.

De plus 150 bénévoles ont pris en main la direction de ces jeunes dans ce sport.

Le plus comme par les années passées, l'OTJ Centrale demande à chaque terrain de jeux qui lui est affilié de fournir un montant de \$6 par joueur de hockey de l'équipe. Cette somme contribuera à l'organisation de la saison de hockey.

Cette contribution représente un montant total de \$1,200 pour cette partie du budget. La balance est payée par l'OTJ Centrale.

Les équipes se partagent comme suit: huit mosquitos groupent 120 jeunes; huit Pee-Wee, 120 autres jeunes; six Bantam, 90 garçons; quatre Midget, groupent 60 jeunes; 4 juvénile, encore 60 autres; et les deux équipes d'élite groupent ensemble 30 jeunes.

À l'occasion du cinquantième anniversaire du club de Presse de St-Hyacinthe, l'OTJ Centrale a souscrit un montant de \$10 à cet organisme.

On sait que le club de presse doit célébrer cet anniversaire le 5 mars. De nombreuses manifestations sont prévues.

Le système d'engagement des moniteurs à l'étude

SAINT-HYACINTHE --- L'Organisation centrale des terrains de jeux de Saint-Hyacinthe a procédé au cours de la dernière réunion de la direction à l'étude d'un nouveau système d'engagement des moniteurs pour la saison estivale.

L'OTJ Centrale voudrait établir des cadres de salaire basés sur les années d'expérience des moniteurs et monitrices. Ce système reste toutefois à l'état de projet, parce qu'il reste certaines possibilités pour que les terrains de jeux soient reliés à la municipalité, dès cette année.

Dans ce cas, les responsabilités qu'assument actuellement les directeurs de l'OTJ centrale seraient par le fait même changées et peut-être réduites.

Afin de savoir exactement les projets de l'OTJ centrale à ce sujet, la direction de l'OTJ prévoit une rencontre avec les autorités de la ville de Saint-Hyacinthe.

Il est possible que le Conseil pense intervenir dans l'organisation des terrains de jeux dès cette année mais rien n'est encore défini.

moniteurs et monitrices commencent immédiatement.

Le R.P. Gagnon sera prédicateur à la Cathédrale

SAINT-HYACINTHE --- Les retraites paroissiales auront lieu du 5 au 19 mars, à la Cathédrale à Saint-Hyacinthe. Elles seront prêchées par le Révérend Père Rosaire Gagnon O. M. I.

Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé son appui à une mesure d'incorporation de la Fédération des Associations parents-maîtres de la Régionale Yamaska.

Il s'agit d'une formalité contenue dans les procédures d'incorporation.

Le cap. Frenière félicité par le conseil municipal

SAINT-HYACINTHE --- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé une subvention de \$400 au club de raquetteurs "Les Vive la joie" pour le congrès national qui se tiendra à Saint-Hyacinthe les 25 et 26 février dans la localité.

Les organisateurs s'attendent à recevoir près de 1,200 raquetteurs de tous les coins du pays dans la ville maskoutaine. Une manifestation d'une telle envergure nécessitera donc des besoins pécuniaires importants.

Le conseiller J.-L. Morin a donc proposé que la ville de Saint-Hyacinthe accorde une subvention de \$400 aux organisateurs de la manifestation. Il a reçu l'appui de son collègue M. Léonard Pion et la résolution a été adoptée à l'unanimité.

La Fédération des APM s'incorporera

SAINT-HYACINTHE --- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé son appui à une mesure d'incorporation de la Fédération des Associations parents-maîtres de la Régionale Yamaska.

Il s'agit d'une formalité contenue dans les procédures d'incorporation.

Les "Vive la joie" recevront \$400

SAINT-HYACINTHE --- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé une subvention de \$400 au club de raquetteurs "Les Vive la joie" pour le congrès national qui se tiendra à Saint-Hyacinthe les 25 et 26 février dans la localité.

Les organisateurs s'attendent à recevoir près de 1,200 raquetteurs de tous les coins du pays dans la ville maskoutaine. Une manifestation d'une telle envergure nécessitera donc des besoins pécuniaires importants.

Le conseiller J.-L. Morin a donc proposé que la ville de Saint-Hyacinthe accorde une subvention de \$400 aux organisateurs de la manifestation. Il a reçu l'appui de son collègue M. Léonard Pion et la résolution a été adoptée à l'unanimité.

Le cap. Frenière félicité par le conseil municipal

SAINT-HYACINTHE --- Le conseil municipal de Saint-Hyacinthe a accordé une subvention de \$400 au club de raquetteurs "Les Vive la joie" pour le congrès national qui se tiendra à Saint-Hyacinthe les 25 et 26 février dans la localité.

Les organisateurs s'attendent à recevoir près de 1,200 raquetteurs de tous les coins du pays dans la ville maskoutaine. Une manifestation d'une telle envergure nécessitera donc des besoins pécuniaires importants.

Le conseiller J.-L. Morin a donc proposé que la ville de Saint-Hyacinthe accorde une subvention de \$400 aux organisateurs de la manifestation. Il a reçu l'appui de son collègue M. Léonard Pion et la résolution a été adoptée à l'unanimité.

L'Age d'Or s'affilie à l'O.T.J. centrale

SAINT-HYACINTHE --- Le club de l'Age d'Or de Saint-Hyacinthe s'est affilié à l'Organisation des terrains de jeux de Saint-Hyacinthe.

La demande de l'Age d'Or a été soumise à la dernière réunion de la direction de l'OTJ centrale. Le Conseil de l'OTJ a immédiatement donné suite à cette requête.

Cette affiliation permettra une plus grande centralisation des activités de l'Age d'Or et de l'organisation des terrains de jeux.

Etant affilié à l'OTJ central de Saint-Hyacinthe, ce club aura

droit à l'assurance responsabilité et à d'autres avantages. Par la même occasion, le club de l'Age d'Or se lie à la Fédération des Loisirs du diocèse de Saint-Hyacinthe et aura ainsi droit aux subventions du ministère des Loisirs.

Dans un temps relativement rapproché, le Fédération, avec la nouvelle organisation du ministère des Loisirs, jouera dans le monde des loisirs un rôle semblable à celui des Régionales au niveau de l'éducation. La Fédération aura alors sous son contrôle, les organisations paroissiales et centrales.

L'initiation au tennis est donnée le samedi

ST-HYACINTHE - L'OTJ centrale poursuivra les cours d'initiation au tennis du samedi matin, à l'école Lafontaine, à St-Hyacinthe.

Ces cours sont donnés chaque samedi matin par des moniteurs et des monitrices spécialisés.

Les jeunes doivent apporter leurs raquettes et leurs sous-vêtements de tennis. Les balles sont

toutefois fournies par l'organisation des terrains de jeux de St-Hyacinthe.

On nous prie de noter que les cours de tennis sont gratuits pour les jeunes.

Donc tous les jeunes hommes et jeunes filles entre 11 et 16 ans, intéressés par ce sport peuvent se rendre à l'école Lafontaine, le samedi matin entre 9 heures et midi.

M. R. LANGLOIS DÉFINIT LE TRAVAIL D'ORIENTATION

ST-HYACINTHE - L'Assemblée générale de l'Association parents - maîtres Ste-Eugénie de Douville a eu lieu dans la salle de l'école du même nom, M. Robert Langlois, orienteur à la Commission scolaire régionale Yamaska a défini devant l'assistance le travail d'orientation et la tâche auprès des jeunes.

Les élèves de 7e année ainsi que les parents assistaient à

cette manifestation présidée par M. André Fontaine. C'est M. Emile Cloutier qui a remercié le conférencier.

Mlle Jeanne Ledoux, directrice de l'École Ste-Eugénie, a entretenu les parents sur l'école active.

A la fin de sa conférence M. Robert Langlois a dû répondre à plusieurs questions d'intérêt général.

La semaine du laïc portera sur la famille

SAINT-HYACINTHE -- La semaine du laïc débutera dimanche dans la région maskoutaine. Le thème sera "La Famille, une force dans la société".

"Les nombreux problèmes qui agitent la région maskoutaine exigeront de plus en plus que ce mot d'ordre devienne une réalité," selon les organisateurs.

Tous les parents, éducateurs de la région sont convoqués à l'École Sacré-Coeur pour garçons à Saint-Hyacinthe pour réfléchir sur le thème, à l'oc-

casion de cette semaine. Son but est de sensibiliser la plus grande partie de la population à se donner des moyens collectifs d'action.

La semaine du laïc aura lieu sous l'instigation du comité diocésain d'Action catholique. Un comité spécial formé de militants du domaine social, bien-être, économie, apostolique réalisera la semaine sous la présidence de M. et Mme Jean Caruel.

M. Richard Sarrazin qui est

spécialiste dans les problèmes de la famille sera le conférencier invité le 19 février à 8 heures du soir à l'École Sacré-Coeur. M. Sarrazin est directeur du Service social à Saint-Jude et directeur exécutif de la Fédération des services sociaux à la famille.

Les billets pour cette soirée sont en vente. Les intéressés peuvent s'adresser à M. Robert Bileaud, 3955, Boulevard Laurier, Douville dont le numéro de téléphone est 3-8535.



CAISSE POPULAIRE - La nouvelle Caisse populaire de St-Dominique a ouvert ses portes ces jours derniers. Le nouvel édifice, situé sur la rue Principale, près de l'église, a été construit par la firme Guilmain, de Upton. La gérante de l'établissement est Mme Lionel Loiselle.

Autres nouvelles de St-Hyacinthe à lire en page 13

La tricolore
Mme Hubert Dubois, Prop.
LAINE, PIÈCES MURALES, FIL, CORSETS, BRASSIÈRES, CORDE DE PARIS
1260 Des Cascades St-Hyacinthe Tél: 774-4880

GARAGE LAPLANTE
SAINT-THOMAS D'AQUIN
Route de Saint-Basile
Débossage et peinture
CLINIQUE VOLKSWAGEN
Hans Seidenfuss
Spécialiste en réparation des voitures
VOLKSWAGEN
TEL: 796-3232

PORCHES VOITURES SPORTS

Un tube de mortier installé dans une maison à Saïgon!

SAIGON (AFP) — Deux Vietnamiens ont installé un tube de mortier de 81 MM dans leur maison en plein centre de Saïgon et par un trou dans le toit de tuiles ont tiré lundi matin à 7 heures 55 trois obus vers le "Mac-V", quartier général américain à un mille de là.

Deux obus ont explosé à 300 pieds des bureaux du général William Westmoreland mais par un coup incroyable du sort le premier obus est tombé en plein dans un camion chargé de parachutistes vietnamiens et de munitions. Une explosion formidable, déchiqueta la plupart des soldats projetant leurs restes dans un rayon de 150 pieds. Neuf soldats ont été tués, et une dizaine ont été blessés.

Le deuxième obus a explosé sur une maison voisine. Le troisième n'a pas éclaté.

La maison où était installé le mortier, a été détruite par une explosion qui a suivi les trois coups de mortier.

Des enfants et curieux avaient été attirés dès les premiers coups croyant qu'il s'agissait

encore de pétards de la fête du Tet. Après le troisième coup de mortier, ils ont vu un homme et une femme quitter la maison précipitamment.

Des policiers arrivés sur les lieux ont pénétré dans la demeure et quelques instants plus tard une explosion se produisit qui tuait trois personnes dont deux policiers et un enfant et en blessait 31 dont six policiers, parmi les curieux.

On retrouvait dans les ruines de la maison trois obus de mortier intacts et le tube démantelé.

Arrêté Selon le commissaire de police du quartier un Vietcong aurait été arrêté.

On ignore encore si le mortier était piégé ou si le couple vietcong a quitté les lieux parce que l'arme refusait de fonctionner après le troisième obus.

C'est le premier incident grave survenu à Saïgon depuis la fin de la trêve de quatre jours qui avait été respectée parties. En fait la trêve du Vietcong devait durer jusqu'à mercredi matin.



LE SUPPORT LOGISTIQUE aussi bien que tactique aux troupes canadiennes qui participaient à l'exercice "Frontier Assault", était la responsabilité du 1er peloton de Transport-hélicoptères. Un hélicoptère "Voyager" du peloton prend ici des vivres et des munitions destinées au 1er Bataillon, Royal 22e Régiment. A gauche, le véhicule Robinson, et au centre, un auto-neige légère qui a été mis à l'épreuve au cours de l'exercice. (Photo des forces canadiennes)



DES FANTASSINS du Royal 22e Régiment se préparent à monter dans un hélicoptère Voyager du 1er peloton de Transport-hélicoptères qui les conduira à l'assaut d'une place-forte que l'on croyait impenable. (Photo des forces canadiennes)

L'Événement ne sera plus publié par "Le Soleil"

QUEBEC (PC) — La compagnie Le Soleil Limitée a annoncé, lundi, qu'elle ne publiera plus le quotidien L'Événement à compter du 3 mars prochain, mais il demeure possible qu'il continue d'être publié par d'autres intérêts.

L'Événement, le seul quotidien du matin de la Capitale, en est à sa 100e année d'existence.

«La direction du Soleil a le regret d'annoncer qu'elle se trouve dans la pénible obligation d'abandonner la publication de L'Événement à partir du 3 mars prochain», déclare un communiqué publié en première page du quotidien Le Soleil, un journal d'après-midi publié par le même éditeur.

Le communiqué ajoute que des négociations se poursuivent cependant avec certains groupes de Québec et de Montréal qui envisagent la possibilité d'en continuer la publication.

«Nous espérons qu'elles réussiront.

«Autrement, ce sera la fin d'un quotidien qui s'est identifié pendant un siècle à la vie politique, économique, sociale et culturelle de la ville de Québec.»

La direction du Soleil dit que

sa décision constitue une échéance à laquelle elle ne peut se soustraire après plus de 30 ans de pertes financières, de plus en plus considérables ces dernières années.

«Échéance lourde à considérer lorsque l'on pense à tous ceux des Québécois qui en sont les fidèles lecteurs ainsi qu'à tous nos collaborateurs qui en assurent chaque jour la publication.»

En 1964, la publication de L'Événement avait cessé le samedi. Depuis le 3 octobre dernier, le journal avait adopté le format tabloïd et son équipe de rédaction était devenue distincte de celle du Soleil.

Selon les rapports plus récents, la circulation quotidienne de L'Événement est de 10,600 copies.

Plus tôt, ce mois-ci, M. Pierre Péladou, éditeur du Journal de Montréal, qui paraît depuis 21-22 ans, avait annoncé son intention de créer un quotidien du matin à Québec. «Le Journal de Québec» adopterait une formule semblable à celle du Journal de Montréal et serait imprimé à Montréal. Le premier numéro de ce quotidien devrait être publié le 1er mars.

Un traité proscrivant les armes atomiques en Amérique latine

MEXICO (AFP) — Les pays latino-américains signent demain, mardi, solennellement à Mexico un traité proscrivant la fabrication, la détention ou l'utilisation des armes atomiques en Amérique latine.

Ce document, élaboré par les délégués des 21 pays représentés, couronne plus de trois ans d'efforts et de négociations internationales. M. Thant, secrétaire-général de l'ONU, a d'ailleurs envoyé un message de félicitations aux délégués qui ont préparé le texte dans lequel il souligne que ce traité est le premier qui établit un système efficace de contrôle de dénucléarisation militaire.

Dénucléarisation

Outre l'interdiction pour les pays signataires de détenir ou d'utiliser un armement atomique, le traité prévoit la création d'un organisme international de contrôle appelé "Centre de dénucléarisation de l'Amérique latine", établi à Mexico, et qui entrera en fonction dès que 11 pays auront ratifié le document.

Ce Centre, sous la responsabilité d'un secrétaire-général élu pour trois ans, veillera au respect des engagements souscrits. C'est ainsi que les pays signataires devront envoyer au Centre tous les six mois un rapport indiquant qu'aucune activité interdite n'a eu lieu sur leur territoire. Des inspections pourront être effectuées dans les pays soupçonnés de ne pas respecter le traité et, en cas de

Un mandat d'amener contre un photographe

CHICOUTIMI (PC) — Le juge Cyrille Potvin de la Cour provinciale a fait émettre, hier, un mandat d'amener contre un photographe de Montréal, M. Hère Majo, accusé d'avoir frustré en 1962, l'ex-député conservateur de Chicoutimi aux Communes, M. Vincent Brassard, d'une somme de \$5,945.

Le mandat a été émis à la demande du procureur de la Couronne, M. Edmond Savard, après qu'on eut constaté l'absence du photographe qui devait comparaître afin que le tribunal puisse fixer une date pour son enquête préliminaire.

Le mandat est reporté à vendredi prochain.

Selon la Couronne, le photographe aurait demandé à M. Brassard d'endosser pour lui un billet dans une banque d'Ottawa et il devait rembourser ce billet avec l'argent qu'il devait recevoir de plusieurs députés qu'il avait photographié.

Elle allègue que le photographe aurait reçu effectivement de l'argent de ces députés, argent qu'il aurait empoché sans payer la banque, avec le résultat que la note a dû être payée par M. Brassard.

La Couronne a l'intention de faire témoigner, dans cette cause, plusieurs personnalités de la politique fédérale, dont le chef du parti progressiste-conservateur, M. John Diefenbaker.

Annulations de 129 mariages

CITE DU VATICAN (AFP) — Le Tribunal de la rote a conclu à la nullité de 129 mariages sur les 201 recours qu'elle a examinés pendant l'année judiciaire d'octobre 1965 à octobre 1966, comme le fait apparaître le volume annuel sur l'activité du Saint-Siège.

Dans 40 pour-cent de ces causes, les intéressés ont bénéficié de l'assistance gratuite. A la fin d'octobre dernier, les causes pendantes s'élevaient à 706.

Les soldats du 22e Régiment ont joué un rôle important

FORT GREELY - ALASKA -- Les soldats du 1er Bataillon, Royal 22e Régiment, ont joué un rôle important, la semaine dernière durant les manœuvres connues sous le nom de "Frontier Assault" tenues à l'est de Fairbanks, en Alaska.

Mardi, une compagnie aéroportée du 22e, sous les ordres du major H.O. Merrithew, après d'assaut une position stratégique ennemie sur la falaise d'une colline.

Le commandant des troupes d'infanterie et de génie qui gardaient la position avait déclaré "personne ne pourra prendre cette colline lorsque nous aurons fini de la préparer". Ils avaient en effet versé des centaines de gallons d'eau pour glacer la seule pente d'accès à la colline. Les forces "amies" les ont toutefois déjoués en les attaquant par la voie des airs.

Le lendemain, mercredi, quelque 275 parachutistes canadiens et américains, sous les ordres du capitaine Philip Kay, un commandant de compagnie du 22e, ont été largués derrière les lignes de retraite de l'ennemi dans la région du grand Delta à environ 80 milles à l'est de Fairbanks.

Cette succession d'événements devrait vraisemblablement aboutir à une trêve entre les pays hypothétiques du Caribou Sud et Caribou Nord, qui sont les opposants dans ce conflit.

Les troupes canadiennes qui participent à l'exercice "Frontier Assault" retournent à leur base respective depuis vendredi, 10 février.

Trois enfants brûlés vifs

QUEBEC (PC) — Trois enfants ont péri, aujourd'hui, dans l'incendie d'une petite maison de deux étages de la rue Prince-Edouard, près du secteur commercial de la basse-ville à Québec.

Les trois victimes sont les enfants de M. et Mme Raymond Lachance.

Ce sont Claude, 4 ans, Line, 3 ans, et Josée, 2 ans. Leurs corps ont été retirés des ruines après que les pompiers eurent maîtrisé l'incendie qui a éclaté au début de la matinée. Le mercure marquait alors près de 10 sous zéro.

En voulant secourir ses enfants, M. Lachance, qui est âgé de 29 ans, a subi de profondes brûlures au visage et aux bras. Son épouse, âgée de 26 ans, a subi de violent choc nerveux.

Tous deux ont été hospitalisés. Une adolescente de 13 ans, Diane Poirier, qui avait passé la fin de semaine chez les Lachance, s'en est tirée indemne. C'est elle qui a donné l'alerte après avoir été éveillée par la fumée qui se répandait dans la maison.

Les Apôtres de l'amour infini ont brisé tous les liens avec le "pape"

SAINT-JOVITE (PC) — Les Apôtres de l'amour infini, qui dirigent à Saint-Jovite, dans les Laurentides au nord de Montréal, un monastère où se concentrent les recherches de ses agents de la Sûreté provinciale pour retrouver 44 enfants, ont révélé hier qu'ils avaient rompu avec le chef spirituel de leur secte séparée de l'Eglise catholique romaine.

Deux autres retrouvés Par ailleurs, la PP a révélé qu'on a retrouvé à Toronto deux des enfants manquant à l'appel. Les enfants auraient été secrètement retirés du monastère après que leurs parents en eurent redemandé la garde.

La Cour du bien-être social de Saint-Jérôme avait ordonné au père Jean-de-la-Trinité, leader de la secte au Québec, de remettre les enfants en sa garde: certains parents prétendaient que ces derniers vivaient dans des conditions de danger physique et moral.

L'ancien prêtre catholique Michel Collin, qui a fondé la secte en France en 1952, s'en dit le pape sous le nom de Clément XV. Il prétend avoir appris dans une vision qu'il succéderait au pape Jean XXIII, et il considère le pape romain actuel, Paul VI, comme un usurpateur.

Dans un communiqué signé par le père Gabriel de l'Annonciation, les Apôtres ont déclaré qu'ils ne reconnaissent pas l'autorité du "Père Collin, dit Clément XV."

Autorité divine "Nous n'accrochons plus que l'autorité de Dieu lui-même", disait le communiqué. Les Apôtres continueraient toutefois à reconnaître le père Jean comme leur chef spirituel.

Samedi, le monastère sis près de Saint-Jovite a été la scène d'un raid de la Police provinciale du Québec. Les policiers n'ont fait que reconnaître qu'une perquisition avait eu lieu, sans donner plus de détails. Selon des membres de la secte, cependant, les agents de la PP ont perquisitionné durant deux heures, sans produire de mandats et pénétrant même dans la communauté par effraction.

Entre-temps, à Toronto, on retrouvait deux des enfants manquant qui vivaient au monastère. Quant au père Jean-de-la-Trinité, la police continue de chercher où il se cache. Il y a quelques semaines, le leader spirituel a forcé à un ordre de se présenter en cour du bien-être. C'est cette semaine que la cour du bien-être de Saint-Jérôme doit rendre un jugement dans la cause-type d'une fillette de cinq ans, Marie-France Tamburini, que sa grand-mère veut enlever des soins des Apôtres au monastère du Magnificat.

Un malaise existe au sein du groupe catholique anglais

LONDRES (PA) — L'Eglise catholique romaine en Grande-Bretagne, déjà ébranlée par les réformes partielles décrétées par le Concile oecuménique et par la défection de deux prêtres, vient d'apprendre qu'un prêtre-éditeur britannique, ayant écrit que l'Eglise "était tout simplement corrompue", avait été démis de ses fonctions.

Le T.-R. Ian Hislop, supérieur de l'ordre des Dominicains en Angleterre, a rapporté que le père Herbert MacCabe avait été relevé de ses fonctions d'éditeur de la revue dominicaine, semi-officielle, "New Blackfriars".

Cette ordure, qui est sans appel, commandant la démission du révérend MacCabe, provenait du T. R. Aniceto Fernandes, directeur général de cet ordre à Rome. Cependant, le père Hislop, qui a dit seconder le droit de son éditeur d'exprimer une opinion personnelle, a promis qu'une nouvelle fonction serait créée pour le père MacCabe.

L'archevêque Igino Cardinale, délégué apostolique en Grande-Bretagne, a déclaré dans une entrevue accordée au journal catholique Herald, que le père MacCabe n'avait pas agi de bonne foi ou était, "pour dire le moins, absolument immature".

L'article qui a causé tout le branle-bas, sympathisant avec la défection de l'abbé Charles Davis, un théologien très en vue, devait participer, comme délégué catholique romain, aux discussions sur l'unité chrétienne qui se sont tenues le mois dernier, en Italie, avec des anglicans.

Le père Davis a dit qu'il laissait l'Eglise parce qu'elle était enfermée dans la peur, l'insécurité et l'angoisse.

Entre 26 et 36 morts

D'après AFP, PA BRUXELLES (PC) — Une maison de retraite installée dans un vieux château, à Ixterbeek, dans la banlieue de Bruxelles, a été détruite par le feu dans la nuit de dimanche à lundi, et entre 26 et 36 des 96 pensionnaires ont perdu la vie.

Les pompiers et les secouristes ont transporté une soixantaine de blessés dans des hôpitaux de la région. Plusieurs souffraient de brûlures graves.

Les disparus se trouveraient au premier étage du bâtiment, enfouis sous les décombres des étages supérieurs. L'incendie semble avoir été causé par un court circuit.

N'ATTENDEZ PAS AU 28 FÉVRIER

pour vous procurer vos plaques d'auto!

AVEZ-VOUS REÇU VOTRE CARTE PAR LA POSTE?

Vous savez, cette carte de renouvellement que vous devez remplir et retourner le plus tôt possible afin de recevoir vos nouvelles plaques d'auto?

Oui?

Eh bien, postez-la tout de suite; ou encore, allez la porter à votre bureau local des véhicules automobiles.

VOUS N'AVEZ PAS REÇU VOTRE CARTE?

Dans ce cas, allez à ce même bureau des véhicules automobiles. On vous y fera une carte et vous recevrez vos plaques sur place.

Si vous ne voulez pas perdre de temps à faire la queue, de grâce, n'attendez pas au 28 février, date limite. Ça vous évitera des ennuis.

(Rappelez-vous: fixez à l'avant la plaque Expo 67 et à l'arrière la plaque à grands chiffres).

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS DU QUÉBEC

MARDI, LE 14 FEVRIER 1967

10 jours de prison

ST-JEAN - Roger Guay, 18 ans, d'adresse inconnue, a été condamné à dix jours d'emprisonnement lorsque le magistrat André Régier l'a reconnu coupable d'un vol par effraction perpétré à l'usine de la compagnie Thomas & Betts, à Irberville, causant des dommages matériels évalués à quelque \$1,000.

Procès remis

SAINT-JEAN --- Le procès de Conrad Bouchard a été remis au 24 avril par le magistrat André Régier. Bouchard devra alors répondre d'une accusation de fraude d'une valeur de plus de \$12,000. Me Henri Choinière, représentant du ministère public, a déclaré que Conrad Bouchard subissait présentement plusieurs procès dans la région de Québec. Quant au procureur du prévenu, Me Guy Gervais, il a demandé au président du tribunal de remettre la cause en avril prochain.



PREMIER BÉNÉFICIAIRE: M. Rogers-H. Taschereau, ingénieur domicilié au 479 de la rue Fraser, à Québec, a été le premier bénéficiaire à retirer la rente de retraite versée par la Régie des rentes du Québec aux travailleurs, salariés ou à leur compte, qui se retirent de la vie active après avoir contribué au Régime de rentes. M. Taschereau a reçu son chèque des mains de M. Robert De Coster, c.a. président de la Régie. La brève cérémonie s'est déroulée au siège social de la Régie, au 2475 du Boulevard Laurier.

Me J. Meunier apporte quelques précisions sur l'échange des terrains pour l'hôpital

ST-JEAN - Le notaire Jean Meunier a réuni les journalistes pour une conférence de presse au cours de laquelle il fit une mise au point au sujet des terrains destinés à recevoir la construction du futur hôpital de la Vallée du Haut-Richelieu, à St-Jean.

«Les terrains de l'ancien site de l'hôpital et du nouveau site sur le Boulevard du Séminaire, à proximité du pont, et qui font l'objet d'échange, ont été évalués par la Compagnie des Estimateurs Professionnels de Montréal, choisie par la Cité de St-Jean, à \$0,21 le pied carré pour l'ancien site de l'hôpital et \$0,27 le pied

carré pour le nouveau site de l'hôpital. Cette évaluation quoique bien conservatrice a été acceptée par les parties intéressées, c'est-à-dire par la Cité de St-Jean, Les Développements St-Jean Inc., Les Entreprises St-Jean Inc. et par Madame Adrien Latour, propriétaire du lot 84.

«La partie commerciale du lot 84, dont il est question, et qui est mentionnée à un prix de \$0,60 le pied carré, ne formait pas partie du premier projet d'échange et n'avait pas en conséquence été évaluée par les estimateurs de la ville. Cette partie ne représente que 1/10 de la partie du lot 84 qui sera cédée en échange puisque la totalité de ce lot cédé est de 663-201 pieds carrés et la partie commerciale ne comporte que 65,834 pieds carrés. Le prix de \$0,60 demandé pour cette section est plus que raisonnable si on le compare avec le prix de \$0,75 demandé pour un terrain résidentiel sur le Boulevard du Séminaire à proximité du pont et du nouveau site de l'hôpital et qui deviendra commerciale à la suite d'un règlement de dézouage pour permettre la construction d'un motel de 120 unités.

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

4,500 étudiants de la régionale Honoré Mercier iront à l'Expo

ST-JEAN - La Commission scolaire régionale Honoré Mercier désire faire bénéficier ses élèves, d'une visite à l'Expo sous la conduite de guides choisis parmi les professeurs et des adultes volontaires formés à cette fin, à raison d'un pour 10 étudiants.

«Les terrains de l'ancien site de l'hôpital et du nouveau site sur le Boulevard du Séminaire, à proximité du pont, et qui font l'objet d'échange, ont été évalués par la Compagnie des Estimateurs Professionnels de Montréal, choisie par la Cité de St-Jean, à \$0,21 le pied carré pour l'ancien site de l'hôpital et \$0,27 le pied

lourde si les parents ne faisaient leur part. C'est pourquoi les élèves des écoles de la Régionale ont présenté à leurs parents une requête demandant \$1 par enfant et la signature des parents autorisant l'étudiant à participer à cette activité para - scolaire enrichissante.

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

Pour un recel d'une base musicale, il devra passer 15 jours en prison

ST-JEAN -- Le magistrat André Régier a imposé une sentence de 15 jours d'emprisonnement à Bernard Jolin, qui a reconnu sa culpabilité d'un recel d'une base musicale de 6 bémols en août 1965, d'une valeur de plus de \$535.

Il avait été condamné pour un délit de fuite. De son côté, Me Pierre Sabourin, avocat du prévenu a signalé que son client travaillait pour le motel Holiday Inn à Québec, et qu'il était très apprécié par ses patrons.

Me Sabourin a signalé au tribunal que Bernard Jolin était un type extrêmement nerveux et qu'il était dans un état de dépression au moment de son arrestation.

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

Le procès de Leclair remis

ST-JEAN --- Alain Leclair ex-épicière de Saint-Jean, devra subir son procès le 27 février, devant l'honorable juge André Régier. Leclair devra répondre d'une accusation de crime d'incendie.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

Sentence ajournée

ST-JEAN - Accusé d'avoir conduit une automobile alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool, Jean - Guy Beauvais connaîtra sa sentence le 20 février, devant le magistrat André Régier. C'est Me Guy Gervais qui représente l'accusé, et Me Henri Choinière est le procureur de la couronne.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

M. André Lagarde parlera devant les hommes d'affaires ce midi

ST-JEAN - M. André Lagarde, président du Comité exécutif de la ville de Laval, en banlieue de Montréal, sera le conférencier invité ce midi, devant les membres de l'Association des hommes d'affaires de la Rive - Sud. Ce déjeuner - causerie se

déroulera au Club Lemoine, à Longueuil. M. Lagarde parlera de la fusion, de ses avantages et de ses désavantages. Également, il traitera des problèmes de transport à Laval et aussi sur l'avenir de cette ville.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

En érigeant l'aérogare du côté nord

La cité ne serait pas tenue d'acheter l'aéroport local

La construction d'une aérogare: une nécessité pour Saint-Jean

ST-JEAN --- Le surintendant régional des voies aériennes du ministère fédéral des Transports, M. P. Arpin, vient de faire parvenir une lettre aux autorités municipales de Saint-Jean, en vue du projet "Air Saint-Jean".

«Si l'aérogare était construite à l'endroit proposé à l'est de l'aéroport, les améliorations essentielles représenteraient probablement environ \$84,000 d'après nos estimés. Attendu que le prix fixé pour l'achat de l'aéroport était de \$65,753, cette proposition ne semble pas avantageuse; cependant, si l'aérogare était érigée au côté nord près de Richelieu, il n'y aurait aucune nécessité d'ajouter aux présentes voies d'accès, pistes de roulement ou stationnement. Il s'agirait simplement de terrassement et de raccordement de pouvoir électrique, d'eau et d'égoûts. Le coût de tous ces items déjà prévu dans vos estimés serait aussi réduit sensiblement.

«Cette lettre confirmera donc que la cité de Saint-Jean ne serait pas tenue d'acheter l'aéroport si elle ne demandait de notre ministère aucune aide financière en outre que la construction proposée envers la construction de l'aérogare.

«Nous avons déjà indiqué que nous sommes disposés à recommander au Conseil du Trésor une contribution d'environ \$44,000 à cette fin, dès que nous aurons reçu votre demande officielle.»

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Pour faire suite à votre lettre du 8 février 1967, il faudrait d'abord tirer au clair la nature du 14 janvier 1967.

«Si l'aérogare était construite à l'endroit proposé à l'est de l'aéroport, les améliorations essentielles représenteraient probablement environ \$84,000 d'après nos estimés. Attendu que le prix fixé pour l'achat de l'aéroport était de \$65,753, cette proposition ne semble pas avantageuse; cependant, si l'aérogare était érigée au côté nord près de Richelieu, il n'y aurait aucune nécessité d'ajouter aux présentes voies d'accès, pistes de roulement ou stationnement. Il s'agirait simplement de terrassement et de raccordement de pouvoir électrique, d'eau et d'égoûts. Le coût de tous ces items déjà prévu dans vos estimés serait aussi réduit sensiblement.

«Cette lettre confirmera donc que la cité de Saint-Jean ne serait pas tenue d'acheter l'aéroport si elle ne demandait de notre ministère aucune aide financière en outre que la construction proposée envers la construction de l'aérogare.

«Nous avons déjà indiqué que nous sommes disposés à recommander au Conseil du Trésor une contribution d'environ \$44,000 à cette fin, dès que nous aurons reçu votre demande officielle.»

«Comme la Cité de St-Jean se réserve sur l'ancien site de l'hôpital une superficie d'environ 160,000 pieds carrés pour fins communautaires tel qu'écoles, parcs, etc., et que, en plus, la superficie par elle-même n'est pas suffisante pour faire l'échange au complet, les intéressés sont prêts à accepter en échange une partie d'un autre terrain situé immédiatement à l'ouest d'un terrain, cédé à l'Hydro - Québec. Ce terrain a été cédé à l'Hydro - Québec pour un prix de \$0,08 le pied carré, tandis que le prix fixé pour l'échange par la Cité, et que nous sommes prêts à payer, est de \$0,16. Le coût actuel de ce terrain au pied carré à la Cité est de \$0,04. Ce terrain a nécessairement une valeur moindre puisqu'il est borné sur trois côtés par du terrain industriel.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

Jugement remis au 6 mars '67

ST-JEAN -- Le juge André Régier, de la Cour de magistrat pour le district judiciaire d'Irberville, rendra son jugement le 6 mars, pour Bernard Gaudin, accusé d'un recel d'une automobile.

Or, comme le magistrat Régier vient à peine de reprendre le travail après des vacances bien méritées, il n'a pas eu le temps pour lire et étudier ces notes de la part de Me Jean Frédéric.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

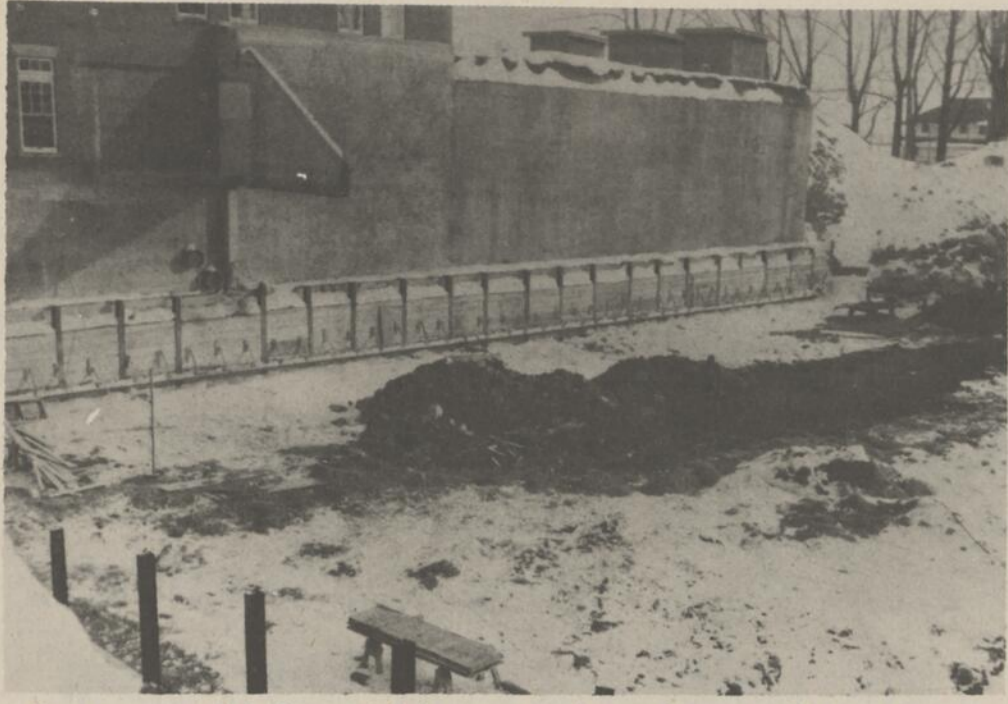
«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.

«Lors de l'appel de cette cause au rôle, Me Jean Frédéric, procureur spécial de la couronne, a tenu à faire une mise au point concernant la conduite du défendeur de Alain Leclair, Me Guy Gervais.



Que se passe-t-il de l'autre côté des immenses buttes de terre et de neige qui entourent l'excavation proche de l'usine de filtration? Pourquoi ceux qui, parmi la population, ne peuvent se permettre de jouer aux équilibristes, notre photographe est allé jeter "un oeil". Les fondations commencent à se dessiner, qui protégeront un réservoir d'eau géant, permettant d'approvisionner la population et les industries en eau potable à la demande.

Après la paroisse, la municipalité de Napierville appuie les travailleurs

NAPIERVILLE (DNC) -- Les travailleurs de Napierville qui, chaque matin, doivent se rendre à Saint-Jean pour occuper leur emploi, ont à nouveau présenté leur requête de "libre voyage" aux conseillers municipaux de la localité. Ceux-ci, qui à une précédente assemblée avaient été réticents

à appuyer la demande des 61 signataires quant à pouvoir s'organiser entre eux pour voyager, sans être contraints d'utiliser le transport public qui ne leur convient nullement tant sur le plan horaire, que sur le plan horaire, ont consenti à accepter d'aider les contribuables. Ainsi, les travailleurs de Napierville pourront rencontrer

les autorités de la Régie des transports pour la région et demander que leur soit accordé un permis de voyager à plusieurs dans la même voiture, suivant des modalités qu'ils arrêteront entre particuliers, sans être inquiétés par les officiers du ministère des Transports et Communications du Québec.

La proposition d'appui a été faite par M. Jean-Claude Fretette suivi dans cette action par M. André-Paul Lareau. La prochaine démarche des travailleurs sera d'obtenir une entrevue avec les responsables de la Régie des transports à Montréal afin de présenter leurs revendications, mais quand pourront-ils être reçus?

Un engin mystérieux

LIMA (AFP) -- Un mystérieux engin a suivi pendant 500 mètres un avion commercial péruvien, provoquant un certain émoi parmi les membres de l'équipage et les 52 passagers.

Le pilote, Oswald Sanviti, vit tout à coup un étrange engin, ayant la forme d'un cône, se placer à environ huit milles à la gauche de l'avion. Peu de temps après, l'engin, après quelques virages vint se placer à deux milles environ de l'appareil, ce qui permit à plusieurs passagers de bien le voir.

Selon les témoignages, l'objet avait un diamètre d'environ 210 pieds et changeait de couleur. Finalement, toujours selon le pilote et les autres témoins, l'engin vint se placer au-dessus de la queue de l'appareil, où il fut rejoint par un autre objet. Puis les deux engins disparurent à une vitesse supersonique, alors que l'avion se trouvait à une vingtaine de milles de Lima.

Il y a de la médisance, selon l'abbé L. Foster

ST-JEAN Dans un billet de vie chrétienne, M. l'abbé Léo Foster, responsable du Bureau d'information du diocèse de St-Jean souligne la médisance qui règne chez certains journaux jaunes de la métropole qui traitent de la vie artistique des grandes vedettes.

Colette Bonheur n'est plus... Colette Bonheur n'est plus mais son souvenir n'est pas prêt de s'éteindre en chacun de nous. Primesautière, gaie et sympathique, cette femme était une allumée de joie véritable et partout où elle passait. Tout le monde avait pu le constater... lors de ses nombreuses apparitions à la Télé.

"Ce sur quoi je voudrais insister, aujourd'hui c'est la façon avec laquelle les journaux se sont emparés de la nouvelle de sa mort. On ne parle pas des journaux sérieux, mais bien des feuilles de chou pour qui la course aux indécrotions et aux scandales est pâture quotidienne ou hebdomadaire. Pourquoi, après des mois, revient

on à la charge pour rappeler que Colette Bonheur s'est suicidée, ce que les principaux personnages en cause avaient déjà si tel est le cas. Le diagnostic du médecin en est un d'intoxication mortelle. Et puis après? Peut-on préjuger honnêtement le reste?"

"Chaque personne, chaque famille a droit à ses secrets, à ses coins d'ombre. La conscience humaine, c'est un haut lieu de profonde intimité. Un endroit où l'on ne peut pénétrer sans violer gravement la pudeur. Il me semble que ce sont des principes élémentaires pour quiconque veut vivre en société."

"Depuis quelques années, par devoir et métier je lis régulièrement les insanies que l'on pu blier sur la colonie artistique de Montréal. C'est à se demander où l'on veut en venir: la publicité tapageuse qu'on fait sur le sujet n'a-t-elle pas pour but de faire revivre chez nous les anciens scandales d'Holly-

wood? N'a-t-elle pas pour but de faire revivre chez nous la vie bruyante, tapageuse et artificielle d'Hollywood?"

"Quand on est mort, notre sort est réglé pour de bon, mais il y a les autres membres de la famille qui restent. Si dans une telle famille, il y a d'autres membres qui doivent gagner leur vie de l'art. M'est avis que la plus élémentaire charité veuille qu'on se taise! On peut très mal évaluer la peine la douleur que des feuilles de chou sous couvert d'établir leur sympathie pour les victimes et la parenté font naître chez ceux restent."

"Les réflexes de dégoût que j'ai recueillis, dernièrement dans la colonie artistique de Montréal au sujet de ces nouvelles sur Colette Bonheur illustrent bien ce que je viens de vous dire. Qu'on appelle scoop auatrement, de tels propos sont toujours de la médisance et parfois grave..."

Dernière tranche du paiement de l'école Saint-Eugène acceptée

ST-JEAN - La firme Désourdy et Frère recevra en paiement de la dernière tranche due sur la construction de l'école Saint-Eugène, à Saint-Jean, la somme de \$40,000. Un solde de 10% de la valeur totale de la bâtisse sera retenu en garantie de la terminaison des menus travaux saisonniers.

Un autre paiement de \$3,000 devra donc être exécuté après l'acceptation "finale et définitive" des travaux par l'architecte responsable, M. Gérard Charbonneau. Cependant, à la demande des commissaires, l'architecte précise à ceux-ci qu'elles étaient les garanties sur la construction qu'ils leur resteraient, les derniers paiements effectués.

M. Charbonneau souligne que les commissions scolaires ont les mêmes droits que les particuliers et peuvent se prévaloir, en cas de préjudice, du code civil et ont recours conjointement contre l'architecte et le constructeur.

Draperies

ST-JEAN - La Commission scolaire de Saint-Jean achètera des draperies pour les fenêtres de deux de ses écoles.

La firme des Draperies Richelieu, pour la somme de \$133, fournira les rideaux manquant à l'école Notre-Dame Auxiliatrice section des garçons et la firme des Draperies Martin, pour la somme totale de \$452,28, fournira et installera les draperies aux fenêtres dirigées vers le sud, de l'école Saint-Eugène.

La police municipale entend agir contre les amateurs de vitesse

ST-JEAN -- Le directeur de la Sûreté municipale de Saint-Jean, M. J.T.A. Charron, invite les automobilistes à conduire prudemment dans les rues de la cité et aussi près des zones scolaires.

Afin d'enrayer le nombre effarant d'accidents de circulation, la police municipale entend sévir davantage contre les adeptes de la vitesse.

Voici le message du directeur Charron: "Nous avons enregistré 142 accidents durant Janvier; dans la majorité des cas, ce fut négligence, maladresse, vitesse, qui fut la cause de ces accidents. En plus, nous avons eu 2 jeunes enfants de blessés; que ce soit de leur faute ou non, le législateur lorsqu'il crée une loi concernant les enfants reconnaît qu'il appartient à l'adulte de protéger l'enfant. Dans un litige où il s'agit d'établir la responsabilité pour les blessés

subies par un enfant, la Cour tente d'établir si le chauffeur a vu l'enfant, car à partir du moment où le chauffeur a vu l'enfant c'est lui qui doit le protéger et penser à lui. Quelle chance a un enfant dans la jungle d'asphalte d'une Cité, la nôtre ou une autre; parmi les monstres motorisés qui l'entourent et qui viennent à toute vitesse vers lui?... dans un bruit de tonnerre où même un adulte est ébranlé. Vous direz qu'il n'a pas d'affaire sur la rue mais même les piétons adultes se font frapper alors comment peut se protéger l'enfant. C'est le vôtre, c'est le mien, pas d'importance, il est frétilant de vie et il aime tout le monde dans sa candeur."

"Vous avez des plaintes de vitesse aux abords des écoles malgré les multiples enseignes de 20 MPH. Il devient donc nécessaire de se servir du RADAR et nous allons l'installer à des moments et des heures

imprévisibles près des écoles; pas avec l'intention d'aller chercher votre \$11,75, mais parce que j'en suis un qui aime les enfants étant comme beaucoup de vous père de famille. Il faut réduire les accidents en réduisant la vitesse dans les rues de la Cité. Combien même que la minimum est de 30 MPH normalement, s'il est nécessaire, il faut aller à 5 ou 10 MPH; mais être certain que nous avons le contrôle et que notre auto ne devient pas une arme qui tue autant qu'une carabine."

"Les 27 et 28 février 1967, des représentants du Ministère des Transports et Communications viendront à l'école Forget à 8,00 P.M. pour donner une intéressante conférence accompagnée de films portant sur la Sécurité Routière. J'invite tout chauffeur voulant améliorer son habileté au volant, afin de conserver sa vie, de venir y assister."

Les Travaux publics accorderont-ils une augmentation de la subvention?

IBERVILLE - Une demande de subvention supplémentaire sera faite auprès du ministère des Travaux publics, du Québec, pour défrayer le coût de réparation de la passerelle de la rue Riendeau, enjambant le ruisseau Hazen, à Ibergville.

Le premier octroi accordé par le ministère pour ces travaux est de \$750. Ayant fait des ap-

pels d'offres auprès des entrepreneurs généraux de la région les autorités municipales ont reçu des soumissions établies en accord avec les plans et devis acceptés du ministère.

Les soumissions proviennent de la firme Al-Ro, pour un montant de \$2,900; des Entreprises d'Ibergville, pour un montant de \$1,354 et de Hilaire Gagnon pour

un montant de \$1,673.

C'est l'immense écart entre l'octroi primitif et les prix soumis par les constructeurs, quoiqu'ils bénéficient de la récupération des matériaux de l'actuelle passerelle, qui a décidé le conseil à demander au ministère des Travaux publics du Québec de reconsidérer le cas et d'augmenter en conséquence la somme allouée.

Journée d'étude pour les maîtres et congé pour les élèves le 20

ST-JEAN - Tous les enfants des écoles primaires de Saint-Jean et d'Ibergville, auront congé le 20 février 1967.

Ce lundi sera réservé pour les maîtres et les directions d'écoles, à une journée d'étude pédagogique complémentaire sur les portées pratiques du règlement no 1 du ministè-

re de l'Éducation du Québec. Cette journée est organisée conjointement par les Commissions scolaires locales et par le responsable régional de l'enseignement au niveau primaire M. Georges Steben.

Pour les enfants, ce sera une occasion de bénéficier d'une longue fin de semaine qui, à ce

temps du second semestre, sera la bienvenue.

Pour les maîtres, ce sera une occasion de confronter formation et connaissance personnelle avec les exigences de l'enseignement dans les écoles de l'avenir et une raison de faire le point quant à la compétence qu'on se connaît.

Pour la conservation de la langue française: concours oratoire et service de bibliothèque compétent

ST-JEAN -- M. Jean Langeleur, directeur des écoles de la régionale Honoré-Mercier a émis, devant les commissaires réunis en séance générale sous la présidence de M. Marcel Paré qu'il verrait avec satisfaction se dérouler un concours oratoire pour les élèves de 10, 11 et 12e année, sur le plan régional.

Ce concours pourrait s'adresser aux étudiants des écoles de Mariville de ce niveau, de

l'école St-Georges de l'école Notre-Dame de Lourdes d'Ibergville, de l'école Saint-Patrice et de l'école Beaulieu de Saint-Jean.

Afin de rendre la compétition plus piquante et plus intéressante pour les jeunes gens y participant, trois prix pourraient être mis en jeu soit le principal, celui nommé le prix des commissaires d'écoles, d'une valeur de \$25. Les deux autres pourraient être de moind-

dre valeur, soit un de \$15 et un de \$10.

Les commissaires ont accueilli avec enthousiasme à ce projet qui pourrait être réalisé dans le cours du mois d'avril.

BIBLIOTHEQUE

Cependant qu'il est préparé des cours d'art oratoire et des concours où les jeunes étudiants peuvent se mesurer et prendre la mesure des uns et des autres, il faut constater qu'à travers la province de Québec 35 Commissions scolaires régionales n'ont pas encore de bibliothèque organisée.

M. Beauregard, directeur du service de la Bibliothèque de la régionale Honoré-Mercier se félicite d'avoir été l'un des mieux compris du Québec après celui de la Régionale de Montréal et celle de Trois-Rivières, bénéficiant du système de fiche de la Centrale de Montréal qui permet l'économie de temps bibliothécaire et de moyens à la Régionale qui l'emploie.

Là encore, la Régionale Honoré-Mercier est à la pointe du progrès et tient à sa réputation d'une des plus avant-gardistes.

NOUVELLE BRÈVE

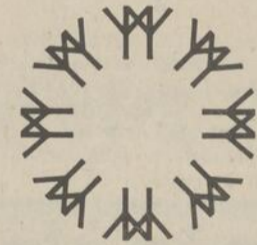
PECHERIES Les pêcheurs norvégiens ont capturé 2,640,000 tonnes de poissons en 1966, soit plus de trois-quarts de tonne par habitant de ce pays.



Province de Québec

Bonnes nouvelles!

Les visiteurs sont assurés de pouvoir se loger à des prix contrôlés par le gouvernement du Québec.



Il sera facile de se loger à Montréal et dans la région durant l'Expo 67. Toute allégation contraire est non fondée. LOGEXPO (le service officiel de logement pour l'Expo 67) a à sa disposition des milliers de chambres dans les hôtels, motels, maisons de touristes, roulettes-motels, conciergeries, maisons privées et institutions de tous genres. Sans compter les terrains de camping et les parcs de roulettes. Les taux sont les suivants:

CATÉGORIE	PRIX PAR JOUR PAR UNITÉ
Hôtels, motels, maisons de touristes	\$12-\$40
Roulettes-motels	de \$30 pour 4 adultes à \$49 pour 8 adultes. Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans
Conciergeries (avec cuisine et service de ménage)	\$18-\$25 pour 2 personnes, plus \$3 par personne additionnelle
Maisons privées	\$6-\$10 pour 1 personne \$8-\$14 pour 2 personnes \$10-\$18 pour 3 personnes \$12-\$22 pour 4 personnes
Institutions (universités, écoles, etc.)	\$3-\$5
Parcs de roulettes	\$3.50-\$5.50, avec raccordement triple
Terrains de camping	\$2.50-\$3.50

Encouragez vos amis de l'extérieur à faire leurs réservations à l'avance. Ils épargneront ainsi du temps et auront un meilleur choix. Le coupon ci-dessous, pour une demande de réservations, doit être posté dès maintenant à LOGEXPO.

Les visiteurs qui ne peuvent prévoir leurs besoins maintenant, devront s'adresser aux kiosques d'information de l'Expo dès leur arrivée. Ces kiosques sont situés aux terminus de transports et sur les grandes routes conduisant à Montréal.

De toutes façons, LOGEXPO garantit de trouver des logements à prix raisonnables et justifiés. Le gouvernement du Québec a déjà institué un contrôle des prix pour toutes les catégories de logements. Le prix officiel doit être affiché dans chaque chambre; les prix plus élevés seront illégaux. Encouragez vos amis à venir à l'Expo de bonne heure pour profiter de l'agréable température printanière. Ils peuvent compter sur un accueil chaleureux et sur des prix équitables.

POSTEZ CE COUPON DÈS MAINTENANT POUR VOS RÉSERVATIONS, À: LOGEXPO, Expo 67, Montréal, Québec

Nom _____

Adresse _____ App. _____

Ville _____ Prov. _____

Date d'arrivée _____ Date de départ _____ Nombre de nuits _____

Prix désiré _____ Nombre d'adultes _____ Nombre d'enfants de moins de 12 ans _____

Moyen (s) de transport _____

Catégorie désirée: MOTEL (conventionnel) MOTEL (roulettes-motels) CONCIERGERIE
 MAISON PRIVÉE INSTITUTION CAMPING: TENTE PARC DE ROULOTTES

Remarques: _____

(Vous pouvez aussi faire vos réservations par télégramme. Malheureusement, pas de réservations par téléphone avant le 1er avril)



L'Exposition universelle et internationale de 1967, Montréal, Canada, 28 AVRIL - 27 OCTOBRE 1967

ENDETTÉ JUSQU' AU COU ?

SURVEILLEZ NOS ANNONCES D'ARGENT À PRÊTER OU UTILISEZ NOTRE NOUVELLE RUBRIQUE NUMÉROTÉE 100- ARGENT DEMANDÉ

La ligue Junior 'B' des Cantons de l'Est n'existe plus - Nouveau circuit indépendant



ici et là dans les
AVEC
Bernard Bradeux



Clay refuse deux offres de combat

NEW YORK (AFP)—Herbert Muhammad, plus connu désormais en tant que manager de Cassius Clay que comme l'un des leaders de la secte des musulmans noirs, a refusé lundi deux propositions de combats, titre en jeu, pour Mohamed Ali.

Il a, en effet, tout d'abord mis un terme aux négociations en cours avec les organisateurs japonais qui voulaient présenter à Tokyo la revanche Clay-Patterson le 29 avril, à l'occasion de l'anniversaire de l'empereur Hirohito et refusé ensuite d'engager tout pour parler avec les représentants du basket-ball professionnel Wilt Chamberlain.

Ce dernier, considéré comme le véritable "Monsieur Basket", est l'athlète le plus grand du monde.

La date du combat, qui aurait été un véritable spectacle, avait déjà été fixée au 29 juin dans l'astrodome d'Houston, mais le manager de Clay s'y est opposé catégoriquement malgré l'enthousiasme qu'avait affiché le champion lui-même à l'annonce de cette possibilité.

3 pays se retire

VIENNE (AFP) — L'Angleterre, la Belgique et la Corée du Nord ont déclaré forfait pour les championnats du monde de hockey-sur-glace à Vienne du 18 au 29 mars, dans lesquels ils devaient jouer dans le groupe "C". Restent donc finalement en lice dans ce groupe: la Bulgarie, le Danemark, la France, la Hollande et le Japon.

Au total, 21 pays seront donc représentés à Vienne, huit dans le groupe "A", huit dans le groupe "B" et cinq dans le groupe "C".

Une décision grave - Les séries commenceront dimanche, à Waterloo

ASBESTOS (Spécial à La Voix de l'Est) --- La ligue Junior "B" des Cantons de l'Est n'existe plus. A 10h25 hier soir, ce populaire circuit des Cantons de l'Est qui faisait l'envie de bien d'autres ligues du même calibre au Québec, a cessé officiellement ses activités. 10 minutes plus tard, cinq équipes de la défunte ligue se réunissaient et formaient un nouveau circuit indépendant qui commencera dès dimanche prochain des séries éliminatoires à 5 clubs.

Voilà le dénouement d'une longue bataille qui a commencé il y a un mois environ, alors que l'équipe Mégantic décidait d'allier des joueurs des anciens Braves de Sherbrooke de la ligue Junior "A" de Québec. Plus tard, Magog initia le geste de Mégantic. Il s'en suivit une série d'événements qui entraînèrent la démission du président Connie Dion, et l'intervention de la QAHA. Lors d'une assemblée urgente, l'accord semblait être revenu, alors que les joueurs en question furent bannis. Mais Mégantic, par différentes démarches réussit à obtenir la permission de la QAHA de reprendre les joueurs. Asbestos fut le premier club à protester, refusant de se rendre à Mégantic vendredi dernier. Les Acadiens furent suspendus par la QAHA. Les protestations arrivèrent de tous les côtés, et une autre assemblée urgente était convoquée pour hier soir à Asbestos. Le pire était à prévoir. Cinq clubs étaient déterminés à abandonner la QAHA en signe de protestation, et ils ont tenu parole.

La réunion a commencé à 8h30 précises, et à 10h25, la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est était dissoute officiellement. Sur proposition de Thetford Mines, secondée par Richmond, la proposition fut acceptée. Mégantic et Magog votèrent contre la proposition, tandis que Victoriaville se joignit à Thetford et Richmond: Waterloo s'est abstenu de voter. La proposition de dissoudre la ligue fut adoptée à 3 contre 2.

10 minutes plus tard, les clubs de Waterloo, Victoriaville, Richmond, Thetford Mines et Asbestos se réunirent et formèrent un nouveau circuit qui sera connu sous le nom de "Ligue Junior "B" de l'Estrie". Cette ligue sera complètement indépendante, c'est-à-dire détachée de la QAHA et de la CAHA. Elle fournira ses propres arbitres indépendants, et commencera les séries éliminatoires dimanche prochain. Soulignons ici qu'Asbestos n'a pas assisté à la réunion du Junior "B" des Cantons de l'Est mais était représenté à la seconde réunion.

Les cinq clubs de la nouvelle ligue ont sollicité la présidence de M. René Boileau de Waterloo qui a accepté. M. Connie Dion avait refusé pour des raisons personnelles. Il fut aussi décidé que le classement actuel, en ce qui concerne les 5 clubs, sera accepté pour définir les prochaines séries. La constitution de la ligue Junior "B" des Cantons de l'Est fut aussi acceptée par la ligue de l'Estrie.

LES SERIES

Les séries commenceront dimanche. Les Maroons de Waterloo, reconnus comme champions, rencontreront Thetford Mines dans une classique semi-finale 4 de 7. Pendant ce temps, les clubs des 2e, 4e, et 5e places, soit Asbestos Richmond et Victoriaville se rencontreront dans une série "round robin". Chaque équipe disputera 2 parties à l'adversaire, soit une sur sa patinoire et une à l'étranger. Le vainqueur passera en grande finale 4 de 7 contre les gagnants de la série Maroons-Thetford Mines.

EN APPEL

Toutefois, les directeurs des nouveaux clubs, conscients de leurs responsabilités, ont décidé de porter en appel le jugement de

M. Maurice Parson de la QAHA. Cet appel sera envoyé à la CAHA Auncu représentant de la QAHA n'assistait à la réunion d'hier soir.

Cette décision de former un circuit indépendant entraînera de sérieuses conséquences, surtout concernant les joueurs qui sont devenus agents libres, et qui seront sans doute suspendus par la QAHA.

On peut s'attendre à d'autres développements très importants au cours des prochains jours. Pour l'instant, une nouvelle ligue est née: il s'agit de la ligue Junior "B" de l'Estrie qui commencera ses séries éliminatoires dimanche prochain, à Waterloo.

Dans certains milieux, on affirme que la QAHA est directement responsable de tout ce brou-ha-ha qui met en péril non seulement une ligue populaire et solidement établie, mais aussi des centaines de jeunes joueurs. Il ne faut aucun doute que les récents événements seront portés à l'attention des hautes autorités compétentes, et qu'il pourrait y avoir des répercussions jusqu'au parlement...

WATERLOO UNE VILLE DE HOCKEY

Il n'est pas besoin d'être une ville grosse comme Montréal pour susciter l'intérêt de tous les sportifs d'une province, voire même d'un pays. Une équipe championne constitue un ambassadeur de première valeur pour une cité qui se respecte. Si cette même ville possède deux, et même trois clubs susceptibles de décrocher les grands honneurs, la publicité n'en est que meilleure.

Waterloo bat la marche dans ce domaine, et ses sportifs sont vraiment gâtés, cette année, avec trois équipes qui n'ont cessé, depuis le début de la saison, de propager le nom de cette coquette et sportive ville des Cantons de l'Est aux quatre coins du Québec, et même à l'étranger.

La dernière fin de semaine a couronné les efforts de deux de ces équipes, les Maroons junior et le club Juvénile. Tous deux ont remporté le championnat de leur circuit respectif, les deux plus importants des Cantons de l'Est dans le calibre junior et juvénile.

Plus tôt cette saison, le club Pee Wee de Waterloo a fait honneur à ses partisans à travers la province et à

l'étranger, et finalement au tournoi international Pee Wee de Québec. Que peuvent exiger de plus les sportifs de Waterloo...? Il faudrait être injuste pour oser en demander davantage.

Tous ces succès sont dus à un effort collectif des citoyens de cette ville qui ont été ancrés du dynamisme de leur ancien maire, M. Armand Russell. Ce dernier, un sportif à la force du mot n'a pas fait qu'aider les équipes et encourager le sport par des gestes et des paroles. Il a toujours tenu à se rendre régulièrement à l'aréna de Waterloo, pour encourager sur place les jeunes et les moins jeunes.

L'exemple s'est propagé dans la population, de sorte que les championnats récoltés à gauche et à droite aujourd'hui étaient depuis longtemps prévus.

Cet enthousiasme de M. Russell a aussi incité des sportifs à travailler plus directement à la cause. C'est ainsi que nous retrouvons des Meunier, des Morrisseau, des Norris, des Boileau, des Horan, des Rousseau et plusieurs autres, consacrer tous leurs loisirs aux jeunes.

Ces hommes expérimentés se sont donné comme devoir d'enseigner aux jeunes ce qu'ils avaient appris. Tous des champions dans leur sphère respective, ils ont créé des champions au hockey.

Chapeau bas devant la ville de WATERLOO qui continuera d'en faire voir de toutes les couleurs à ceux et celles qui voudront bien se mesurer à elle sur une patinoire.



M. Armand RUSSELL



M. Roland MEUNIER

LA REUNION AURA LIEU

Dans quelques heures, de nombreux sportifs de Granby, tous des dirigeants bien pesants qui ont à cœur la récréation de la population, se réuniront à l'hôtel de ville pour tenter de mettre fin à une longue et pénible dispute inutile et bafouée des organismes sérieux et dévoués. Cette rencontre a été convoquée par M. le maire Trépanier qui se propose bien de renvoyer les invités seulement après que tout aura été réglé, et la paix totalement ramenée. Espérons que cette rencontre sera amicale, et servira avant tout à se refaire des amis plutôt que d'empoisonner les choses. Laver son linge sale en famille est avant tout la bonne solution. Il faudra que le tout soit fait avec tact et diplomatie ce soir, et que chacun fasse régner sa dignité personnelle, sans pour

cela "faire le petit chien". Nous avons bon espoir que M. Trépanier mènera à bonne fin cette rencontre de sportifs. Il ne faut pas oublier que tous les sports de Granby sont en cause, et que si on ne parvient pas à s'entendre, Granby perdra pour toujours des sportifs dévoués. La tâche ne sera pas facile pour M. Trépanier qui, toutefois, pourra compter sur la discipline sportive des personnes invitées pour mener à bien l'entreprise. Tous les athlètes, après un match, se serrent la main et oublient les rancunes de la partie qui vient de se jouer; il doit en être ainsi après le "match" de ce soir, que nous considérons comme le plus important jamais "disputé" à Granby... Il est même permis de dire qu'il s'agira ce soir de la "3e partie" d'une finale 2

(Suite à la page 10)

Granby a agi comme "observateur", hier

GRANBY --- La ligue Provinciale senior du Québec a tenu son assemblée mensuelle à Granby hier soir. M. Jacques Langlois agent Dow était l'hôte des dirigeants du circuit.

Disons immédiatement que Granby était représentée à l'assemblée par M. Gaston Fausse, vice-président de la ligue et dirigeants des Vics qui ont cessé toutes leurs activités, et M. Maurice Dugrenier, secrétaire des Vics.

Une équipe manquait à l'appel hier; il s'agissait de Drummondville qui n'avait, semble-t-il aucun problème spécial à soumettre.

On a posé quelques questions aux représentants des Vics de Granby au sujet de leur avenir. M. Fausse a refusé de faire tout commentaire, se contentant de dire que l'avenir des Vics et du hockey senior à

Granby sont au point "mort" dans le moment. M. Fausse a de plus souligné qu'une assemblée très importante, convoquée par le Maire Trépanier, serait tenue ce soir.

Le club St-Hyacinthe a fait des reproches à deux équipes de la ligue, Sherbrooke et Victoriaville, qui, depuis deux semaines, se plaisent à chambarder la cédule inutilement. M. Michel Pothier des Gaulois a souligné que ces décisions étaient ridicules et choquaient les sportifs. M. O'Donnell a approuvé les dires de Me Pothier. On a rapporté que la joute Sherbrooke à Victoriaville ce soir, avait été reportée à jeudi soir, sans raison valable.

La semaine dernière, Sherbrooke avait reporté une partie de mardi à jeudi sans raison majeure également.

M. O'Donnell a déclaré que les séries éliminatoires commenceront dimanche soir prochain à Drummondville et à Sherbrooke; les joutes se joueront le mardi, jeudi et dimanche, sans interruption. Si les deux séries se rendent à la limite des parties, soit 7, la finale commencera le 12 mars. Si les classiques semi-finales prennent fin avant, la grandfinale démarrera le 5 mars.

Les champions de la ligue Provinciale rencontreront en premier lieu les vainqueurs de la série Maritimes-Terre-Neuve, puis les champions de Ontario-Ottawa. Les dates sont déjà connues, et seront communiquées aux équipes prochainement.

On sait toutefois que les séries de la coupe Allen démarreront dans le Québec le 2 avril.

FUMEURS DU QUÉBEC GAGNEZ

\$5 à \$2,500



Essayez Matinée pour ses prix en argent

Matinée vous offre des milliers de prix en argent dans la province de Québec. Chaque paquet de Matinée—king size ou ordinaire—contient un certificat. Si ce certificat porte un numéro gagnant, vous pouvez gagner \$5, \$25, \$250, ou même \$2500. Le règlement et autres détails sont inscrits sur chaque certificat.

Essayez la Matinée immédiatement pour ses prix en argent... et vous l'adopterez pour sa douceur!

Adoptez Matinée pour sa douceur

Certaines cigarettes sont plus douces que d'autres. Les recherches scientifiques ont établi que Matinée est la cigarette la plus douce au Canada. C'est voulu: nous fabriquons les cigarettes Matinée à partir d'une certaine variété de tabac doux; ensuite, nous y ajoutons notre filtre "Excello" qui lui donne encore plus de douceur et ajoute au plaisir de fumer. Les fumeurs adoptent de plus en plus les cigarettes douces. La Matinée est la plus douce des cigarettes.

Voici quelques gagnants du Québec:



Mme Gladys V. Banton de Verdun gagne \$250



M. André Dutilleul de Montréal Nord gagne \$250

On a tout à gagner à fumer Matinée.

Boston en mauvaise posture

Par la PRESSE CANADIENNE Ron Stewart et Tommy Williams. Incidemment, les deux joueurs demeurent des débutants d'humour chez tantôt lors de la visite cave du classement dans la ligue de Detroit ce soir.

D'ailleurs, ils étaient absents lors du revers des Bruins aux mains des Leafs de Toronto dimanche soir, Stewart en raison de malaises aux muscles de l'ab-

domen et Williams à cause d'une blessure à un genou. Les Bruins, auxquels on accordait de bonnes chances de participer aux séries éliminatoires avant le début de la saison, sont à 15 points du cinquième rang et pourraient bien bénéficier de l'humour du duo Stewart-Williams.

Stewart était reconnu comme le roi des bouffons pendant ses 12 saisons avec les Leafs de Toronto.

"Il est un des gars les plus drôles que j'aie jamais rencontrés sur la glace et hors de la patinoire", déclare Dick Duff, des Canadiens, ancien coéquipier de Stewart à Toronto.

Son sens de l'humour n'a jamais empêché Stewart d'afficher une tenue régulière au jeu, car il a compté 20 buts à sa première année avec les Bruins la saison dernière et a dépassé le sommet des 200 buts en plus de 900 joutes sous la grande tente.

Williams, seul Américain dans la LNH, est un rapide patineur même s'il n'a compté que 66 buts en six saisons avant cette année.

Williams a la réputation de se fâcher rarement. "Je ne me fâche guère et j'imagine que j'afficherais une meilleure tenue si je le faisais plus souvent, mais, même si le hockey est mon gagne-pain, il n'est pas dans ma nature de m'exciter au point de frapper quelqu'un."

Williams ne peut se rappeler la dernière fois où il a été impliqué dans une bagarre.

Les Bruins continueront probablement de perdre avec le retour de Williams et Stewart, mais ils auront au moins l'occasion de rire de temps à autre.

Pour ajouter à leurs misères, les Bruins ont appris hier que Ted Green sera peut-être obligé de subir une intervention chirurgicale au genou gauche.

Contrat de \$105,000 pour Don Drysdale

Par la PRESSE CANADIENNE Don Drysdale a signé son contrat avec les Dodgers de Los Angeles hier et le gérant-général des champions de la ligue Nationale Buzze Bavasi a révélé que l'artilleur droitier toucherait un traitement dans les six chiffres.

Le Times de Los Angeles écrit que Drysdale recevra \$105,000 et un porte-parole des Dodgers a déclaré que le géant lanceur avait subi une diminution de salaire.

Il avait reçu \$110,000 la saison dernière après que lui et Sandy Koufax, maintenant à sa retraite, eurent fait la grève jusqu'au 30 mars avant de signer.

40 équipes dans le bonspiel-invitation

GRANBY - Le bonspiel-invitation qui réunit plus de 40 équipes locales et des Cantons de l'Est, se continue au club Granby-St-Paul. Après les premières rondes, deux équipes de Granby sont demeurées dans la lutte; il s'agit de Jacques LeSieur et Paul Goyette.

Tous les soirs cette semaine, jusqu'à samedi, nous pourrions voir à Pœuvre les meilleures équipes de l'heure, se disputer la trophée "Pierre-Horace Boivin".

Le public est cordialement invité à se rendre au club tous les soirs et surtout samedi prochain pour les grandes finales...

Le Fédéral délègue 5 observateurs

QUEBEC (PC) - Cinq membres de la direction de la Santé nationale et des Sports amateurs sont présents à Québec pour évaluer les premiers Jeux d'hiver canadiens. Leur report pourrait bien influencer la participation fédérale dans les prochains Jeux.

Tom Bedecki, d'Ottawa, a révisé cette étude se fera en trois stades, d'abord la préparation sportive provinciale et les Jeux qui se déroulent à Québec du 2 au 19 février, puis un rapport sur la façon dont les Jeux ont été dirigés et, enfin, une étude sur le programme suivant les Jeux.

"Les constatations actuelles sont très encourageantes, car ces Jeux ont déjà créé un contact entre les organisations sportives provinciales et les gouvernements provinciaux, qui s'en tenaient qu'aux loisirs jusqu'à maintenant."

Bedecki a précisé que le fait que le niveau des compétitions avait été fixé au calibre moyen était un autre bon point, car il incitera à la création d'un programme de développement junior.

De plus, le fait que plus de 2,000 athlètes sont impliqués dans la participation des Jeux indique clairement qu'un plus grand nombre encore y a pris part.

Enfin, la façon de procéder dans l'attribution des points à chaque province a été louée, car on sait qu'une province se gagne des points uniquement en présentant un ou des athlètes dans une compétition.

Dans la ligue Mosquito

GRANBY - Voici les résultats des premières joutes disputées dans la ligue Mosquito et les premières statistiques:

Parties du 6 au 12 Février:						
Lundi 6 fév.	St-Famille	0	vs	Notre-Dame	6	
Mardi 7 "	St-Joseph	6	vs	L. Conception	0	
Mercredi 8 "	St-Eugène	8	vs	St-Patrick	1	
Jeudi 9 "	St-Benoît	2	vs	Assomption	2	
Dimanche 12 "	High School	0	vs	St-Luc	6	

PJ	PG	PP	PN	BP	BC	PTS	CLASSEMENT			
							Bts.	Ass.	Pun.	Tot.
St-Eugène	1	1	0	0	8	1	2	0	0	5
Notre-Dame	1	1	0	0	6	0	2	0	0	2
St-Joseph	1	1	0	0	6	0	2	0	0	2
St-Luc	1	1	0	0	6	0	2	0	0	2
Assomption	1	0	0	1	2	2	1	0	0	2
St-Benoît	1	0	0	1	2	2	1	0	0	2
St-Patrick	1	0	1	0	1	8	0	0	0	0
Gigh School	1	0	1	0	0	6	0	0	0	0
Imm. Conception	1	0	1	0	0	6	0	0	0	0
St-Famille	1	0	1	0	0	6	0	0	0	0

Noms	St.	COMPTES			
		Bts.	Ass.	Pun.	Tot.
G. Rheault	St.-E.	5	0	0	5
Y. Arès	St.-Y.	4	0	0	4
M. Côté	N.-D.	3	1	0	4
A. Gravel	St.-L.	1	2	0	3
P. Couture	St.-L.	2	0	0	2
R. Maisson	St.-L.	2	0	0	2
R. Senneville	St.-E.	2	0	0	2
P. Contois	Ass.	1	1	0	2
D. Côté	N.-D.	1	1	0	2
M. Huard	N.-D.	1	1	0	2
J. Rheault	St.-L.	0	2	0	2

Ligue de quilles Commerciale O'Keefe

COWANSVILLE (DNC) - Dans la ligue de quilles féminine Commerciale O'Keefe, le Bouvillon St-House se maintient en tête avec 89 points, alors que Réjeanne Matton a conservé la meilleure moyenne soit 125. Voici les dernières statistiques du circuit:

CLASSEMENT		MOYENNES	
Bouvillon St-House	89	Réjeanne Matton	125
Miss Shoppe	70	Aline Côté	121
H. Powers	55	Marguerite Proteau	115
Cowansville Bowling	52	Lise Rivard	115
Haut simple de la semaine:		A. Brazeau	115
Réjeanne Matton	182	Jeanne Santerre	115
Haut triple de la semaine:		Annette Lafrance	113
Réjeanne Matton	442	Moreen Leduc	112
Haut simple de la saison:		Louise Rivard	111
Jeanne Santerre	228	Hilda Powers	111
Haut triple de la saison:		Lois Green	110
Réjeanne Matton	467	Thérèse Dupuis	110
		Thérèse Lacroix	107
		M. P. Harrison	107
		Thérèse Plette	100
		Jeanette Whitehead	100
		Carmen Tardif	100
		Liane Garneau	99
		June Filion	95
		Gisèle Sauvageau	91
		M. A. Leduc	96
		Edith Gaudet	89

Dans la ligue Westinghouse

GRANBY - Voici les dernières statistiques de la ligue Westinghouse qui évolue à la salle Dufferin:

CLASSEMENT		MOY.	
D. Daigneault	28	M. Poulin	108
C. Williams	28	A. Delage	99
C. Fournier	22	K. Madan	80
J. Caines	18	J. Bouffard	71
Noms		T. Chenard	71
S. Miclette	150	G. Chenard	118
G. Williams	136	M. Langlois	116
G. Fournier	132	F. Roy	108
D. Daigneault	125	L. Lafranière	106
P. Brodeur	119	G. Lussier	96
L. Lizotte	113	C. Bernier	95
J. Caines	112	B. Skinner	89
A. Lafranière	109	L. Heneault	89
D. St-Onge	108	P. Fiset	88
R. Brodeur	98	J. Daigneault	84
		G. Amiraut	83
		S. Turcotte	83
		L. Bernier	68
		M. Ostiguy	67

ESSAYEZ UNE PETITE ANNONCE

en y insérant votre

NUMERO de TELEPHONE



CE DERNIER POURRA A PEINE SUFFIRE.



VOICI LE BUREAU de direction du club de golf Cowansville, élu dernièrement. De gauche à droite, debout, M. W. Duke, 1er vice-président; M. Gaëtan Labrecque, 2e vice-président; M. Graham Sharmar, président; M. Julien Beaudry, directeur; M. Ron Harris, professionnel au club de golf Cowansville; assis, Françoise B. Harvey, secrétaire; Joy Brown, et Bernadette Brault, représentante de la section féminine.

Napierville dans la ligue des Cantons

NAPIERVILLE (DNC) La semaine dernière le club Junior de Napierville était accepté au sein de la ligue des Cantons. Cette admission a été possible vu que le club Sherringtona démissionne.

La ligue des Cantons est composée en plus du Club Napierville, des clubs suivants: Lacolle, St-Paul et St-Bernard. L'instructeur du club junior de Napierville, M. Gilles Fallon nous a fait part des résultats de la première partie qui a été disputée avec le club St-Paul. A cette occasion Napierville a réussi à remporter la victoire par le compte de 6 à 4.

Voici les compteurs du club de Napierville.

Tony Charbonneau (Alain Fortin et Claude Leblanc), Claude Leblanc (Tony Charbonneau et Alain Fortin) Michel Sanéac (Luc Martin et Gérard Cyr.) Michel Sanéac (Gérald Cyr et

Luc Martin) Alain Fortin (Claude Leblanc et Tony Charbonneau) et Robert Cyr.)

De plus M. Fallon a tenu à féliciter le très bon travail des défenses, Gaëtan Charbonneau, Réal Tremblay, Jean-Marc Lepain et Gérard Cyr. Jacques Jeannotte, le jeune gardien de buts, a aussi joué une très belle partie en volant au moins deux buts au club St-Paul.

Ceux qui sont intéressés à voir les joutes du club, elles se jouent le mardi soir, vendredi soir et le dimanche après-midi.

Joute de Napierville et Lacolle.

A sa première rencontre avec le club Lacolle les Juniors de Napierville ont du baisser pavillon par le compte de 9 à 5.

Les compteurs de Napierville ont été: Alain Fortin (Tony Charbonneau) Alain Fortin (Tony Charbonneau) Claude Aut-

bry (Gaëtan Charbonneau) Gérald Cyr (Gaëtan Charbonneau) Tony Charbonneau sans aide.

L'autre partie disputée avec le club de St-Bernard les Juniors ont subi une autre défaite par le pointage de 6 à 2. Les points du Napierville ont été comptés par Alain Fortin (Jean-Marc Lepain) et Réal Tremblay (Michel Gosselin).

STATISTIQUES DE LA LIGUE DES BONS VOISINS O'KEEFE

GRANBY - Dans la ligue des Bons Voisins O'Keefe, Huguette Martin a brillé chez les dames en réussissant le plus haut score (168) et le plus haut triple (459), alors que Marcel Rainville faisait de même chez les hommes avec 188 et 488. Par ailleurs, l'équipe de Gérard Courtemanche domine toujours le classement avec un total de 61 points. Voici les dernières statistiques.

Plus hautes moyennes: Dames:- Huguette Martin avec 119.24. Messieurs:- Jean Picard avec 146.0.

Simple et triples à battre: Dames:- Monique Labbé simple de 201; Monique Labbé triple de 439.

Messieurs:- Jean Picard simple de 233; Robert Muraux triple de 544.

POSITION DES EQUIPES	
Gérard Courtemanche	61
Jean Bienvenue Chaus.	53
Mme. J. Simard	48
M. Auger "Texaco"	47
Hubert & Ménard	46
Rita Beauty Supply	44
Denis Richard Meubles	42
Rest. "La Princesse"	41
Chips "Fiesta"	40
Shefford Cleaning Inc.	38

NOMS		MOY.	
J. Picard	146.0	G. A. Ostiguy	120.0
R. Guillemette	140.48	H. Martin	119.24
M. Rainville	139.34	G. Lalumière	117.49
A. Brunelle	138.46	C. Ostiguy	116.33
J.P. Durocher	137.2	R. Brunelle	116.18
R. Muraux	136.49	Y. Laplante	116.1
R. Guillemette	136.2	M. Labbé	113.8
P. Brunelle	135.45	M. Muraux	112.61
A. Borduas	125.62	J. Ls. Lavallée	111.26
G. Guertin	124.2	R. Borduas	109.33
Y. Auger	121.51	L. Picard	108.21
A. Gauthier	121.41	S. Brunelle	107.39
R. Lussier	121.40	D. Laverrière	107.37
G. Beaucage	121.15	J. P. Nolin	105.36
		G. Brunelle	104.40
		A. Parent	104.0
		M. Gauthier	103.15
		A. Couture	103.5
		R. Beaucage	102.51
		F. Beaucage	101.32
		G. Parent	100.41
		F. Daigneault	99.15
		M. Angers	96.2
		M. Bonnette	94.7
		T. Daigneault	93.50
		F. Charland	92.50
		S. Parent	92.10
		R. Guillemette	90.24
		F. Choinière	89.64
		D. Lavallée	89.39
		C. Laverrière	88.63
		D. Lalumière	82.12
		R. Charland	81.63
		Y. Borduas	80.65
		M. Guertin	78.22
		L. Borduas	75.45

Contrat de 5 ans à Grant

WINNIPEG (PC) - Bud Grant sera le pilote et gérant général des Blue Bombers de Winnipeg pendant cinq autres années.

Grant est devenu l'instructeur des Bombers en 1957 et, depuis, a conduit les siens à quatre coupes Grey en six essais avec une fiche de 104 gains en 162 matches réguliers.

Il est pilote et gérant général depuis 1964.

Il a été choisi instructeur de l'année dans la ligue Canadienne de football en 1965.



LES CHAMPIONS - Voici l'équipe du restaurant Opera qui a remporté le championnat de la ligue de ballon-balai de Farnham. Cette photo a été prise lors d'une réception offerte par M. H. J. Rutledge, représentant Cott pour Farnham et la région. Première rangée, de gauche à droite: MM. Jean-Paul Gobeil, Maurice Harbec, Yvon Brazeau, Guy Tessier, André Chouinard, Yvon Demers, debout: H. J. Rutledge, Armand Blain président de la ligue; Gérard Harbec échevin; André Hébert, Arthur Audette maire; Réal Blain, Gilles Viens, Jean Madey, Gilles St-Pierre, Réjan Roberge, Réal Cyr, Bruce Lyons et Maurice Gaudet, instructeur et commanditaire du club restaurant Opera.

LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Les jeunes skieurs et skieuses de la région de la Beauce ont monopolisé les honneurs lors des compétitions de ski nordique pour le championnat de la vallée du St-Laurent.

Cez les filles, Francine Lessard a remporté l'épreuve de cinq kilomètres, tandis que Pierre Doyon, également de la Beauce, a été couronné vainqueur chez les garçons.

Le High School de Shawinigan représentera le Québec, pour la deuxième fois en trois ans, au championnat canadien de curling scolaire, à Flin, Flon, Man., à partir du 20 février prochain. Shawinigan a triomphé de neuf autres équipes de tous les coins de la province, récemment à Arvida, pour se mériter le trophée Pepsi-Cola et un voyage au Manitoba.

Congédié par le Canadian junior, Léo Bossy a décidé de rompre ses liens avec l'organisation du Canadien en acceptant le poste d'instructeur des Eperviers de Sorel, de la Ligue junior du Québec... Il devient ainsi le troisième instructeur du club cette saison.

Jean Masson et Monique Morel, du Winter Club de Québec, sont les nouveaux champions de la province au badminton junior, à la suite de leurs victoires serrées en finale, respectivement sur Gilles Lepage et Mireille Caza, de l'Immaculée-Conception de Montréal... Tous quatre se connaissent très bien puisqu'ils formaient l'équipe qui représentait le Québec à Regina récemment, lors des épreuves Pepsi-Cola pour championnat junior inter-provincial.

A moins d'un virement de situation, les deux équipes de hockey pee-wee de Ville LaSalle et du Cap-de-la-Madeleine effectueront leur tournée en Europe... A la suite d'une intervention du gouvernement fédéral, les jeunes iraient visiter les bases aériennes du Canada en Europe à titre de cadets de l'air... Récemment, l'équipe du Cap a remporté les honneurs d'un tournoi pee-wee présenté à Sorel... La C.A.H.A. s'en lave évidemment les mains.

Collette Duhamel, du club Concordia, a abaissé deux records provinciaux de natation dans la catégorie de 10 ans et moins... Elle a amélioré de plus d'une seconde les anciennes marques d'Hélène Morgan dans les 50 verges sur le dos et les 50 verges papillon.

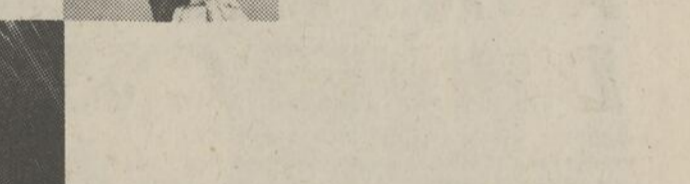
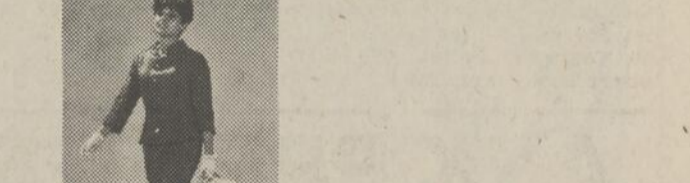
La jeune montréalaise Andrée Benèche, membre de la Palestre nationale, a remporté le championnat junior de l'Est du Canada au patinage artistique... Paul Bonasant, d'Ottawa, est le nouveau champion senior, tandis que Suzan Carol Davies, également du club Minto d'Ottawa, est la championne senior... Le nouveau champion junior est Robin Rubens, de Ville Mont-Royal... Donna Reed, de St-Hyacinthe, et Paul Publou, de Brockville, ont été couronnés champions de la division juvénile, lors de cette même compétition.

Six joueurs de l'école secondaire Sacré-Coeur et six du Collège de Jonquière ont été sélectionnés au sein des équipes d'étoiles de la Ligue juvénile de Jonquière-Kénogami... Le joueur de centre Paul Arseneault, du Collège, et Michel Roy, du Sacré-Coeur, se livrent une lutte corse pour le championnat des compteurs du circuit... Roy domine pour les buts et Arseneault vient en tête des fabricants de jeu.

Dans la Ligue junior du Québec, trois joueurs de Sorel figurent parmi les six meilleurs compteurs... Pierre Leblanc domine le classement avec 63 points, tandis que ses coéquipiers Serge Bernier et Roland Sawyer occupent les 3e et 4e positions.

Encore une fois, le trophée Emile Bouchard sera accordé au meilleur joueur de défense lors du Tournoi international de hockey banam, à l'affiche du centre Paul-Sauvé, à Montréal, du 2 au 12 mars... A noter que cette année, les équipes de Montréal peuvent participer à ce tournoi, à condition que leurs joueurs s'en tiennent aux limites d'âge de l'A.H.A.Q.

Monique Gaube, vedette de la radio, du disque et de la télévision.



bon voyage grâce aux tarifs rouge blanc bleu

Par le CN vous ferez toujours un bon voyage à des prix économiques: les jours de tarif Bleu, vous voyagez à prix modiques; les jours de tarif Blanc, vous bénéficiez d'économies substantielles; les jours de tarif Rouge, vous réalisez des économies exceptionnelles. Les trains du CN sont très confortables: voitures spacieuses, bonne cuisine, places couchées de toutes catégories, salons où vous détendez et prendre une consommation. Les repas sont offerts à titre gracieux aux occupants des voitures-salons et des voitures-lits.

Les places de voiture coach de la plupart des trains des lignes principales doivent être réservées. Prenez-vous y d'avance. Évitez les ennuis de la circulation en voyageant par le CN.

Demandez le calendrier des tarifs Rouge, Blanc et Bleu, et consultez un agent de voyages accrédité par le CN ou un bureau des ventes voyageurs du CN.



Exemples de tarif Rouge (en voiture coach) de Montréal à:

Chicago	\$20.90
Moncton	\$13.00
Winnipeg	\$24.00
Toronto	\$ 8.20
Vancouver	\$45.00



La Voix Féminine



Mme Françoise Gaudet-Smet était l'invitée de l'A.F.E.A.S. de la paroisse St-Luc de Granby, à l'occasion d'une soirée-conférence organisée par le Cercle. Sur la photo nous reconnaissons, de gauche à droite: Mme Dolores Gaucher, présidente de l'A.F.E.A.S. St-Luc, Mme Françoise Gaudet-Smet, et Mme Margot Auger.

Le problème alimentaire est de nos jours d'une très grande importance

GRANBY (EP) -- "Il y a bien des façons d'envisager le budget alimentaire. Nous consomons beaucoup trop de produits pharmaceutiques et si l'alimentation était bien équilibrée, on n'aurait pas besoin de ces produits. En Europe, on a un très grand souci du budget alimentaire, et on accorde parfois 55% du salaire pour l'alimentation."

C'est ainsi que parlait Mme Françoise Gaudet-Smet au cours d'une conférence qu'elle donnait au sous-sol de l'église St-Luc de Granby. L'A.F.E.A.S. de la paroisse St-Luc avait pris l'initiative d'inviter cette conférencière des plus appréciées. "Actuellement, poursuit Mme Gaudet-Smet, on s'irrite de la hausse du prix du lait, mais a-t-on compté ce que pouvait coûter une pinte de liqueur douce à 15 cents la bouteille, cela monte jusqu'à 60 cents la pinte et on s'irrite qu'une pinte de lait ne coûte que la moitié. Ce sont des détails de ce genre qui crévent le budget alimentaire."

Le budget doit d'abord être basé sur les valeurs réelles. S'il est plus agréable de manger un filet mignon, on a la même valeur alimentaire dans tous les muscles de l'animal. D'une alimentation rationnelle, continue Mme Gaudet-Smet, en résulte le moins possible de soins médicaux. Il reste cependant une grande ignorance sur la valeur alimentaire des produits. Aujourd'hui, c'est les boîtes de conserves, main je reste à la défense des valeurs réelles. Et même aujourd'hui, il y a dans les produits alimentaires une foule de produits nocifs. Comment se fait-il, poursuit la conférencière, qu'autrefois on avait des gens forts et qui mangeaient, si on peut dire, pauvrement? C'est parce que la nourriture était bien équilibrée. Aujourd'hui nous consomons de façon bien peu équilibrée. Un exemple: de nos jours, l'habitude des soupes chaudes disparaît; pourtant la soupe chaude est très importante au début d'un repas; la dilatation commence dans l'estomac lorsqu'on boit du chaud, et la chaleur de la psychologie, et Mme Gilberte Loiselle, fleuriste, donnera les façons de faire des arrangements floraux et divers petits trucs pour conserver les fleurs, au cours de la partie démonstrative.

L'assemblée commencera à 7.45 heures p.m. Bienvenue à tous les membres.



Mlle Marie-Thérèse Blais, au premier plan, à droite, félicite une des fillettes qui vient de prononcer sa promesse. A l'arrière plan nous reconnaissons, Mlle Rita Messier, cheftaine de Jeannettes à la Ronde Ste-Famille, en compagnie de quelques autres Jeannettes. (Photo GyB)

Treize fillettes prononcent leur promesse de Jeannette

GRANBY (EP) Treize jeunes filles ont prononcé leur promesse de Jeannette dimanche au sous-sol de l'église Ste-Famille, en présence de plusieurs parents et amis.

Les jeunes filles sont Mlles Carole Degré, Johanne Dubé, Josette Folsy, Nicole Folsy, Linda Fausse, Sylvie Frédéric, Manon Goyet, France LaLiberté, Lucie Laliberté, Lorraine Marquis, Danielle Métié, Céline Phaneuf, Anne-Marie Racine.

Mlle Rita Messier, cheftaine des Jeannettes, explica au tout début de la promesse la procédure des choses: "La cheftaine appelle d'abord les Jeannettes à la Ronde. Les aspirantes appellent à leur tour pour pouvoir entrer à la Ronde et jouer avec les autres. Pour mériter leur entrée, les aspirantes doivent savoir l'histoire de Jeannette et les lois de la Ronde. Autour de la cheftaine, les aspirantes racontent l'histoire. C'est ensuite la traversée des flots, au nombre de cinq, rappelant les cinq lois. C'est alors que les aspirantes prononcent leur promesse."

Mlle Marie-Thérèse Blais, commissaire diocésaine pour la Jeannette présida la promesse. On nota également la présence de Mlle Yvette Folsy, commissaire diocésaine des Guides, et des assistantes, cheftaines à la Ronde Ste-Famille: Mlles Françoise Hivon, Jacqueline Messier et Andrée Benoit. M. l'abbé Albert Fredette et M. le curé Olivier Gaudette furent invités à prononcer quel que mots.

Mlle Messier expliqua ensuite aux parents et amis présents le déroulement en bref d'une réunion régulière, comprenant chants, danse et bricolage, que les fillettes exécutèrent devant l'assistance.

Les personnes présentes furent ensuite invitées à visiter les locaux.

Réunion des Fermières à Sainte-Anne

STE-ANNE DE LA ROCHELLE (DNC) L'assemblée régulière du Cercle des Fermières de Ste-Anne de la Rochelle s'est tenue en la demeure de Mme Roger Petit, secrétaire du Cercle.

Chaque mois, des concours sont organisés. Le premier concours, un coussin de fantaisie rapportait des prix à Mmes Edouard Chaput et Roger Petit. Le second des beignes où Mmes Roger Petit et Edmond Chaput remportèrent le prix. Le troisième, le favori où Mme Edouard Chaput remporta le prix pour un set de fantaisie et un autre, tablier de fantaisie pour fillette, prix gagné par Mme Richard Daigneault. Mme Roger Petit remporta un autre prix pour la confection d'un tricôt.

Au cours de l'assemblée il y eut recettes et démonstration par chacune des Fermières, et la partie récréative toujours appréciée des membres.

Mme Richard Daigneault, présidente du Cercle, remporta le prix de présence. La prochaine assemblée aura lieu le 9 mars après-midi.

VOTRE HOROSCOPE

21 mars au 19 avril (LE BELIER) Vous risquez de vous mettre une personne à dos par l'indifférence que vous montrez lorsqu'elle s'exprime dans le domaine qui l'intéresse. Son amitié vous est pourtant profitable.

20 avril au 20 mai (LE TAUREAU) Vous pouvez perdre de l'argent en vous engageant dans une tentative sans espoir. Vous ferez plaisir à l'être aimé en vous soumettant à son avis.

21 mai au 21 juin (LES GEMEAUX) Idées heureuses qui pourraient rétablir l'harmonie dans votre entourage. Occupez-vous maintenant de certains arrangements financiers.

22 juin au 21 juillet (LE CANCER) Vous semblez vous appliquer à vexer ceux qui vous entourent et particulièrement des personnes plus importantes que vous. Donnez-vous la peine de réfléchir.

22 juillet au 21 août (LE LION) Soyez de plus de hardiesse en société; vous pourriez vous faire admettre dans un groupe intéressant. Des considérations imprévues peuvent avoir pour résultat le règlement d'une affaire.

22 août au 22 septembre (LA VIERGE) Si vous avez l'occasion de vous joindre à un groupe, acceptez. De nouveau, l'avenir vous paraît sous de plus belles couleurs; amenez votre entourage à partager votre point de vue.

23 septembre au 21 octobre (LA BALANCE) Il vous est possible de rétablir des liens entre vous et une personne de votre âge. Ne cédez pas au désir de dépenser de l'argent pour une chose qui n'en vaut pas la peine.

21 octobre au 21 novembre (LE SCORPION) Des considérations imprévues peuvent avoir pour résultat le règlement d'une nouvelle affaire. Si vous avez des soucis, dites-vous bien que vos qualifications vous permettront de les vaincre.

22 novembre au 21 décembre (LE SAGITTAIRE) Vos projets de distraction sont favorisés par les influences planétaires. N'hésitez pas à mettre en valeur vos qualités physiques et morales.

22 décembre au 20 janvier (LE CAPRICORNE) Vous savez tirer parti des circonstances qui se présentent, même si elles ne répondent pas à votre attente. Restez dans vos attributions, et ne faites rien sous l'impulsion du moment.

21 janvier, au 19 février (LE VERSEAU) Faites preuve d'optimisme et de gaieté. Il semble que vous soyez sur le point d'établir des contacts profitables. Acceptez les invitations qui vous parviendront.

20 février au 20 mars (LES POISSONS) Les influences planétaires sont maintenant à l'oeuvre vous permettant de résoudre de nombreuses difficultés. Les conversations privées vous valent des avantages.

Les Femmes de Carrières de Granby accueilleront deux conférenciers

GRANBY -- L'Association des Femmes de Carrières de Granby tiendra son prochain souper causerie le mercredi 15 février, au Club Social de Granby. Elle a invité pour l'occasion deux conférenciers: Mlle Denise Blondin, chimiste à l'emploi de l'Impérial Tobacco, et M. Claude Dufresne, agent des relations extérieures pour le Club Automobile Québec.

Mlle DENISE BLONDIN Mlle Denise Blondin est née à Montréal et fit ses études secondaires au pensionnat Ste Angèle et au Collège Basile Moreau de cette ville. Elle s'inscrivit ensuite à l'Université de Montréal d'où elle sortit diplômée en technologie médicale en 1956. L'année suivante, elle entra à l'Impérial Tobacco à titre de technicienne en laboratoire, poste qu'elle occupa jusqu'en 1960. Cette année là elle devint bibliothécaire de recherches et demoura jusqu'en 1963, alors qu'elle accéda au poste de chimiste. Entre-temps, Mlle Blondin avait continué ses études et devint bachelière en sciences de l'Université de Montréal, en 1962. En 1966 enfin, elle fut nommée directrice de projet au service de développement technique, poste qu'elle détient tous jours.

M. CLAUDE DUFRESNE M. Claude Dufresne est agent des relations extérieures pour le Club Automobile Québec et rédacteur de la revue "AUTO-CLUB". Il a participé à des sessions d'études sur la circulation et la sécurité à Washington et dans le Tennessee et son travail en général gravite autour de ces deux petits pôles.

CONFERENCES Mlle Blondin a choisi d'entretenir son auditoire sur la carrière de chimiste dans l'industrie. M. Dufresne s'adressera par la suite aux dames présentes pour leur parler de sécurité routière. Une projection de films ou de diapositives illustrera son exposé.

SOUPER-CAUSERIE Ce souper-causerie se tien



Mlle Denise BLONDIN

Ces deux causeries seront sûrement une bonne source d'informations pour toutes les dames, membres de l'Association qui viendront les écouter.



M. Claude DUFRESNE

La direction souhaite la bienvenue à tous ses membres en leur disant à nouveau que la "Femme d'aujourd'hui" a le devoir de s'intéresser et de s'informer quel que soit le sujet à l'étude.

Enfin... UN DENTIER confortable

Le vôtre! Voici un moyen agréable de supprimer la gêne causée par un dentier trop grand. PASTETH, une poudre améliorée dont vous saupoudrez légèrement vos dentiers, en réduira le port plus confortable. Ne forme jamais pâte ni gomme, ne laisse aucun goût dans la bouche. Formule alcaline (non acide) qui ne s'irrite pas, assainit l'haleine. Demandez PASTETH des aujourd'hui, à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Quelles nouvelles?

Réunion de l'AFEAS Immaculée-Conception

GRANBY -- La réunion mensuelle de l'A.F.E.A.S. de la paroisse Immaculée-Conception aura lieu mercredi le 15 février au sous-sol de l'église paroissiale. M. le curé parlera du rôle de l'Eglise dans le monde, lors de la partie religieuse. M. André Couture animera la partie éducative en traitant de la psychologie, et Mme Gilberte Loiselle, fleuriste, donnera les façons de faire des arrangements floraux et divers petits trucs pour conserver les fleurs, au cours de la partie démonstrative.

Assemblée des Fermières Bromont (DNC)

BROMONT (DNC) -- L'assemblée du Cercle des Fermières de Bromont (Shefford-Ouest), aura lieu jeudi soir après la messe de 8 heures, à la cafétéria d'école centrale.

Réunion de l'AFEAS N.D. du St-Sacrement

SAINT-HYACINTHE -- (DM) - Le cercle de l'AFEAS de la paroisse Notre-Dame - du - St-Sacrement tiendra son assemblée mensuelle jeudi le 16 février à 8 heures p.m., au sous - sol de l'église, Mme Adrien Chagnon présidera cette réunion. Toutes les dames et demoiselles sont invitées à assister à cette soirée. Bienvenue à toutes.

Assemblée de l'AFEAS St-Luc

GRANBY -- La dernière assemblée de l'A.F.E.A.S. St-Luc de Granby a été comme toujours bien remplie.

Réunion des Fermières de St-Césaire ce soir

ST-CESAIRE (DNC) -- Les membres du Cercle des Fermières de St-Césaire sont invitées à participer à l'assemblée du 14 janvier qui se déroulera à la cafétéria de l'école St-Vincent, à 8 heures p.m. Le conférencier invité, un représentant de la Société de Félicité du Québec, entretiendra les dames d'un sujet très intéressant. La conférence sera suivie d'un forum.

Réunion de l'AFEAS de Farnham demain

FARNHAM (DNC) -- L'assemblée mensuelle de l'AFEAS de Farnham aura lieu demain soir à 8 heures au sous-sol de l'église St-Fabien de cette localité. Toutes les dames sont cordialement invitées à assister à cette assemblée.

Nouveau-nés à Granby

GRANBY -- Voici la liste des nouveaux baptisés dans les différentes paroisses de la ville de Granby.

ASSOMPTION BRODEUR -- Marie, Josée, Lucille, fille de M. et Mme Joseph-Aimé Brodeur (Denise Ménard). Le parrain et la marraine sont M. et Mme André Ménard (Lucille Gagnon), oncle et tante de Penfant.

COURTÉMANCE -- Joseph, Pierre, Richard, Sylvain, fils de M. et Mme Adrien Courtémance (Pierrette Brunelle). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Martial Beaudin (Antonia Marois).

POULIN -- Marie, Denise, Nathalie, fille de M. et Mme Léodonia Poulin (Lucille Brunelle). Le parrain et la marraine sont M. Marcel Poulin et Mlle Denise Poulin, oncle et tante de Penfant.

IMMACULEE - CONCEPTION CHAMPAGNE -- Marie, Josée, Nathalie, fille de M. et Mme Roger Champagne (Denise Lamarche). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Wilfrid Lamarche (Marie-Alice Ménard), grands - parents de Penfant.

ST-BENOIT PIVIN -- Joseph, Laurent, François fils de M. et Mme Jean-Claude Pivin (Denise Archambault). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Laurent Pivin (Thérèse Chaput), oncle et tante de Penfant.

ST-EUGENE ST-LOUIS -- Joseph, Euclide, Claude, Stéphane, fils de M. et Mme Claude St-Louis (Monique Gaumont). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Euclide Gaumont (Gabrielle Noisieux).

DUCAS -- Marie, Claire, Johanne, fille de M. et Mme Robert Ducas (Marie-Berthe Viau). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Raymond Ducas (Claire Paradis).

ST-JOSEPH NAVRATIL -- Marie, Cécile, Hélène, fille de M. et Mme André Navratil (Suzanne Fouquet). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Guy Navratil (Cécile Ouellette), oncle et tante de Penfant.

GODBOUT -- Marie, Louise, Dominique, fille de M. et Mme François Godbout (Gisèle Lacroix). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Gérard Godbout (Claire Messier), grands-parents de Penfant.

ST-LUC ROBERT -- Joseph, Charles, Martin, Guy, fils de M. et Mme Gilles Robert (Marie-Pérle Racicot). Le parrain et la marraine sont M. et Mme Claude Fournier, de l'Ange-Gardien, oncle et tante de Penfant.



REMEDES AU CAFARD D'HIVER -- De jolies fleurs printanières vous apporteront un peu de joie même au milieu des rigueurs de l'hiver. On peut maintenant se procurer chez son fleuriste préféré de magnifiques jacinthes telles que celles que nous fait voir Marianne, de même que des tulipes et des jonquilles. Il n'y a rien comme de jolies fleurs fraîches pour guérir le cafard en hiver. (Photo MALAK)

NOUVELLES BRÈVES

Travail féminin Les institutrices et les infirmières forment 67 pour cent de toute la main d'oeuvre féminine qualifiée au Canada.

Produit très ancien Le premier tonique capillaire connu dans l'histoire a été préparé pour la reine Ses d'Egypte qui régnait en l'an 3400 avant J.-C.

CAPITAL ETRANGER Le gouvernement communiste de 500 entreprises étrangères sont établies en Suède, la plupart de ces affaires appartenant à des Danois.

LES METROPOLES Il existe 160 villes dans le monde dont la population dépasse 800,000 habitants.

PAVILLON NORDIQUE Tous les pays scandinaves ont les ancêtres communs étaient les Vikings, soit le Danemark, la Finlande, l'Islande, le Norvège, et la Suède se sont groupés pour ériger un pavillon unique à l'Expo 67.

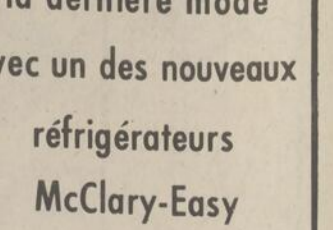
REPTILE Le mot alligator vient d'un mot espagnol "el lagarto" qui désigne également un reptile, le lézard.

Plus libéral Le gouvernement communiste de l'Allemagne de l'Est a voté des subsides au montant de \$300,000 pour la construction et l'entretien de temples religieux en 1966.

Industrie anglaise La Grande - Bretagne produit plus de 400,000 véhicules - automobiles par année et en exporte environ 40 pour cent.

Sur toutes les mers La flotte marchande norvégienne comprend 117 navires de plus de 30,000 tonnes chacun.

Mettez votre cuisine à la dernière mode avec un des nouveaux réfrigérateurs McClary-Easy



L.F. COTE MEUBLES (Shefford Chesterfield) OUVERT TOUS LES SOIRS Chemin St-Paul 378-7101

36 accidents enregistrés en février

SAINT-HYACINTHE --- La Sécurité municipale de Saint-Hyacinthe rapporte depuis le début du mois de février 36 accidents mineurs, qui ont fait deux blessés.

Il s'agit de Mme Yvon Corbeil, âgée de 26 ans, qui a subi de multiples blessures à la suite d'une chute en sortant d'une automobile. Au moment où Mme Corbeil s'appropriait à descendre du véhicule, une voiture a frappé celui-ci.

Un autre accident a causé plusieurs blessures à une fillette de 9 ans, Pierrette Therrien, de la rue de la Concorde, à Saint-Hyacinthe.

Fête en l'honneur des deux maires de Saint-Liboire

ST-LIBOIRE (DNC) --- Le 16 février, à huit heures, à la salle Domine du Relais, aura lieu une soirée en l'honneur des deux maires de Saint-Liboire ainsi que des conseillers.

On sait que M. Yvan Gosselin est le maire du village alors que M. Elie Laplante est le maire de la paroisse.

Les profits de la soirée seront versés aux Loisirs de Saint-Liboire, pour défrayer les dépenses occasionnées par les équipes de hockey.

Me Maurice Ferland sera à St-Hyacinthe

ST-HYACINTHE --- Me Maurice Ferland, secrétaire administratif aux Affaires municipales du Québec sera le conférencier invité mercredi 22 février au Grand-Hôtel à Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'un souper-causerie organisé par le Comité des affaires publiques de la Jeune chambre locale, le Comité d'éducation du conseil central de la CSN et l'Union des familles. Le principal responsable est M. Serge Dupré, du Groupe commerce et président du Comité des affaires publiques de la JC. La population est cordialement invitée à cette manifestation d'intérêt public. Les intéressés peuvent se procurer des billets au Conseil central de la CSN.

Sous les auspices de l'Action musicale et liturgique

Chant et musique sacrée au Canada français aux sessions d'été qui auront lieu à Rigaud

ST-HYACINTHE --- L'Action Musicale et Liturgique nous informe que l'année des activités académiques se poursuit depuis septembre dernier dans sept diocèses de la province de Québec.

Comme elle le fait depuis quelques années, l'AML veut continuer son mouvement de Sessions d'été à l'intention de ceux et celles qui, appartenant à des communautés religieuses ou à des organisations musicales liturgiques paroissiales laïques quelconques de toutes les provinces du Canada, ne peuvent bénéficier de l'enseignement académique et diocésain ni non plus des activités multiples de cet institut dans le but de promouvoir la culture musicale et liturgique.

Les prochaines sessions auront lieu, cette année, à l'École Normale de Rigaud, un endroit pittoresque situé à environ 35 milles de Montréal et très accessible pour tous les sessionnistes venant de toutes les parties du Canada.

Les sessions inscrites au programme sont les suivantes:

1. Sessions pour les prêtres seulement (du dimanche 25 juin à 5h, au vendredi soir 30 juin). Une session importante qui s'impose et qui va couvrir toute la matière liturgique et musicale devant intéresser un président d'assemblée dans une célébration liturgique. Invitation particulière aux pasteurs, aux vicaires de paroisses désirant s'arrêter pendant une semaine pour réfléchir sur les problèmes de la pastorale liturgique actuelle et ce, à la lumière de toutes les expériences faites depuis la promulgation de la Constitution conciliaire sur la liturgie.

2. Section A (du 16 juillet au soir au 22 juillet à midi). Session de démarrage en chant liturgique et en liturgie pour les non-initiés. L'entraînement du personnel enseignant et les enquêtes sur la pastorale liturgique courante sont autant d'indications précieuses qui aident à l'élaboration des programmes d'enseignement susceptibles de faire progresser un milieu donné, dans le contexte de la réalité actuelle.

3. Section B (du 2 juillet au soir au 12 juillet à midi). Une

session d'approfondissement qui est la continuité de la Section A, pour les sessionnistes déjà engagés dans le mouvement liturgique et les applications conciliaires. Donc dix jours de réflexion profonde et d'étude particulière sur les sujets le plus en demande.

Ces 3 sessions de liturgie et chant français groupent un personnel enseignant des plus spécialisés d'Europe et du Canada français. Demander le prospectus.

4. Section C (du 23 juillet au soir au 2 août). Pour la formation des chefs de chœur. Cette session sera remarquable par le potentiel pédagogique de professeurs réputés et très compétents de la Suisse, de la France, des Etats-Unis et du Canada français. Une 2e session sera probablement instituée au début du mois d'août si le nombre des sessionnistes est suffisant.

5. Section D (du 16 juillet au 22 juillet) qui prépare les professeurs itinérants de l'Action Musicale & Liturgique à un enseignement diocésain, selon les prescriptions conciliaires. Invitation à tous les autres diocèses voulant entreprendre une action de ce genre dans leur propre milieu.

6. Section E (du 2 juillet au 8 juillet) pour la formation des organistes de paroisses, selon la méthode Pierront-Bonfils, avec la collaboration d'organistes réputés de la France et d'un nombre d'au moins 25 organistes du Canada français.

Il n'est pas nécessaire de connaître la musique pour s'inscrire à ces cours. Les succès des années précédentes nous laissent prévoir un nombre encore plus considérable d'élèves, cette année.

7. Section F (du 26 juillet au 3 août) pour la formation des flûtistes à bec, avec le concours d'un personnel enseignant de la France et du Canada français, invitation particulière au personnel enseignant des écoles et à tous les moniteurs de centre culturel ou créatif quelconque.

8. Section G (du 26 juillet au 3 août). Guitare classique et guitare d'accompagnement, avec Paul Gerrits d'Allemagne et peut-être aussi Jacques Hu-

ber de Suisse. Invitation particulière au personnel enseignant de même qu'à tous ceux qui veulent s'entraîner à l'accompagnement des plus belles chansons des répertoires actuels.

9. Section H (du 13 août au 19 août). Session de veillées créatives, style moderne, qui fut une révélation l'an dernier et qui aura un grand succès cette année. Etude des danses modernes, tant folkloriques du Canada et d'autres pays, que sociales de répertoires américains et autres. Cette session s'adresse au personnel enseignant, aux adultes, aux adoles-

cents désireux de connaître plus encore le problème de la danse à notre époque actuelle. La session insiste particulièrement aussi sur les danses enfantines, comme objet de culture et d'épanouissement de nos jeunes.

10. Section I (du 26 juillet au 9 août) pour l'étude de la valse de gamba. Les sessionnistes apprendront à fabriquer leur propre instrument et aussi à s'en servir. Deux professeurs réputés d'Allemagne seront invités à prendre la direction de cette session. Invitation particulière à tous les enseignants. Cette session, nouveau genre

est un apport très précieux à la pédagogie musicale dans nos écoles.

L'Action Musicale et Liturgique invite chaque intéressé à demander son prospectus dans lequel il découvrira les détails supplémentaires dont il a besoin, tant au plan pédagogique que pour les frais de séjour et d'inscription. On pourra s'adresser à l'Action Musicale et Liturgique, 875, rue St-Louis, à St-Joseph de St-Hyacinthe, P.Q. Les places sont limitées. Prière de faire son inscription dans le plus bref délai possible.

desirent, réaliser un projet de Mini-Expo en montant des pavillons à thème (chansons, loisirs, travail scolaire, foin dans le monde, danses, bricolages, les sciences, les arts, etc.) et des pavillons sur les pays qu'ils auront choisis. Cette semaine nationale ne sera pas une improvisation, mais un résumé, une synthèse des activités que les jeunes ont vécues depuis octobre dernier. Le mot d'ordre de la semaine unifie merveilleusement bien et oriente tous ces agris: "Accueille tes frères". Excellente préparation de l'esprit et des cœurs à l'Expo universelle qui amènera dans toutes nos régions, des milliers de visiteurs de tous les coins du monde. "Accueille tes frères", quelque soit leur race, leur culture, leur religion. Si nous avons beaucoup à leur donner, nous avons aussi beaucoup à recevoir de nos visiteurs au point de vue valeurs humaines, spirituelles et morales.

Le Concile Vatican II nous dit, textuellement que "l'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions..." "Accueille tes frères comme le Seigneur. "J'étais étranger et tu m'as accueilli". Toutes les revues du mois d'avril de la Jeunesse en marche développent ces agris et ce projet captivant. Les jeunes choisent eux-mêmes, guidés par les professeurs et encouragés par leurs parents, les activités qui leur conviennent le mieux. Pour tous renseignements supplémentaires sur la Semaine de la J.E.M. communiquez avec le Secrétariat national, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal 11. Tél.: 387-2541.

Semaine nationale de la Jeunesse en marche, du 14 au 21 avril

ST-HYACINTHE --- D'après un sondage effectué dans les 34 diocèses d'expression française, la date de la semaine nationale de la J.E.M. a été fixée du 14 au 21 avril.

Le Secrétariat national a élaboré, à partir des suggestions des Comités diocésains, un programme qui comporte des activités les plus variées. Les jeunes seront invités à vivre chaque jour une expérience dans leur milieu de vie: expériences d'Accueil, de Travail, de Paix, de Politesse, de Joie.

Ces agris ne se limiteront pas aux quatre murs d'une classe, d'une école ou de la maison mais élargiront les horizons des jeunes aux dimensions de la Terre des hommes puisque chaque jour de la semaine sera consacré à l'un des cinq continents.

Enfin, tous les membres de la Jeunesse en marche (environ 300,000) pourront, s'ils le

desirent, réaliser un projet de Mini-Expo en montant des pavillons à thème (chansons, loisirs, travail scolaire, foin dans le monde, danses, bricolages, les sciences, les arts, etc.) et des pavillons sur les pays qu'ils auront choisis. Cette semaine nationale ne sera pas une improvisation, mais un résumé, une synthèse des activités que les jeunes ont vécues depuis octobre dernier. Le mot d'ordre de la semaine unifie merveilleusement bien et oriente tous ces agris: "Accueille tes frères". Excellente préparation de l'esprit et des cœurs à l'Expo universelle qui amènera dans toutes nos régions, des milliers de visiteurs de tous les coins du monde. "Accueille tes frères", quelque soit leur race, leur culture, leur religion. Si nous avons beaucoup à leur donner, nous avons aussi beaucoup à recevoir de nos visiteurs au point de vue valeurs humaines, spirituelles et morales.

Le Concile Vatican II nous dit, textuellement que "l'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans ces religions..." "Accueille tes frères comme le Seigneur. "J'étais étranger et tu m'as accueilli". Toutes les revues du mois d'avril de la Jeunesse en marche développent ces agris et ce projet captivant. Les jeunes choisent eux-mêmes, guidés par les professeurs et encouragés par leurs parents, les activités qui leur conviennent le mieux. Pour tous renseignements supplémentaires sur la Semaine de la J.E.M. communiquez avec le Secrétariat national, 8100 boulevard Saint-Laurent, Montréal 11. Tél.: 387-2541.

La Croix-Rouge toujours prête à aider

Enfin, tous les membres de la Jeunesse en marche (environ 300,000) pourront, s'ils le

La Ligue de hockey pourra utiliser la salle de la Palestre

ST-JEAN --- A la suite d'une demande de la Ligue de hockey mineur de Saint-Jean, les dirigeants municipaux ont décidé de louer la salle de la Palestre, les 11 et 12 février, à raison de \$50 par jour, pour permettre à cette Ligue de hockey mineur de présenter un

grand spectacle artistique.

De plus, il a été décidé par le conseil municipal que les employés de la voirie devront dès vendredi procéder à l'installation d'estrades et que la note devra être défrayée par la Ligue de hockey mineur.

Confectionner des armoiries au XXe siècle présente des obstacles imprévus des profanes

ST-JEAN --- A la demande du directeur général des écoles de la Régionale Honoré Mercier, M. Jean Langelier, M. l'abbé Jean-Paul Gélinas, un expert a établi un premier projet d'armoiries pour la Régionale.

Il semble que les recherches héraldiques de M. Gélinas n'aient pas inspiré favorablement le blasonnier qui existe en lui. Un premier projet exécuté sur "fond de gueule"

a été rejeté, les symboles et la devise étant trop énigmatiques pour les étudiants qui doivent les porter.

Ce refus fut à la grande satisfaction de l'abbé qui, armé des protestations de M. Langelier, a pu enfin découvrir ce que le directeur des études attend des armoiries demandées, et se promet bien, après deux ou trois échecs, de donner pleine et entière satisfaction.

Le produit national brut des E.-U. augmentera de plus de la moitié en valeur réelle au cours des prochains 10 ans

WASHINGTON AFP - Le produit national brut des Etats-Unis augmentera de plus de moitié en valeur réelle au cours des dix prochaines années, prévoit une étude publiée par la Commission économique mixte du Sénat et de la Chambre des représentants.

Cette étude postule que le conflit vietnamien s'arrêtera à la fin 1967 ou s'atténuera suffisamment pour permettre une réduction des dépenses militaires. Elle établit deux projections de l'évolution du produit national brut. L'une est fondée sur une diminution du chômage à un taux de 3 pour cent de la main d'oeuvre active, sur une amélioration de la productivité de 3.1 pour cent d'ici à 1970 et de 3.5 pour cent ensuite, et sur une augmentation des prix de 2 pour cent

par an. La seconde repose sur le maintien du chômage aux environs de son taux actuel soit 4 pour cent, sur une progression de la productivité de 3 pour cent par an et sur une hausse des prix de 1.5 pour cent par an.

Dans le premier cas, la commission prévoit que le produit national brut des Etats-Unis, à prix constants, atteindra 770 milliards de dollars en 1970 et 960 milliards en 1975, contre 614 milliards en 1966, une augmentation réelle de plus de 56 pour cent.

NOUVELLE BRÈVE
Vers le ciel

Le premier planétarium d'Irlande a été édifié à Armagh, la ville où Saint Patrick, le patron des Irlandais, construisit sa première cathédrale.

Votre journal quotidien
La Voix de l'Est
a déjà distribué trois TV
en couleurs...il en reste

A la fin du mois de février un autre abonné à La Voix de l'Est

gagnera un superbe appareil TV en couleurs de marque Philco, acheté chez

MARCEL AUGER & FILS INC.

10, rue ST-LOUIS GRANBY tél. 378-5151

ABONNEZ-VOUS VOUS AUSSI; SIGNALEZ

372-5433

ENCORE UN!

oui il reste encore un télécouleurs "Philco" à gagner



Les annonces classées de La Voix de l'Est: UN SERVICE D'AMI

Cartes Professionnelles

Gérard Legendre

Comptable Agrégé
135, rue Principale
Tél.: 372-3381
GRANBY

Jolin, Montfils, Dallaire, Picotte & Associés

COMPTABLES AGREES
317, RACINE
GRANBY, TEL.: 378-7935
L. J. Montfils, C.A. — J. P. Picotte, C.A.
L. J. Alain, C.A. — A. Desautels, C.A.
P. A. Jolin, C.A. — G. D. Dallaire, C.A.
J. Lapalme, C.A. — Y. Brodeur, C.A.
(41876)

Daniel Southière

NOTAIRE
Edifice Palace
135 Principale, Granby
Téls: 372-3805 — 372-6022
(Le soir sur rendez-vous)
(41452)

Jean-Paul Boucher

AVOCAT
625 Duvernay
Tél.: 378-3331, Granby
(Le soir, sur rendez-vous)
(41378)

Fernand NORMANDIN

C. D. A. A.
Courtier d'assurance générale
Vie, feu, automobile, divers
372-7363
235, Savage Granby

Pharmacie CADIEUX

SEUL DEPOSITAIRE
DES PRODUITS
"LANCASTER"
96 Principale 372-3336
Livraison en auto
Gratuite (37402)

Cartes d'affaires

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques sur
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de
● Particuliers
● Compagnies
d'assurances
● Compagnie de fiducie
TAUX COURANT
S'adresser à:
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(41877)

ARGENT A PRETER

1ère et 2ème hypothèques sur
● Résidentiels
● Commerciaux
● Industriels
provenant de
● Particuliers
● Compagnies
d'assurances
● Compagnie de fiducie
TAUX COURANT
S'adresser à:
JACQUES NOISEUX
ou BERNARD TRUDEL
NOTAIRES
237, RUE PRINCIPALE
GRANBY TEL.: 372-3377
(41877)

41 Articles de sport

A VENDRE, bottines de ski, de marque Eastinger, à 5 boucles, ayant peu servi, valeur de 90.00. Laisserais aller à très bas prix. Aussi, bottines douces, lacées, pointure 8 1/2. Laisserais aller à bas prix. Téléphonez Roger Brouillard, père. Tél. 378-4444. Aux heures de repas s.v.p. (41864)

53a) Instruments aratoires

ATTENTION CULTIVATEURS! MOULANGE (moulin à moudre) presque neuve à vendre. Vraie affaire n'ayant pas servi, repris de finance. Conditions et prix très avantageux. S'adresser entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. au bureau de la Banque Provinciale du Canada, 189 Principale, Granby. Tél. 372-3875. (41857)

97 A vendre ou louer divers

A LOUER, libre le 1er avril, garage situé à 11 rue City, Granby. Dimensions: 60 x 35. Ainsi que terrain de 75 x 200 situé à 200 pieds de la rue Principale. Autre terrain de 100 x 100, situé chemin St-Paul à l'entrée de Granby, très bonne place pour cantine. Pour rendez-vous, signalez: 372-5028 après 5:00 p.m. (41840)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

KNOWLTON, TEL.: 243-6454 (89549)

Cartes d'affaires

NETTOYAGE TAPIS et MEUBLES

VENTE, POSE, REPARATION: Tapis
NOUVEAUTES: Draperies
— Décoration intérieure par diplômée.
HORNER Cleaning
32 Lansdowne Granby
Tél. 372-5907 (41624)

ARGENT A PRETER

sur bêtises existantes ou à construire;
— Résidentiels
— Commerciales
taux d'intérêt à partir de 7 1/2% — 25 ans, ou moins.
S'adresser à:
J. P. MATTON,
NOTAIRE
Tél.: 378-4112 (41855)

GRANBY: Tél. 372-5433

4 Propriétés à vendre

REGLEMENT DE SUCCESSION
A VENDRE maison de 6 logis, située au cœur de Granby, rue Centre; grand terrain, garage. Tous les logis sont loués. Aussi Bungalow de 4 ans, en briques, abris d'auto, système de chauffage. A vendre pour le prix des by-pothèques.
S'adresser à:
P. CLERMONT
COURTIER
178 Cartier Granby
Tél. 372-7866 (41824)

23 Logements à louer

POUR OCCUPATION le 1er MAI, A 27A Court, logis de 3 pièces plus solarium, au 3ième, \$45.00 par mois. A 140 Parc, logis moderne de 6 pièces, \$125.00 par mois. A 142 Parc, maison seule de 6 pièces, \$85.00 par mois. A 55 Lorne, logis de 6 pièces, \$125.00 par mois. Pour occupation le 1er mars, à 110 Alexandra, logis de 4 1/2 pièces, chauffé, réfrigérateur et poêle fournis, dans un bas, \$110.00 par mois. Aussi à vendre, bois secs pour foyer. S'adresser: Mme Rémi Vadnais, 79 Lorne. Tél. 372-3850. (41740)

25 Appartements à louer

Apts de 1-2 et 3 pièces
Meublés, chauffés, chambre de bain, entrée privée, télévision si désiré, situés au centre de la ville. S'adresser: 255 Ave du Parc, Tél. 372-4121 ou 91 rue Parc, après 6:00 p.m. (41194)

27 Chambres à louer

A LOUER, belle grande chambre pour un ou deux personnes, située Dufferin près des écoles St-Jean, Sacre-Coeur Supérieure, etc. Tél. 372-2789. (41768)

297 Articles de sport

A VENDRE, bottines de ski, de marque Eastinger, à 5 boucles, ayant peu servi, valeur de 90.00. Laisserais aller à très bas prix. Aussi, bottines douces, lacées, pointure 8 1/2. Laisserais aller à bas prix. Téléphonez Roger Brouillard, père. Tél. 378-4444. Aux heures de repas s.v.p. (41864)

53a) Instruments aratoires

ATTENTION CULTIVATEURS! MOULANGE (moulin à moudre) presque neuve à vendre. Vraie affaire n'ayant pas servi, repris de finance. Conditions et prix très avantageux. S'adresser entre 9:00 a.m. et 5:00 p.m. au bureau de la Banque Provinciale du Canada, 189 Principale, Granby. Tél. 372-3875. (41857)

97 A vendre ou louer divers

A LOUER, libre le 1er avril, garage situé à 11 rue City, Granby. Dimensions: 60 x 35. Ainsi que terrain de 75 x 200 situé à 200 pieds de la rue Principale. Autre terrain de 100 x 100, situé chemin St-Paul à l'entrée de Granby, très bonne place pour cantine. Pour rendez-vous, signalez: 372-5028 après 5:00 p.m. (41840)

TOUTE ANNONCE RECHERCHE LE LECTEUR MAIS LE LECTEUR RECHERCHE L'ANNONCE CLASSEE.

KNOWLTON, TEL.: 243-6454 (89549)

98 Divers

Pour vos REPARATIONS et travaux de tulle céramique, s'adresser: Lido Meneghetti. Tél. 378-5361. (41778)

REPASSAGE

DAME ferait repassages à son domicile. S'adresser: Tél. 378-6136. (41875)

TELEVISIONS A LOUER

Signalé: 378-3734 (41821)

COSTUMES DE PRINTEMPS

3 PIECES :
Jupe, veste, pantalons.
CUIR — SUEDE
Nettoyage du Suède
à la main, sur les lieux.
73 Drummond — Tél.: 372-3811 (41692)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, à très bas prix, accessoires de sucrerie, 1400 chaudières, 1 fourneau 2 x 14. Pour informations, signalez: 536-3944, Rougemont. (41691)

110 Femmes demandées

CINQ DAMES demandées pour représenter la maison FULLER BRUSH LTD. à temps partiel dans la ville de Granby, 15 à 18 heures par semaine, salaire assuré \$35.00 par semaine. Pour renseignements supplémentaires, écrire: Fuller Brush Ltd., 1225 rue Beuregard, St-Joseph, St-Hyacinthe. (41696)

110a) Filles demandées

ON DEMANDE, Steno-Dactylo bilingue, avec ou sans expérience. Pour informations, signalez: 5461. (41874)

110b) Femmes, filles demandées

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de bureau. Pour informations, s'adresser: 21 rue Guy, Laliberté & Frères, Inc. (41765)

111 Hommes demandés

SURINTENDANT ADOJOINT TISSAGE
COMPAGNIE Progressive de Worsled, requiert un assistant surintendant pour son département de tissage. Aplicant bilingue de préférence avec expérience, comme arrangeur de métiers, W-3, et papa. Connaissance générale des tissus et des opérations. Excellent salaire et futur. Soumettre résumé complet à B. 205, Granby.
MONTROSE WORSTED MILLS INC. (41803)

111a) Hommes, Femmes demandés

ON DEMANDE, serveuse de table, cuisinières ou cuisiniers, laveurs de vaisselle, position permanente. S'adresser en personne au Restaurant: Au Pied de la Montagne, St-Paul d'Abbotsford. Tél. 378-9616. (41481)

125a) Autos à vendre

A VENDRE, Mercury Meteor, 1962, sedan à portes, automatique, 8 cylindres, en bonne condition. Signalez: 378-2771. (41764)

142 Maisons à vendre

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que \$50.00 de base et \$10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
TEL. 372-2080
CHEMIN WATERLOO (33705)

148 Gardiennes d'enfants

ATTENTION DAMES AGEES SEULES
Vrai chez-soi, chambre, T.V., balcon face au parc. Comme gardienne, aucun gros travail, préparez à l'occasion légers repas pour deux enfants de 11 et 14 ans. Saine et nombreux congés. Ecrire Jacqueline, C.P. 3, Station M., Montréal 4, Qué. (41873)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, situé au 23 rue Lewis. Pour informations, s'adresser: 21 Lewis, Waterloo, ou signalez: 263-1504, Cowansville. (41790)

17 Terrains à vendre

A VENDRE, 100 lots de 70 x 110 comptant ou à terme, avec égouts et aqueduc installés. S'adresser: ALEXANDRE SENEAL, 1058 Champlain, St-Jean, Tél. 348-2575. Résidence: et 348-2576, Restaurant. (41588)

148 Gardiennes d'enfants

ATTENTION DAMES AGEES SEULES
Vrai chez-soi, chambre, T.V., balcon face au parc. Comme gardienne, aucun gros travail, préparez à l'occasion légers repas pour deux enfants de 11 et 14 ans. Saine et nombreux congés. Ecrire Jacqueline, C.P. 3, Station M., Montréal 4, Qué. (41873)

REPASSAGE

DAME ferait repassages à son domicile. S'adresser: Tél. 378-6136. (41875)

TELEVISIONS A LOUER

Signalé: 378-3734 (41821)

COSTUMES DE PRINTEMPS

3 PIECES :
Jupe, veste, pantalons.
CUIR — SUEDE
Nettoyage du Suède
à la main, sur les lieux.
73 Drummond — Tél.: 372-3811 (41692)

98a) A vendre - Divers

A VENDRE, à très bas prix, accessoires de sucrerie, 1400 chaudières, 1 fourneau 2 x 14. Pour informations, signalez: 536-3944, Rougemont. (41691)

110 Femmes demandées

CINQ DAMES demandées pour représenter la maison FULLER BRUSH LTD. à temps partiel dans la ville de Granby, 15 à 18 heures par semaine, salaire assuré \$35.00 par semaine. Pour renseignements supplémentaires, écrire: Fuller Brush Ltd., 1225 rue Beuregard, St-Joseph, St-Hyacinthe. (41696)

110a) Filles demandées

ON DEMANDE, Steno-Dactylo bilingue, avec ou sans expérience. Pour informations, signalez: 5461. (41874)

110b) Femmes, filles demandées

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de bureau. Pour informations, s'adresser: 21 rue Guy, Laliberté & Frères, Inc. (41765)

111 Hommes demandés

SURINTENDANT ADOJOINT TISSAGE
COMPAGNIE Progressive de Worsled, requiert un assistant surintendant pour son département de tissage. Aplicant bilingue de préférence avec expérience, comme arrangeur de métiers, W-3, et papa. Connaissance générale des tissus et des opérations. Excellent salaire et futur. Soumettre résumé complet à B. 205, Granby.
MONTROSE WORSTED MILLS INC. (41803)

111a) Hommes, Femmes demandés

ON DEMANDE, serveuse de table, cuisinières ou cuisiniers, laveurs de vaisselle, position permanente. S'adresser en personne au Restaurant: Au Pied de la Montagne, St-Paul d'Abbotsford. Tél. 378-9616. (41481)

125a) Autos à vendre

A VENDRE, Mercury Meteor, 1962, sedan à portes, automatique, 8 cylindres, en bonne condition. Signalez: 378-2771. (41764)

142 Maisons à vendre

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que \$50.00 de base et \$10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
TEL. 372-2080
CHEMIN WATERLOO (33705)

148 Gardiennes d'enfants

ATTENTION DAMES AGEES SEULES
Vrai chez-soi, chambre, T.V., balcon face au parc. Comme gardienne, aucun gros travail, préparez à l'occasion légers repas pour deux enfants de 11 et 14 ans. Saine et nombreux congés. Ecrire Jacqueline, C.P. 3, Station M., Montréal 4, Qué. (41873)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, situé au 23 rue Lewis. Pour informations, s'adresser: 21 Lewis, Waterloo, ou signalez: 263-1504, Cowansville. (41790)

17 Terrains à vendre

A VENDRE, 100 lots de 70 x 110 comptant ou à terme, avec égouts et aqueduc installés. S'adresser: ALEXANDRE SENEAL, 1058 Champlain, St-Jean, Tél. 348-2575. Résidence: et 348-2576, Restaurant. (41588)

23 Logements à louer

A LOUER, grand logis de 6 pièces, situé rue Royal, fraîchement repeint. Pour informations, signalez: 263-0786 après 6:00 p.m. ou la fin de semaine. Libre le 1er mars. (41867)

142 Maisons à vendre

BUNGALOW neuf à vendre, 5 pièces, très moderne, comptant raisonnable, située à Cowansville. Pour informations, signalez: 263-1587, Cowansville. (41745)

SAINT-JEAN

TEL. FL. 7-7596

17 Terrains à vendre

A VENDRE, 100 lots de 70 x 110 comptant ou à terme, avec égouts et aqueduc installés. S'adresser: ALEXANDRE SENEAL, 1058 Champlain, St-Jean, Tél. 348-2575. Résidence: et 348-2576, Restaurant. (41588)

64 Lingerie pour femmes

A VENDRE, MANTEAU de rat musqué, taille 8-10 ans. Bon état. Prix avantageux. S'adresser: 224 Champlain, de 9:00 a.m. à 5:30 p.m., sur semaine. Tél. 347-1107. (41662)

82 Bois et Matériaux

40% D'ESCOMPTE A VENDRE
3000 feuilles de Plywood 1/4 à 3/4 d'épaisseur, métrier, noyer, oak, tiam, chêne, 4000 feuilles de Masonite 1/4 de po. d'épaisseur, imitation de bois en 7 couleurs, 1000 feuilles arborite en 20 couleurs, 500 portes de façade.
S'adresser à:
MAURICE BOURGEOIS INC.
259 St-Martin, Napierville, P.Q.
Tél.: 245-3322 (41755)

98 Divers

Ordonnance de comparution
Il est ordonné au défendeur ROGER FORTIER, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention.
St-Hyacinthe, 10 février 1967.
(Signé) Albert Mayrand
Juge de la COUR SUPERIEURE DISTRICT DE ST-HYACINTHE
Me Geo H. Dureault, C.R.
80 rue Principale,
Granby, P.Q.
Domicile élu:
Me Maurice Rousseau avocat,
C.R.,
515 rue St-Denis
St-Hyacinthe, P.Q.

ENCAN D'ANTIQUITES

Samedi le 18 février
A MIDI
à 4950 Chemin Ste-Thérèse
(CHAMBLAY
(Ville Carignan)
ANDRE BESSETTE
Encanteur licencié
Informations: 658-8839
(41868)

9 Commerces à louer

RESTAURANT à louer, repas complets, situé chemin Knowlton. Pour informations, signalez: 263-0177. (41770)

UNE MARCHANDISE SPECIALE UN OBJET RARE QUE VOUS RECHERCHEZ?

Vous voici devant la corvée de visiter plusieurs marchands; peut-être les quelques cents de toute la région? Ou encore auriez-vous accompli cette corvée sans succès?
The Defendant, Roger Fortier is ordered to appear within one month of the last publication. A copy of the writ and the declaration have been left at the office of this Superior Court for your attention.
St-Hyacinthe, February 10, 1967.
(Signed) Albert Mayrand
JUDGE OF THE SUPERIOR COURT DISTRICT OF ST-HYACINTHE
Attorney of Plaintiff:
Me Geo. H. Dureault, C.R.
80, Principal Street
Granby, P.Q.
Elected domicile:
Me Maurice Rousseau, C.R.
515, St-Denis Street
St-Hyacinthe, P.Q.

142 Maisons à vendre

AUCUN BESOIN D'ETRE MILLIONNAIRE pour posséder un magnifique bungalow moderne.
C'est maintenant à votre tour d'être propriétaire avec un léger montant initial et versements mensuels moindres qu'un loyer. De plus, vous pouvez dès aujourd'hui obtenir votre terrain dans ce merveilleux développement, pour aussi peu que \$50.00 de base et \$10.00 par mois.
Réalisez par vous-même en voyant
GERARD LEMIEUX
CONTRACTEUR
TEL. 372-2080
CHEMIN WATERLOO (33705)

148 Gardiennes d'enfants

ATTENTION DAMES AGEES SEULES
Vrai chez-soi, chambre, T.V., balcon face au parc. Comme gardienne, aucun gros travail, préparez à l'occasion légers repas pour deux enfants de 11 et 14 ans. Saine et nombreux congés. Ecrire Jacqueline, C.P. 3, Station M., Montréal 4, Qué. (41873)

23 Logements à louer

LOGIS de 4 pièces, situé au 23 rue Lewis. Pour informations, s'adresser: 21 Lewis, Waterloo, ou signalez: 263-1504, Cowansville. (41790)

17 Terrains à vendre

A VENDRE, 100 lots de 70 x 110 comptant ou à terme, avec égouts et aqueduc installés. S'adresser: ALEXANDRE SENEAL, 1058 Champlain, St-Jean, Tél. 348-2575. Résidence: et 348-2576, Restaurant. (41588)

111 Hommes demandés

VENDEUR demandé avec clientèle établie, dans les Cantons de l'Est pour vente de bas nylon, collants, laine à tricoter. Ecrire à Case Postale 191, St-Jean, P.Q. (41866)

135 Machineries, Machinistes

A VENDRE
1 lift Towmoter, 6000 lbs, lève 10 pds de hauteur
1 lift Hister, 4000 lbs, lève 12 pds de hauteur
1 balk-tank 60 bidons, 8 mois d'usage
Toutes ces machines sont en très bonne condition et très propres.
S'adresser à:
MAURICE BOURGEOIS
259 rue St-Martin, Napierville.
Tél.: 245-3322 (41754)

LISEZ ET FAITES LIRE LA VOIX DE L'EST

CANADA PROVINCE DE QUEBEC District de St-Hyacinthe No: 17-833

COUR SUPERIEURE

D. LESSARD ELECTRIQUE LTEE, corps politique et incorporé, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au numéro 351 rue Bourget, en la cité de Granby, district de Bedford, Demanderesse

ROGER FORTIER, vendeur, demeurant à St-Alexandre, comté d'Iberville, district d'Iberville, faisant affaires seul dans le commerce de l'achat et la vente de terrains et de maisons, sous le nom et raison sociale de "LES DOMAINES JOYEUX-GRANBY", siège social à St-Pie comté de Bagot, Défendeur

Ordonnance de comparution

Il est ordonné au défendeur ROGER FORTIER, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention.
St-Hyacinthe, 10 février 1967.
(Signé) Albert Mayrand
Juge de la COUR SUPERIEURE DISTRICT DE ST-HYACINTHE
Me Geo H. Dureault, C.R.
80 rue Principale,
Granby, P.Q.
Domicile élu:
Me Maurice Rousseau avocat,
C.R.,
515 rue St-Denis
St-Hyacinthe, P.Q.

ENCAN D'ANTIQUITES

Samedi le 18 février
A MIDI
à 4950 Chemin Ste-Thérèse
(CHAMBLAY
(Ville Carignan)
ANDRE BESSETTE
Encanteur licencié
Informations: 658-8839
(41868)

98 Divers

Ordonnance de comparution
Il est ordonné au défendeur ROGER FORTIER, de comparaître d'ici un mois de la dernière publication. Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à votre intention.
St-Hyacinthe, 10 février 1967.
(Signé) Albert Mayrand
Juge de la COUR SUPERIEURE DISTRICT DE ST-HYACINTHE
Me Geo H. Dureault, C.R.
80 rue Principale,
Granby, P.Q.
Domicile élu:
Me Maurice Rousseau avocat,
C.R.,
515 rue St-Denis
St-Hyacinthe, P.Q.

ENCAN D'ANTIQUITES

Samedi le 18 février
A MIDI
à 4950 Chemin Ste-Thérèse
(CHAMBLAY
(Ville Carignan)
ANDRE BESSETTE
Encanteur licencié
Informations: 658-8839
(41868)

9 Commerces à louer

Carrières et Professions
LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DEMANDE...

Les prix du marché

MONTREAL (PC) - Les prix pour les bestiaux de la plupart des catégories ont été passablement les mêmes, aujourd'hui, que ceux payés au début de la semaine dernière. La demande était bonne et les ventes nombreuses.

Les arrivages comprenaient: 91 bovins, 170 veaux.

Les bouvillons de choix valaient de \$29,75 à \$30; ceux de bonne qualité se vendaient à \$28,25; de qualité moyenne entre \$24,50 et \$25,25.

Les taures étaient de qualité moyenne et valaient \$22.

Les vaches de première qualité se vendaient de \$19,50 à \$22,75; celles de qualité moyenne entre \$18,25 et \$21; les communes de \$16,25 à \$19; pour la mise en conserve et la charcuterie de \$15,50 à \$17,75.

Les taureaux de bonne qualité se vendaient de \$23 à \$24; les moyens de \$21,25 à \$22,50.

Les veaux de première qualité valaient de \$36 à \$43,50; de qualité moyenne entre \$30 et \$36,50; les communes de \$20 à \$30,50.

Il n'y eut aucun arrivage de porcs, de moutons, ni d'agneaux.

MONTREAL (PC) - Cours de denrées transmis à Montréal aujourd'hui par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: prix moyens en carton d'une douzaine vendus par les grossistes aux détaillants: extra gros \$1,1, A-gros 46,5, A-moyen 39,5.

Beurre: arrivages courants 92,58, 93,59. Prix de vente du beurre de la stabilisation agricole, 61.

Fromage: livré à Montréal, ciré, arrivages courants, québécois blanc en gros 42 1-2, coloré 42 3-4.

Pommes de terre: prix de gros Québec, 90 à \$1 les 50 livres; N.B. \$1,08 à \$1,10 les 50 livres; 28 à 29 les 10 livres; L.P.E. \$1,95 les 75 livres, \$1,40 les 50 livres; 38 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation n° 1 en sacs, 18 à 19 1-2; procédé par rouleau, n° 1 en sacs; 17 à 18; autre catégorie pour nourrissage 15 1-2 à 16. Poudre de lait de beurre pour nourrissage 12 1-2 à 13 1-2; poudre de lait de 4 à 4 1-2 cents.

MONTREAL (PC) - Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9h ce matin au marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: de fantaisie, Wolf River, \$2,25, McIntosh \$3 à \$3,50, Russet \$4,50 à \$5, Cortland \$2,25 à \$2,50, délicieuses \$4 la boîte à verges.

Betteraves: en sac de 50 livres \$1,25 à \$1,50, petites \$1,75, Carottes: \$1,25 les 50 livres, \$2,25 à \$2,50 les 24 cellos de deux livres ou les 10 cellos de 5 livres.

Choux: Verts gros, \$2,25 à \$2,50 les 50 livres, moyens \$2,25 à \$2,50, Savoie \$2,25 à \$2,50 le cagnot.

Choux chinois: \$2 la douzaine, Navets: \$1,75 à \$2 le sac de 50 livres, \$2,25 le boisseau.

Poireaux: .75 à .90 la douzaine.

Cignons: jaunes, sacs de 50 livres, n° 1, \$4,25, type espagnol \$5, 24 cellos de 2 livres ou 10 cellos de 5 livres, \$4,50 à \$4,75, Panaï: \$2,50 à \$3 le boisseau, \$2,50 la douzaine de cellos de 24 onces.

Pommes de terre: 90 à \$1 les 50 livres.

Télévision

CFTM CANAL 10

Table of TV programs for CFTM Canal 10, including MARDI, MERCREDI, and JEUDI schedules.

CBFT CANAL 2

Table of TV programs for CBFT Canal 2, including MARDI, MERCREDI, and JEUDI schedules.

Table of TV programs for CHLT Canal 7, including MARDI, MERCREDI, and JEUDI schedules.

CFCF CANAL 12

Table of TV programs for CFCF Canal 12, including MARDI, MERCREDI, and JEUDI schedules.

MACHINERIE LOURDE

977-1962 comme neuf \$25,000. D7-17A Winch cab Angle dozer 90% bon \$16,000 D7-3T Back Blade \$13,000. Cat. 12 Grader 1951 bon ordre \$6,000.

TEL 347-4535

G. Johnson IBERVILLE Qué.

PROFESSEURS DEMANDES

DE \$3,400 A \$12,495 SELON LA SCOLARITE ET L'EXPERIENCE ECOLES DU MINISTERE DE L'EDUCATION

CONDITIONS D'ADMISSION

- 1) INSTITUTS ET ECOLES DE L'ENSEIGNEMENT SPECIALE
A. - AUX COURS TECHNIQUE OU DE METIERS, spécialités techniques; Diplômés d'études techniques (sauf dans les spécialités non enseignées); trois années d'expérience industrielle pertinente.
B. - AU COURS TECHNIQUE, MATIÈRES ACADEMIQUES: attestation d'études pertinente au niveau de la 13e année.
C. - AU COURS DE METIERS, MATIÈRES ACADEMIQUES: attestation d'études pertinente au niveau de la 13e année.
D. - AUX COURS DE METIERS COMMERCIAUX: attestation d'études professionnelles pertinentes au niveau de la 11e année; cinq années d'expérience professionnelle pertinente.
E. - AUX COURS D'ARTS MÉNAGERS: diplôme d'enseignement ménager; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.
2) ECOLES NORMALES: Licence ou maîtrise ou l'équivalent au niveau de la 17e année; Quelques années d'expérience d'enseignement.
3) ECOLES MOYENNES D'AGRICULTURE
A. - PROFESSEUR SCIENTIFIQUE: Baccalauréat en sciences agricole; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.
B. - PROFESSEUR TECHNICIEN: diplôme de technicien; quelques années d'expérience professionnelle pertinente.
C. - PROFESSEUR DE MATIÈRES ACADEMIQUES: diplôme d'enseignement.
4) ECOLES DES BEAUX-ARTS: Diplôme du cours régulier des Beaux-Arts; diplôme d'aptitude pédagogique (professorat) ou brevet d'enseignement spécialisé, et compétence reconnue.
5) EDUCATION PHYSIQUE: Baccalauréat en éducation physique; et, pour enseigner dans les écoles normales, quelques années d'expérience d'enseignement.
Les personnes qui désirent prendre part à ce concours doivent fournir les documents requis et s'inscrire directement à la Commission de la fonction publique du Québec en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place D'Youville, suite 700, Québec 1454, rue de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

CONCOURS PERMANENT 0-69

Ceux qui ont réussi l'examen, l'an dernier, n'ont pas à s'inscrire de nouveau.

DOCUMENTS REQUIS: 1) A l'item "Emploi postulé" du questionnaire "demande d'emploi", bien préciser la nature exacte de l'enseignement à dispenser: Pédagogie, mathématiques, électricité, coiffure, cuisine professionnelle ou autres matières, ainsi que la nature de l'institut ou de l'école où l'on veut enseigner;

2) Photocopie sur papier officiel des attestations d'études;
3) Photocopie sur papier officiel des attestations d'emplois occupés, précisant la nature du travail et les dates exactes de la durée de chaque emploi.

DIRECTEUR-GENERAL ADJOINT

Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'Enseignement supérieur: Québec. - Contribuer à la liaison entre le ministère et les institutions d'enseignement supérieur dans les questions financières et académiques. - Formation universitaire et connaissance de ces institutions. - Concours 67-1203. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

INGENIEURS-GEOLOGES ET GEOLOGES

Traitement jusqu'à \$12,000. Postes au Ministère des Richesses naturelles; Service des Gîtes minéraux, Service de l'Exploration géologique et Service des Eaux, Gas et Pétrole, Rouyn, Val d'Or, Sainte-Anne-des-Monts. - Membre de la Corporation des Ingénieurs ou détenteur un diplôme universitaire en sciences, option géologie, avec ou sans expérience. - Concours permanent 0-19.30. S'inscrire immédiatement.

CONSEILLER au Service du Canada Français d'Outre-Frontières

Traitement jusqu'à \$10,200. Ministère des Affaires Culturelles: Québec. - Collaborer au développement des liens culturels avec les groupes français du continent; représenter le Québec à l'étranger. - Formation universitaire et expérience des relations extérieures. - Concours 67-1202. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

CONSEILLER AU SERVICE DES ARCHIVES

Traitement jusqu'à \$8,600. Ministère des Affaires Culturelles: Québec. - Inventorier, évaluer et préparer pour publication, les archives relatives à l'histoire du Québec. - Formation universitaire et expérience de la recherche historique. - Concours 67-1205. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

CONSEILLER au Service des Bibliothèques publiques

Traitement jusqu'à \$9,400. Ministère des Affaires Culturelles: Québec. - Contrôler l'emploi des subventions et coopérer à la création de bibliothèques régionales ou municipales. - Diplôme en bibliothéconomie. Expérience valable. - Concours 67-1204. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

CONSEILLER EN LECTURE

Traitement jusqu'à \$8,600. Ministère des Affaires Culturelles, Service des Bibliothèques publiques: Québec. - Conseiller les bibliothèques sur le choix de leurs livres. - Diplôme universitaire en bibliothéconomie. Expérience valable. - Concours 67-1208. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

INGENIEURS CIVILS

Traitement initial, jusqu'à \$12,000 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales (Régie des Eaux). - Planification, organisation et contrôle des relevés des cours d'eau. - Membre de la Corporation des Ingénieurs. Expérience en génie sanitaire. - Concours permanent 0-02.02. S'inscrire immédiatement.

COMPTABLES-VERIFICATEURS

Traitement jusqu'à \$11,500 selon l'expérience. Divers ministères: Québec et Montréal. - Aussi agents de budget au Ministère des Finances. - Licence en sciences commerciales (option comptabilité) ou appartenance à une association reconnue de comptables professionnels. - Concours permanent 0-Y1.10. S'inscrire immédiatement.

BIOLOGISTES

Traitement initial, jusqu'à \$11,000 selon la compétence. Régie des Eaux du Québec: Biologie des cours d'eau, relevés sanitaires. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche: Aménagement des ressources fauniques. Ministère de l'Industrie et du Commerce: Recherches en Pêcheries maritimes. - Diplôme en biologie de préférence quelques années d'expérience. Détenteur d'un doctorat pour les postes avancés en pêcheries maritimes. - Concours permanent 0-22.10. S'inscrire immédiatement.

AUXILIAIRES EN RECHERCHE ET EN IMPORTATION (Propagandistes, sécurité routière)

Traitement initial, de \$4,500 à \$5,700 selon la compétence. Ministère des Transports et Communication: Québec, Nord-Ouest, Bas St-Laurent-Gaspésie. - 11e année et plusieurs années d'expérience pertinente à la fonction. Etre âgé d'au moins 25 ans. Permis de conduire. Connaissance des lois de la sécurité routière. Aptitudes pour l'enseignement par les méthodes audio-visuelle et pratique de l'art oratoire. - Concours permanent 6-61.50. S'inscrire avant le 17 février 1967 pour la prochaine séance d'examen.

TECHNICIEN EN ERGOTHERAPIE (chef de service)

Traitement initial, de \$5,700 à \$7,700 selon la compétence. Commission des Accidents du Travail, Centre de Réadaptation, Québec. - Diplôme en ergothérapie ou en physiothérapie. Expérience minimum de six années. - Concours 67-1200. S'inscrire avant le 17 février 1967.

TECHNICIENS ERGOTHERAPIE OU EN PHYSIOTHERAPIE

Traitement initial, de \$4,300 à \$6,200 selon la compétence. Commission des Accidents du Travail, Centre de Réadaptation, Montréal et Québec. - Diplôme en ergothérapie ou en physiothérapie, avec ou sans expérience. - Concours permanent 0-53.90. S'inscrire immédiatement.

TECHNICIENS DES RESSOURCES HYDRIQUES

Traitement initial, de \$4,100 à \$5,400 selon la compétence. Ministère des Affaires municipales (Régie des Eaux): Québec. - Diplôme d'un institut de technologie, avec ou sans expérience; ou, 11e année et au moins six années d'expérience reliée à la fonction. Bonne connaissance du fonctionnement d'une usine d'épuration ou de traitement de l'eau. - Concours 67-1209. S'inscrire avant le 3 mars 1967.

Plusieurs ministères, plus particulièrement ceux qui ont la responsabilité des ressources humaines, ont commencé un vaste mouvement de déconcentration de leur administration centrale afin de mettre sur pied des structures administratives régionales et sous-régionales.

Le ministère du Travail d'une part vient de créer une Direction générale de la main-d'œuvre dont le rôle consiste à coordonner toutes les activités de ce ministère dans ce secteur. A cette fin, il est en voie d'organiser des bureaux régionaux et sous-régionaux qui assumeront au niveau local la réalisation des différentes mesures touchant la main-d'œuvre tel que le placement, le reclassement, l'aide à l'apprentissage, etc.

Le ministère de la Famille et du Bien-Etre Social par sa part organisé des bureaux inter-régionaux qui sont placés sous l'autorité directe du sous-ministre. Ces bureaux sont chargés d'un travail de promotion sociale et communautaire. Le personnel de ces bureaux doit promouvoir et coordonner dans chaque région la mise en oeuvre des politiques sociales du ministère.

Les concours qui suivent ont pour but de recruter le personnel de direction de ces bureaux.

CONSEILLERS EN MAIN-D'OEUVRE

Traitement de \$8,200 à \$11,000, et de \$10,000 à \$13,800 selon la compétence et le poste.

BUREAUX REGIONAUX: Montréal, Québec, Sherbrooke, Trois-Rivières, Rimouski, Chicoutimi, Rouyn et Hull.

BUREAUX SOUS-REGIONAUX: Valleyfield, Joliette, Sorel, St-Hyacinthe, Granby, Rivière-Du-Loup, New-Carlisle, Baie-Comeau, Roberval, Amos, Mont-Laurier, St-Jérôme, St-Jean, St-Georges, Ste-Anne-des-Monts, Sept-Iles et Gaspé.

Formation universitaire en science de l'homme ou l'équivalent, notamment en orientation professionnelle et plusieurs années d'expérience de présence dans les questions concernant la main-d'œuvre ou la formation professionnelle. - Concours permanent 0-Y9.47. S'inscrire immédiatement.

RESPONSABLES DE BUREAUX INTER-REGIONAUX
Traitement jusqu'à \$13,600. Ministère de la Famille et du Bien-Etre Social. - Formation universitaire en science de l'homme ou l'équivalent, notamment en service social et plusieurs années d'expérience pertinente. - Concours 67-1201. S'inscrire avant le 3 mars 1967.
Les personnes qui désirent prendre part à ces concours doivent fournir une attestation officielle d'études et S'INSCRIRE DIRECTEMENT A LA COMMISSION DE



LE FONCTION PUBLIQUE DU QUEBEC en remplissant le questionnaire "demande d'emploi" qu'on peut se procurer aux bureaux de la Commission: 710, Place D'Youville, suite 700, Québec 41454, rue de la Montagne, Montréal et aux bureaux locaux des ministères dans chaque région. SEULES LES CANDIDATURES ACCOMPAGNEES D'UNE ATTESTATION OFFICIELLE D'ETUDES SONT CONSIDEREES.

Maitresses de maison, faites-en la demande. Les clientes attendent! Ecrivez à: C.P. 112, OUTREMONT 8, P. Qué. (41582)

Un témoin aurait vu des jeunes jouer "au peureux" sur le rail avant la tragédie de Dorion

DORION (PC) — Un chauffeur du Canadien National qui se trouvait à bord du train entré en collision avec un autobus à un passage à niveau, le 7 octobre dernier, a témoigné hier qu'au cours de ses 21 ans de voyages entre Brockville, en Ontario, et Montréal, il avait vu une fois une voiture de la police de l'Ontario s'engager illégalement sur la voie ferrée malgré les barrières abaissées.

Nouvelle enquête
M. Harold Nicholson rendait témoignage au cours de la première audience d'une enquête de la Commission des trans-

ports du Canada sur la tragédie qui a causé 20 pertes de vie. Des 60 témoins assignés pour l'enquête qui durera une semaine, sept ont été entendus hier. Selon M. Nicholson, aux passages à niveau dans les régions rurales, le sifflet de la locomotive se fait entendre au moins un quart de mille avant d'atteindre la traverse. Il a ajouté que quand les barrières sont abaissées, personne ne doit franchir les voies ferrées.

"Cependant, a-t-il ajouté, il m'est arrivé souvent de voir des voitures contourner les barrières et traverser. Une fois, j'ai même vu une voiture de police

de l'Ontario faire ce jeu alors que les barrières étaient abaissées et que le sifflet se faisait entendre."

M. Nicholson a déclaré n'avoir pas vu souvent des gens sur la voie ferrée, mais il a raconté avoir déjà conduit un train qui avait frappé un garçonnet, à un passage à niveau.

Le jeu de "peureux". Plus tôt, un autre témoin avait affirmé avoir vu avec effroi quelques secondes avant la collision cinq enfants qui jouaient "au peureux" sur les voies ferrées.

M. Harold Bohart, ingénieur des Chemins de fer nationaux qui conduisait un train de passagers se dirigeant vers l'est juste avant la collision, a dit que sur la ligne en sens inverse, les enfants jouaient à ce jeu qui consiste à chercher qui serait le dernier à s'enlever de sur la voie juste avant que le train n'arrive.

M. Bohart s'est souvenu précisément avoir vu les enfants "agés de huit à 12 ans" jouer sur la voie ferrée, ce soir-là, parce que, a-t-il expliqué, "quand on a la frousse, le cœur nous monte au gosier, et on ne peut l'oublier comme ça."

L'enquête de la Commission des transports tente d'expliquer la collision au cours de laquelle un train de marchandises de 101 wagons du Canadien National a frappé un autobus nolisé, l'a coupé en deux et a traîné la partie avant sur une distance de 2,000 pieds le long de la voie. Dix-huit adolescents et le conducteur de l'autobus ont été tués sur le coup. Un autre étudiant est mort huit jours plus tard des suites de ses blessures. L'autobus amenait 45 étudiants à une danse.

Question d'impartialité
Me Richard D. Holden, qui occupe pour M. Florian Fleury, propriétaire de l'autobus, s'est d'abord enquis brièvement, au début de l'audience, de la juridiction de la Commission des transports dans l'enquête que préside M. Rod Kerr, commissaire en chef.

Me Holden s'en est rapporté à la décision rendue le 7 février par le jury du coroner à la suite d'une première enquête. Le verdict avait été alors celui de l'accident, mais le jury avait jeté sur les Chemins de fer nationaux et sur la Commission des transports un blâme de négligence, "pour avoir créé et toléré une situation aussi dangereuse en cet endroit."

Dans son intervention d'ouverture, l'avocat a déclaré que "les résultats tendraient à aider la Commission à justifier ses actes."

L'APM St-Joseph reçoit M. Robert Blouin ce soir

GRANBY --- M. Robert Blouin, directeur général des écoles élémentaires de la ville de Granby sera le conférencier lors de l'assemblée de l'Association parents-maîtres de la paroisse St-Joseph, qui aura lieu ce soir, à huit heures, à l'école St-Joseph.

M. Blouin a choisi d'entretenir son auditoire sur les avantages de l'école active. On sait que présentement tout l'enseignement élémentaire est remis en question, et que l'école active est désirée dans bien des milieux.

Les parents sont donc invités à venir se renseigner sur l'esprit de l'école nouvelle.

SUITE DE:

LE PROBLÈME...

encore une petite chose, mais quand elle est pratiquée, empêche d'aller se procurer de pilules et de remèdes.

On se nourrit pour se bâtir, puis pour s'entretenir et finalement à 70 ans, pour se conserver. C'est là l'importance du problème alimentaire. Beaucoup de choses sont bonnes au goût mais ne le sont pas pour la santé. On doit d'abord savoir ce qui nous convient, mais évidemment c'est pas une question de caprice.

Mais comment construire et équilibrer un budget alimentaire? Quand on a une bonne santé, on présente un terrain de résistance aux microbes. Il faut quatre sortes d'alimentation (une à chaque saison) en accord avec les produits du sol qui ont une qualité de vitamines intéressante. De plus, la nourriture se raisonne, aujourd'hui; dire: "J'aime ça ou j'en aime pas ça", c'est de l'infantilisme.

Quant on analyse tout ce que l'on consomme dans une matinée, il y a là déjà une économie qui est transformée."

Au cours de sa conférence, Mme Smet a énoncé une phrase que l'on pourrait considérer comme le mot de la fin. "C'est rendre gloire à Dieu que de soigner sa santé plutôt que de soigner sa maladie".

Mme R. Galipeau est décédée à l'âge de 76 ans

GRANBY --- Mme Richard Galipeau, née Euséline Lemaire, demeurant au 503, rue Laféche, à Granby, est décédée à l'âge de 76 ans.

Elle laisse dans le deuil ses filles et ses gendres; M. et Mme Charleigne Normandin (Liliane), de Granby; M. et Mme Ross Dunn (Simone), de Granby; M. et Mme Roland Tardif (Cécile), de Granby; Mme veuve Fernand Galipeau, de Montréal; ses garçons et ses brus; M. et Mme Réal Galipeau, de Granby; M. et Mme Rolland Galipeau, de Montréal; M. et Mme Noël Galipeau, de Granby; M. et Mme René Galipeau, de Granby; un frère, M. Oscar Lemaire, de Miami, Floride; une sœur Mme Ernestine Tétrault, de Granby; ainsi que plusieurs petits enfants.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures, en l'église de la paroisse St-Eugène, et l'inhumation suivra au cimetière de la rue Cowie.

La dépouille mortelle est exposée aux salons funéraires J. A. Lesieur Engr, du 255 Principale, à Granby.

Rencontre demain des assureurs-vie

GRANBY --- Le président provincial de l'Association des assureurs-vie, M. Maurice Fortin, rendra visite à ses confrères de Granby-St-Hyacinthe, demain mercredi. Les assureurs-vie se rencontreront alors au Grand Hôtel, de St-Hyacinthe à midi, sous la présidence de M. Berthiaume.

M. Maurice Fortin, de Val d'Or parlera alors du rôle de l'assureur-vie et de son association que ce soit sur le plan provincial ou local.

Rencontre demain des assureurs-vie

GRANBY --- Le président provincial de l'Association des assureurs-vie, M. Maurice Fortin, rendra visite à ses confrères de Granby-St-Hyacinthe, demain mercredi. Les assureurs-vie se rencontreront alors au Grand Hôtel, de St-Hyacinthe à midi, sous la présidence de M. Berthiaume.

M. Maurice Fortin, de Val d'Or parlera alors du rôle de l'assureur-vie et de son association que ce soit sur le plan provincial ou local.

Le gouvernement doit appliquer le cadre limite du bill 25 pour sauver l'économie de la province — Dozois

Par DONAT VALOIS
QUEBEC (PC) — Le ministre des Finances du Québec, M. Paul Dozois, a affirmé hier soir que si le gouvernement n'appliquait pas le cadre limite du bill 25, cela entraînerait vraisemblablement la ruine de l'économie québécoise.

M. Dozois, qui intervenait alors au débat sur ce projet de loi, en seconde lecture, a déclaré que si le gouvernement cédait aux exigences salariales des enseignants, cela entraînerait inévitablement des poussées d'augmentations de traitements dans tout le secteur public.

"Dans l'espace de quelques mois, si nous n'avions pas mis ce cadre-limite, nous aurions eu à faire face fort probablement à une augmentation générale de salaire dans le secteur public qui aurait pu atteindre \$300 millions et plus".

Situation ruineuse
Selon lui, le Québec devrait alors trouver des centaines de millions de dollars pour parer à une telle situation. "Nous pourrions ruiner l'économie du Québec, car nous serions dans un cercle vicieux", a-t-il dit, expliquant qu'il faudrait non seulement procéder à un réajustement fiscal pour faire face à une telle dépense, mais également hausser considérablement les impôts.

"Il est évident que, dans un cas comme celui-là," d'explique M. Dozois, "non seulement les industries éviteraient de venir s'installer dans la province, mais l'on pourrait voir des industries actuellement installées dans le Québec, démanteler dans d'autres provinces pour éviter ces taxes".

Evolution de la crise des enseignants, M. Dozois a lancé: "Ce n'est pas la liberté syndicale des enseignants qui est en danger dans la province de Québec, ce n'est pas notre système démocratique, mais c'est vraiment le Québec qui est en danger".

Priorité
Auparavant, le ministre a révéilé que l'Union nationale ne lésinerait pas sur les crédits nécessaires au ministère de l'Éducation, qui demeure la première priorité.

"Le ministère de l'Éducation aura tous les crédits nécessaires pour atteindre les objectifs puté."

qu'il s'est fixé", a-t-il dit.

De son côté, M. François Aquin (L—Dorion) a soutenu qu'en présentant son projet de loi visant à mettre fin aux différences graves d'enseignants de la province et à instituer un nouveau régime de négociations à l'échelon provincial, le gouvernement tente "de normaliser les salaires".

Le député a dit que l'aspect négatif de cette normalisation des salaires, c'était son caractère prématuré. Car, à son avis, si on décide de planifier les salaires, il faut aussi se décider préalablement à planifier l'économie.

Si on veut avoir le courage de parler de planification, poursuivit M. Aquin, il faut arrêter d'en parler uniquement pour les employés de l'État, il faut en parler aussi pour tous. "Et j'espère que le gouvernement s'acheminera dans ce projet qu'il nous dévoilait dans son discours de Trône et qu'il créera cet office du plan".

Le député a toutefois souligné qu'habituellement on ne planifiait pas sans d'abord consulter les parties intéressées, "et l'une des parties essentielles est justement le mouvement syndical d'un pays".

Dans le cas des enseignants, M. Aquin a soutenu que l'on a donné à cette normalisation un caractère prématuré et injuste parce qu'elle ne fait pas partie d'une planification d'ensemble et que les normes et les directives du 14 octobre ont été édictées sans consultation valable avec les syndicats intéressés.

Une quinzaine de candidats à la chefferie du parti conservateur

OTTAWA (PC) — Le parti conservateur compte pas moins de 15 hommes qui aspirent au poste de chef du parti lors de la convention de cet automne, et d'autres se gardent bien de préciser leur pensée. Un seul a posé une condition.

Trois candidats ont déclaré qu'ils se présenteraient, mais seulement un d'entre eux, M. David Fulton (Kamloops) détient de bonnes chances.

Ministre dans l'ancien cabinet Diefenbaker, M. Fulton a par deux fois tenté de se mériter le poste de chef du parti. Depuis longtemps, on le considère comme successeur logique de M. Diefenbaker.

Ce dernier, âgé de 71 ans, n'a pas encore dit qu'il participerait aux prochaines élections du parti; plusieurs ministres Diefenbaker croient qu'il annoncerait sa retraite.

Les deux autres candidats sont Hugh Horner, 42 ans, médecin représentant le comté de Jasper-Edson en Alberta et John MacLean, 40 ans homme d'affaires de Brockville.

Ce dernier est un inconnu sur le plan national tandis que le Dr Horner n'est pas reconnu comme sérieux aspirant.

Il se pourrait bien que la situation s'éclaircisse jeudi lorsque M. George Hees, 56 ans, représentant la circonscription de Northumberland annoncera si oui ou non il se présentera. On croit savoir qu'il s'inscrira comme aspirant.

M. Hees, lui aussi ministre dans l'ancien cabinet Diefenbaker, est depuis longtemps reconnu comme un successeur logique à M. Diefenbaker.

Dans la même catégorie que MM. Hees et Fulton, on mentionne aussi le nom de M. Robert Stanfield, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, qui n'a pas dévoilé ses projets. Il est considéré par plusieurs le candidat par excellence pouvant mériter le support des deux groupes controversés de M. Diefenbaker et Dalton Camp, président national de l'Association du parti aux Communes, M. Camp, principal artisan de la convention qui se tiendra du 6 au 9 septembre, n'a pas dévoilé publiquement son intention de s'inscrire en tant que candidat, mais le fait qu'il ait tellement désiré la tenue d'une convention nous incite à prendre son nom en considération.

S'il se présentait, son problème majeur serait de se faire valoir auprès des partisans de M. Diefenbaker.

Comme le premier ministre Stanfield, le premier ministre Roblin du Manitoba se garde bien de révéler ses intentions, mais on croit savoir qu'il n'a pas l'intention de briguer les suffrages.

Quant au premier ministre de l'Ontario, M. John Roberts, il a déclaré par deux fois qu'il n'avait pas l'intention de se présenter même si plusieurs croient qu'il serait l'homme tout désigné pour prendre les rennes du parti.

Parmi tous les choix logiques, seulement deux sont reconnus comme des supporters du chef actuel. Ils sont Alvin Hamilton (Qu'Appelle) en Saskatchewan et Michael Starr (Ontario) leader du parti aux Communes. M. Starr a dévoilé son intention de se présenter dans le seul cas où M. Diefenbaker ne le ferait pas, on croit que M. Hamilton fera de même.

Conférence fédérale-provinciale

Par DONAT VALOIS
QUEBEC (PC) — Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a annoncé hier, en Chambre, la tenue d'une conférence fédérale-provinciale pour régler une fois pour toutes les questions relatives aux institutions financières et aux valeurs mobilières.

M. Johnson a déclaré, à l'ajournement des travaux de la Chambre, qu'il avait suggéré, par lettre, il y a quelques jours, au gouvernement fédéral, la tenue d'une telle conférence et qu'il en avait obtenu la confirmation du premier ministre canadien, lui-même, M. Lester B. Pearson, lors de son passage à Québec, en fin de semaine. Il a dit toutefois que la date de cette conférence n'avait pas encore été déterminée.

Le premier ministre québécois a expliqué que cette rencontre permettra aux provinces de s'entendre sur les mesures à prendre par chaque ordre de gouvernement afin de solutionner ces questions.

SUITE DE: LES PROPRIÉTÉS ...

paré suivant un pourcentage inférieur à ce qu'il est présentement. Effectivement, on a commencé à évaluer les propriétés foncières à 55-60 pourcent de leur valeur réelle en 1956. Cette augmentation de l'évaluation avait provoqué une diminution du taux de la taxe. Le taux de la taxe qui était de plus de \$1,50 du \$100 d'évaluation avait alors baissé à \$1,03 du \$100 d'évaluation.

Soulignons ici que l'évaluation foncière totale de la cité de Granby atteint actuellement les \$72,7 millions. De ce total, \$58,8 millions sont impossibles alors que \$13,9 millions ne le sont pas.

Depuis quelque temps, on assiste, un peu partout au Canada, à des incidents qui mettent en cause la protection du public et en particulier du petit épargnant, a-t-il dit, soulignant que les gouvernements n'ont pas, jusqu'ici, fait preuve d'une efficacité particulièrement remarquable pour assurer que le public soit convenablement protégé.

Protection
Selon M. Johnson, les diverses conférences fédérales-provinciales qui ont été tenues depuis six mois, ont consisté habituellement à faire un examen général de la situation ou à promouvoir des études. "Il est évident que la protection du public exige que nous allions beaucoup plus loin et que nous déterminions avec précision quels doivent être les champs d'activité du gouvernement fédéral et des provinces", a-t-il noté.

Il a dit que le projet fédéral d'assurance-dépôt est présenté comme un moyen de répondre aux difficultés que certaines institutions financières ont encourues depuis quelque temps, mais qu'en fait, il "ne s'applique et ne peut s'appliquer, dans sa forme actuelle, qu'à certaines institutions qui ne sont pas celles qui ont occasionné, depuis quelque temps, des pertes pour les épargnants".

Ce projet, de poursuivre M. Johnson, implique toutefois un contrôle administratif du gouvernement fédéral sur certaines institutions à charte provinciale, contrôle qui, à son avis, pourrait aisément être incompatible avec la législation provinciale.

Le premier ministre a dit que son gouvernement était convaincu que tout un ensemble de mesures devaient être prises pour rassurer le public, assurer une surveillance raisonnable des institutions financières et assainir tout ce qui doit l'être.

Mots Croisés

No 2613

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

- HORIZONTALEMENT**
- 1—Accusations officielles d'un crime.
 - 2—Cellule nerveuse. — Ju-melles.
 - 3—Début d'une diétée. — Qui a les nerfs irritables.
 - 4—Petit poème pastoral. — Particule du dialecte provençal.
 - 5—Convert de couleur. — Obstiné.
 - 6—Plante de la famille des composées.
 - 7—Partie d'un ouvrage périodique. — Choisi.
 - 8—Pièce des bains romains où était maintenue une température tiède.
 - 9—Carte à jouer. — Nous. — Pronom. — En Dieu.
 - 10—Période de temps sombre. — Tellement. — Il a un ou plusieurs enfants.
 - 11—Grande voiture automobile. — Fouetterez.
 - 12—Alcaloïde de la fève de Calabar. — Usages.
- VERTICALEMENT**
- 1—Situation d'une collectivité qui n'est pas soumise à une autorité.
 - 2—Populaire en hiver. — Transpiras.
 - 3—Sym. du cuivre. — Attachant. — Colère.
 - 4—Patrie d'Abraham. — Médicament dont l'excipient est un mélange de corps gras.
 - 5—Pendant un long espace de temps. — D'un verbe gai.
 - 6—Entoure une roue d'automobile. — Section du rein. — Possessif.
 - 7—Qui est au bon air. — Sert à faire des tableaux de classe.
 - 8—Sorte de mouche dont le centre est renversé.
 - 9—Sans mouvement. — Pas beaucoup.
 - 10—Organisation mondiale. — Canards sauvages.
 - 11—Dénudé d'esprit. — Réfléchir la lumière.
 - 12—Instrument chirurgical. — Comm. des Alpes-Maritimes.

SOLUTION DU PROBLEME No 2612

Horizontalement: 1. Cession; 2. Idiotie — Et; 3. Ruse — Rentes; 4. Clé — Rete; 5. Oc — Salive — An; 6. Uterus — II; 7. Créait Ot; 8. Ie 8. Ie — IV — Isis; Réellement; 10. Iran — ie; 11. Oint — II — Issu; 12. e.

Verticalement: 1. Circon-cision; 2. Educlore — Ri; 3. Sise — Rang; 4. SOS — Sualent; 5. Itérative; 6. Oiselet — Lait; 7. Ne — Tir — II — Li; 8. Révul-sée; 9. Amènes — Impie; 10. Ni — Osées; 11. Retrait — Nés; 12. Eté — Niant — Us.

expo67

Passeports pour un monde merveilleux

PASSEPORT
POUR LA TERRE DES HOMMES

expo67

PASSPORT
TO MAN AND HIS WORLD

Une aubaine pour vous, pour votre famille, pour vos amis. Profitez des prix spéciaux de la période de pré-vente.

Dans toutes les succursales des banques à charte, vous pouvez vous procurer — à des prix exceptionnels — des passeports pour La Terre des Hommes, spectacle féérique. Préparez dès maintenant votre visite de l'Expo 67, l'Exposition universelle qui, l'année prochaine, du 28 avril au 27 octobre, fera date dans l'histoire. Allez voir toutes les merveilles du monde... dans un monde de merveilles!

Achetez-en aussi pour faire des cadeaux. C'est une façon originale et délicate d'offrir l'avantage de visiter l'Expo 67 à ceux à qui vous voulez faire plaisir, à l'occasion d'un anniversaire de naissance ou de quelque autre fête, de la réception d'un diplôme, de Noël ou du Jour de l'An. Ce sont aussi des prix et des récompenses qui seront partout très appréciés.

Les prix de tous les passeports comprennent l'entrée sur le terrain, l'accès à tous les pavillons et le droit illimité de prendre l'Expo-Express qui sillonne le vaste domaine de l'Exposition.

PRIX DES PASSEPORTS	Prix actuels (d'ici le 28 février 1967)	Prix ordinaires durant l'Expo 67
• Passeport d'un jour	\$2.00	\$2.50
• Passeport de sept jours (consécutifs)	\$7.50	\$12.00
• Passeport permanent	\$22.50	\$35.00
• Passeports pour enfants (de 2 à 12 ans) à moitié prix. Tarif spécial pour la jeunesse.		

Achetez vos passeports dès maintenant, vous épargnerez. Et ouvrez un compte spécial dans une banque à charte de votre voisinage, pour préparer votre visite en famille à l'Expo.

Ne manquez pas d'emmener votre famille à l'Expo 67, à Montréal, du 28 avril au 27 octobre 1967.

LES BANQUES À CHARTE DESSERVANT VOTRE VOISINAGE